Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

Bulletin des variétés végétales

Avril 2013/ Numéro 87

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales
Agence canadienne d'inspection des aliments
59, rue Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV par télécopieur au (613) 773-7261 ou directement utilisant les numéros de téléphone ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à:
http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml

Employés du Bureau de la protection des obtentions végétales		N. de téléphone
Commissaire	Anthony Parker (Anthony.Parker@inspection.gc.ca)	(613)773-7188
Agents	Michel Cormier (Michel.Cormier@inspection.gc.ca) Elizabeth Prentice-Hudson (Elizabeth.Prentice-hudson@inspection .gc.ca) Jennifer Roach (Jennifer.Roach@inspection.gc.ca) Sandy Marshall (Sandy.Marshall@inspection.gc.ca) Renée Cloutier (Renee.Cloutier@inspection.gc.ca) Ashley Balchin (Ashley.Balchin@inspection.gc.ca)	(613)773-7135 (613)773-7139 (613)773-7196 (613)773-7134 (613)773-7191 (613)773-7137
Coordinatrice de projets	Tamala Henri (Tamala.Henri@inspection.gc.ca)	(613)773-7140

Canada

Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JUILLET 2013 EST LE 10 MAI 2013

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE OCTOBRE 2013 EST LE 9 AOÛT 2013

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Agence canadienne d'inspection des aliments) 2013

Nº de catalogue A27-13/87
ISSN: 1911-1460
P0843-13

Canada

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro du certificat: 4457
Date de délivrance: 2013/02/11
Numéro de la demande: 11-7261
Date de la demande: 2011/04/20
Dénomination approuvée: **'CDC Big Brown'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4460
Date de délivrance: 2013/02/11
Numéro de la demande: 11-7271
Date de la demande: 2011/04/29
Dénomination approuvée: **'Stride'**

CANOLA (*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4461
Date de délivrance: 2013/02/12
Numéro de la demande: 10-7033
Date de la demande: 2010/07/08
Dénomination approuvée: **'PR9CN410'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2015/02/12

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro du certificat: 4455
Date de délivrance: 2013/02/11
Numéro de la demande: 11-7174
Date de la demande: 2011/02/23
Dénomination approuvée: **'CDC Anderson'**

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro du certificat: 4456
Date de délivrance: 2013/02/11
Numéro de la demande: 11-7214
Date de la demande: 2011/03/08
Dénomination approuvée: **'CDC Kindersley'**

► **Titulaire:** Alberta Agriculture and Rural Development, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro du certificat: 4462
Date de délivrance: 2013/02/15
Numéro de la demande: 10-6980
Date de la demande: 2010/05/04
Dénomination approuvée: **'Gadsby'**

POIRIER (*Pyrus communis)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4459
Date de délivrance: 2013/02/11
Numéro de la demande: 11-7321
Date de la demande: 2011/07/18
Dénomination approuvée: **'Figurine'**

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire:** Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4483
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6211
Date de la demande: 2008/03/07
Dénomination approuvée: **'Antina'**

► **Titulaire:** Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4484
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6228
Date de la demande: 2008/03/19
Dénomination approuvée: **'Anuschka'**

► **Titulaire:** Privar Farm Inc., North Wiltshire (Île-du-Prince-Édouard)
Numéro du certificat: 4493
Date de délivrance: 2013/03/20
Numéro de la demande: 11-7257
Date de la demande: 2011/04/05
Dénomination approuvée: **'Arbor Globe'**

► **Titulaire:** Konst Research BV (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Numéro du certificat: 4463
Date de délivrance: 2013/02/20
Numéro de la demande: 11-7152
Date de la demande: 2011/01/18
Dénomination approuvée: **'Belvedere'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2015/02/20

► **Titulaire:** Colorado Certified Potato Growers' Assn., Inc., Sanford, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4473
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6454
Date de la demande: 2008/10/16
Dénomination approuvée: **'Canela Russet'**

► **Titulaire:** Colorado Certified Potato Growers' Assn., Inc., Sanford, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4474
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6457
Date de la demande: 2008/10/16
Dénomination approuvée: **'Colorado Rose'**

► **Titulaire:** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4487
Date de délivrance: 2013/03/01
Numéro de la demande: 08-6387
Date de la demande: 2008/06/18
Dénomination approuvée: **'Cyrano'**

► **Titulaire:** Saatzucht Fritz Lange KG (Allemagne)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro du certificat: 4465
Date de délivrance: 2013/02/20
Numéro de la demande: 10-6906
Date de la demande: 2010/03/22
Dénomination approuvée: **'Delphine'**

► **Titulaire:** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4488
Date de délivrance: 2013/03/01
Numéro de la demande: 09-6743
Date de la demande: 2009/10/13
Dénomination approuvée: **'Goldfinger'**

► **Titulaire:** Irish Potato Marketing Limited, Dublin 18 (Irlande)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4477
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6279
Date de la demande: 2008/04/04
Dénomination approuvée: **'Kikko'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2015/02/22

► **Titulaire:** C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro du certificat: 4466
Date de délivrance: 2013/02/20
Numéro de la demande: 09-6788
Date de la demande: 2009/12/22
Dénomination approuvée: **'Lady Amarilla'**

► **Titulaire:** C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro du certificat: 4467
Date de délivrance: 2013/02/20
Numéro de la demande: 09-6787
Date de la demande: 2009/12/22
Dénomination approuvée: **'Lady Blanca'**

► **Titulaire:** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4489
Date de délivrance: 2013/03/01
Numéro de la demande: 09-6744
Date de la demande: 2009/10/13
Dénomination approuvée: **'Marilyn'**

► **Titulaire:** SaKa Pflanzenzucht GmbH & Co. KG, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4481
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6133
Date de la demande: 2008/01/14
Dénomination approuvée: **'Miranda'**

► **Titulaire:** C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro du certificat: 4468
Date de délivrance: 2013/02/20
Numéro de la demande: 10-7095
Date de la demande: 2010/12/01
Dénomination approuvée: **'Musica'**

► **Titulaire:** Irish Potato Marketing Limited, Dublin 18 (Irlande)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4478
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6280
Date de la demande: 2008/04/04
Dénomination approuvée: **'Nectar'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2015/02/22

► **Titulaire:** C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro du certificat: 4469
Date de délivrance: 2013/02/20
Numéro de la demande: 10-7094
Date de la demande: 2010/12/01
Dénomination approuvée: **'Orchestra'**

► **Titulaire:** State of Oregon, by and through the State Board of Higher Education on behalf of Oregon University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4485
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 09-6742
Date de la demande: 2009/10/13
Dénomination approuvée: **'Owyhee Russet'**

► **Titulaire:** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4490
Date de délivrance: 2013/03/01
Numéro de la demande: 09-6782
Date de la demande: 2009/11/13
Dénomination approuvée: **'Parella'**

► **Titulaire:** Colorado Certified Potato Growers' Assn., Inc., Sanford, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4475
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6456
Date de la demande: 2008/10/16
Dénomination approuvée: **'Purple Majesty'**

► **Titulaire:** State of Oregon, by and through the State Board of Higher Education on behalf of Oregon University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4486
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 10-6816
Date de la demande: 2010/02/05
Dénomination approuvée: **'Red Sunset'**

► **Titulaire:** Colorado Certified Potato Growers' Assn., Inc., Sanford, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4476
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6455
Date de la demande: 2008/10/16
Dénomination approuvée: **'Rio Grande Russet'**

► **Titulaire:** Irish Potato Marketing Limited, Dublin 18 (Irlande)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4479
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6464
Date de la demande: 2008/10/30
Dénomination approuvée: **'Romeo'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2015/02/22

► **Titulaire:** Irish Potato Marketing Limited, Dublin 18 (Irlande)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4480
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6281
Date de la demande: 2008/04/04
Dénomination approuvée: **'Savanna'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2015/02/22

► **Titulaire:** C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro du certificat: 4470
Date de délivrance: 2013/02/20
Numéro de la demande: 09-6480
Date de la demande: 2009/01/21
Dénomination approuvée: **'Soprano'**

► **Titulaire:** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4491
Date de délivrance: 2013/03/01
Numéro de la demande: 09-6687
Date de la demande: 2009/07/15
Dénomination approuvée: **'Sylvana'**

► **Titulaire:** SaKa Pflanzenzucht GmbH & Co. KG, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 4482
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 08-6229
Date de la demande: 2008/03/20
Dénomination approuvée: **'Verdi'**

► **Titulaire:** Konst Research BV (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Numéro du certificat: 4464
Date de délivrance: 2013/02/20
Numéro de la demande: 11-7153
Date de la demande: 2011/01/18
Dénomination approuvée: **'Yellow Star'**
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2015/02/20

POMMIER (*Malus domestica)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4458
Date de délivrance: 2013/02/11
Numéro de la demande: 11-7322
Date de la demande: 2011/07/18
Dénomination approuvée: **'Orangoutang'**

ROSIER (*Rosa)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Canadian Nursery Landscape Association, Milton (Ontario)
Numéro du certificat: 4471
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 11-7295
Date de la demande: 2011/05/31
Dénomination approuvée: **'CA29'**
Nom commercial: Campfire

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Canadian Nursery Landscape Association, Milton (Ontario)
Numéro du certificat: 4472
Date de délivrance: 2013/02/22
Numéro de la demande: 11-7296
Date de la demande: 2011/05/31
Dénomination approuvée: **'CA33'**
Nom commercial: Bill Reid

SOJA (*Glycine max)*

► **Titulaire:** Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat: 4492
Date de délivrance: 2013/03/06
Numéro de la demande: 09-6708
Date de la demande: 2009/08/10
Dénomination approuvée: **'S07-D2'**

► **Titulaire:** Syngenta Seeds Inc., Minnetonka, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat: 4453
Date de délivrance: 2013/01/30
Numéro de la demande: 07-5740
Date de la demande: 2007/02/12
Dénomination approuvée: **'S20-G7'**

VIGNE (*Vitis vinifera)*

► **Titulaire:** Regents of the University of Minnesota, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4454
Date de délivrance: 2013/02/07
Numéro de la demande: 04-4026
Date de la demande: 2004/02/11
Dénomination approuvée: **'La Crescent'**

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 13-7937
Date de la demande: 2013/02/19
Dénomination proposée: **'CDC Ruffian'**

BÉGONIA (*Begonia ×hiemalis)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7874
Date de la demande: 2013/01/31
Dénomination proposée: **'Renaissance Eden'**

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 13-7981
Date de la demande: 2013/03/27
Dénomination proposée: **'AAC Chiffon'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 13-7982
Date de la demande: 2013/03/27
Dénomination proposée: **'AAC Innova'**

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7943
Date de la demande: 2013/02/26
Dénomination proposée: **'HY 301-HRW'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2013/02/26

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7952
Date de la demande: 2013/03/07
Dénomination proposée: **'HY 412-SRW'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2013/03/07

► **Requérant:** Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7953
Date de la demande: 2013/03/07
Dénomination proposée: **'HY 419-SRW'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2013/03/07

BLEUETIER (*Vaccinium)*

► **Requérant:** Fall Creek Farm & Nursery, Inc., Lowell, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: MBM Intellectual Property Law LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7860
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'ZF08-095'**
Nom commercial: Blueberry Glaze

BLEUETIER
(*Vaccinium corymbosum)*

► **Requérant:** Fall Creek Farm & Nursery, Inc., Lowell, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: MBM Intellectual Property Law LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7859
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Last Call'**

BLEUETIER
(*Vaccinium corymbosum x V. angustifolium)*

► **Requérant:** United States of America, as represented by the Secretary of Agriculture, Washington, District of Columbia (États-Unis)
Mandataire au Canada: MBM Intellectual Property Law LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7980
Date de la demande: 2012/04/09 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée: **'Perpetua'**

CALIBRACHOA
(*Calibrachoa)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7849
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'KLECA12234'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7850
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'KLECA12235'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7851
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'KLECA12236'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7852
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'KLECA13242'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7853
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'KLECA13249'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7854
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'KLECA13252'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7855
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'KLECA13257'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7930
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'Sunbel 208'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7863
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Sunbelku 3382'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7864
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Sunbelku 7372'**

CAMÉLINE
(*Camelina sativa)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Linnaeus Plant Sciences Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 13-7978
Date de la demande: 2013/03/15
Dénomination proposée: **'AAC 10CS0048'**

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7954
Date de la demande: 2013/03/08
Dénomination proposée: **'CIFZ0013'**
Nom commercial: Brittany Yellow

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7955
Date de la demande: 2013/03/08
Dénomination proposée: **'CIFZ0014'**
Nom commercial: Patty Purple

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7956
Date de la demande: 2013/03/08
Dénomination proposée: **'CIFZ0015'**
Nom commercial: Jacqueline Pink Imp.

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7957
Date de la demande: 2013/03/08
Dénomination proposée: **'CIFZ0022'**
Nom commercial: Susan Spider

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7958
Date de la demande: 2013/03/08
Dénomination proposée: **'CIFZ0023'**
Nom commercial: Makenzie White

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7959
Date de la demande: 2013/03/08
Dénomination proposée: **'CIFZ0025'**
Nom commercial: Makayla Yellow

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7960
Date de la demande: 2013/03/08
Dénomination proposée: **'CIFZ0026'**
Nom commercial: Makenna Orange

CLÉMATITE
(*Clematis ×cartmanii)*

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7911
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Evipo044'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7912
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Evipo045'**

CLÉMATITE
(*Clematis viticella)*

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7910
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Evipo040'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7913
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Evipo055'**

DAHLIA
(*Dahlia)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7915
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'KLEDH11031'**

ÉCHINACÉE
(*Echinacea)*

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7977
Date de la demande: 2013/03/14
Dénomination proposée: **'Balsomsenco'**
Nom commercial: Sombrero Flamenco Orange

EXOCHORDE
(*Exochorda racemosa)*

► **Requérant:** Herman Geers Handelskwekerij B.V., Boskoop (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7935
Date de la demande: 2013/02/14
Dénomination proposée: **'Snow Mountain'**

GENTIANE
(*Gentiana scabra)*

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7875
Date de la demande: 2013/02/01
Dénomination proposée: **'Genfire'**

HEUCHÈRE
(*Heuchera)*

► **Requérant:** InnovaPlant Zierpflanzen GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7934
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'Inheuredfu'**

LAVANDE (*Lavandula stoechas)*

► **Requérant:** L. Koning Beheer B.V., Nuis (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7945
Date de la demande: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'109'**

► **Requérant:** L. Koning Beheer B.V., Nuis (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7946
Date de la demande: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'901'**

LOBÉLIE (*Lobelia erinus)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7918
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'KLELE12094'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7919
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'KLELE12095'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7920
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'KLELE13476'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7931
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'Sunlobecoho'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7932
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'Sunlobecopin'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7933
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'Sunlobecosubu'**

MANDEVILLA (*Mandevilla)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7866
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Sunpara 3043'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7867
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Sunparaoriaka'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7868
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Sunparaosiro'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7869
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Sunparausupi'**

OEILLET
(*Dianthus ×allwoodii)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7916
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **‘KLEDG11142’**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7917
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **‘KLEDG13146’**

OSTÉOSPERMUM
(*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7921
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **‘KLEOE12190’**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7922
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **‘KLEOE13214’**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7923
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **‘KLEIZ13338’**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7924
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **‘KLEIZ13365’**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7925
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **‘KLEIZ13366’**

PÉTUNIA
(*Petunia)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7926
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **‘KLEPH12220’**

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant:** Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7856
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **‘Keisurfbripitos’**

► **Requérant:** Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7857
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **‘Keisurflipinas’**

► **Requérant:** Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7858
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **‘Keisurfputem’**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7865
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Sunsurf Kitatsu'**

PÉTUNIA × CALIBRACHOA
(*Petunia x Calibrachoa)*

► **Requérant:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7846
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'SAKPXC008'**

► **Requérant:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7847
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'SAKPXC010'**

► **Requérant:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7848
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'SAKPXC011'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7861
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Bonpri 635'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima x E. cornastra)*

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7862
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Bonpri 2761'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** Saatzucht Firlbeck GmbH & Co. KG, Atting/Rinkam (Allemagne)
Mandataire au Canada: Rockyview Nuclear Tuber Ltd., Keoma (Alberta)
Numéro de la demande: 13-7949
Date de la demande: 2013/03/04
Dénomination proposée: **'Birgit'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2013/03/04

► **Requérant:** SICA Grocep, Laurière (France)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc., Outlook (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 13-7942
Date de la demande: 2013/02/26
Dénomination proposée: **'Coquine'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2013/02/26

► **Requérant:** Frito-Lay North America, Inc., Plano, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada: PepsiCo Foods Canada, Mississauga (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7914
Date de la demande: 2013/02/05
Dénomination proposée: **'FL2312'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2013/02/05

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7938
Date de la demande: 2013/02/25
Dénomination proposée: **'Gwenne'**

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Norika Nordring Kartoffelzucht- und Vermehrungs- GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Rockyview Nuclear Tuber Ltd., Keoma (Alberta)
Numéro de la demande: 13-7947
Date de la demande: 2013/03/04
Dénomination proposée: **'Heidi'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2013/03/04

► **Requérant:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 13-7845
Date de la demande: 2013/01/18
Dénomination proposée: **'Huckleberry Gold'**

► **Requérant:** Norika Nordring Kartoffelzucht- und Vermehrungs- GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Rockyview Nuclear Tuber Ltd., Keoma (Alberta)
Numéro de la demande: 13-7948
Date de la demande: 2013/03/04
Dénomination proposée: **'Kiebitz'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2013/03/04

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 13-7842
Date de la demande: 2013/01/14
Dénomination proposée: **'L6567-15'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2013/01/14

► **Requérant:** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: HZPC-Americas Corp., Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Numéro de la demande: 13-7876
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Leonardo'**

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7939
Date de la demande: 2013/02/25
Dénomination proposée: **'Loane'**

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7940
Date de la demande: 2013/02/25
Dénomination proposée: **'Malou'**

► **Requérant:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 13-7844
Date de la demande: 2013/01/18
Dénomination proposée: **'Palisade Russet'**

► **Requérant:** Sjouke Brunia, Kraggenburg (Pays-Bas)
Klazina Brunia-Winter, Kraggenberg (Pays-Bas)
Simon Brunia, Marknesse (Pays-Bas)
Marijke Brunia, Dronten (Pays-Bas)
Maria van der Stelt-Brunia, Genemuiden (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro de la demande: 13-7873
Date de la demande: 2013/01/29
Dénomination proposée: **'Red Chinook'**

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7941
Date de la demande: 2013/02/25
Dénomination proposée: **'Servane'**

► **Requérant:** University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 13-7843
Date de la demande: 2013/01/18
Dénomination proposée: **'Teton Russet'**

ROSIER
(*Rosa)*

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7877
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcas034'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7878
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcas036'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7879
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcas037'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7880
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcas038'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7881
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcas039'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7882
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcas040'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7883
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcot011'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7884
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcot012'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7885
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcy013'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7886
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcy014'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7887
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcy021'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7888
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcy022'**

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7889
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcy024'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7890
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulcy026'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7891
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulht007'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7892
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulnap001'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7893
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulnap002'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7894
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulnap003'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7895
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpah059'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7896
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpal036'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7897
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpal037'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7898
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpal038'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7899
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpal039'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7900
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpal040'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7901
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpal041'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7902
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpal049'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7903
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpar068'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7904
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpar071'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7905
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpar072'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7906
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulpmt008'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7907
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poultc013'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7908
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulty010'**

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 13-7909
Date de la demande: 2013/02/04
Dénomination proposée: **'Poulty011'**

SAULE
(*Salix viminalis x (S. sachalinensis x S. miyabeana)*)

► **Requérant:** The Research Foundation for the State University of New York, Albany, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: Moffat & Co., Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7944
Date de la demande: 2012/02/29 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée: **'Preble'**

SOJA
(*Glycine max)*

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7976
Date de la demande: 2013/03/14
Dénomination proposée: **'P001T34R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7966
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P002T04R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7967
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P008T57R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7969
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P01T23R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7968
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P05T24R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7970
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P06T64R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7971
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P10T91R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7972
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P16T04R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7973
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P19T01R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7979
Date de la demande: 2013/03/21
Dénomination proposée: **'P19T60R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7963
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P21T97R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7974
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P22T69R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7975
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P24T19R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7965
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P25T51R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7961
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P26T76R'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7964
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'P28T33R'**

► **Requérant:** Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7950
Date de la demande: 2013/03/05
Dénomination proposée: **'S07-M8'**

► **Requérant:** Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7951
Date de la demande: 2013/03/05
Dénomination proposée: **'S14-L9'**

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7962
Date de la demande: 2013/03/13
Dénomination proposée: **'XB00R12'**

SUTÉRA
(*Sutera grandiflora)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7927
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'KLESG12346'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7928
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'KLESG13255'**

VERVEINE
(*Verbena)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7929
Date de la demande: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'KLEVP13441'**

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7870
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Sunmaricoho'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7871
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Sunmarirosta'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7872
Date de la demande: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'Suntapiripi'**

VIORNE
(*Viburnum dilatatum)*

► **Requérant:** Katsuya Sakaue, Takarazuka (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 13-7936
Date de la demande: 2013/02/14
Dénomination proposée: **'Moon Rise'**

CHANGEMENTS

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7595
Date de la demande: 2012/04/20
Dénomination antérieurement proposée **'BW932'**
Dénomination proposée: **'AAC Brandon'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7594
Date de la demande: 2012/04/20
Dénomination antérieurement proposée **'BW931'**
Dénomination proposée: **'AAC Elie'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7596
Date de la demande: 2012/04/20
Dénomination antérieurement proposée **'HY1312'**
Dénomination proposée: **'AAC Ryley'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7284
Date de la demande: 2011/05/04
Dénomination antérieurement proposée **'Scotia'**
Dénomination proposée: **'AAC Scotia'**

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7469
Date de la demande: 2012/01/03
Dénomination antérieurement proposée **'Alta Strong'**
Dénomination proposée: **'AAC Alta Strong'**

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat délivré)

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum frutescens*)

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1122
Date de délivrance: 2002/02/15
Dénomination approuvée: **'Cobsing'**
Nom commercial: Comet Pink

FÉVEROLE (*Vicia faba*)

► **Titulaire:** Limagrain Europe SA (France)
Ancien mandataire au Canada: Bob Park, Lacombe (Alberta)
Nouveau mandataire au Canada: Cyre Seed Farms, Barrhead (Alberta)
Numéro du certificat: 1558
Date de délivrance: 2003/09/22
Dénomination approuvée: **'Snowbird'**

IMPATIENTE
(*Impatiens)*

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2366
Date de délivrance: 2006/01/18
Dénomination approuvée: **'Kialdan'**
Nom commercial: Paradise Light Lavender

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2365
Date de délivrance: 2006/01/18
Dénomination approuvée: **'Kimali'**
Nom commercial: Paradise Mango Orange

IMPATIENTE
(*Impatiens hawkeri)*

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1566
Date de délivrance: 2003/09/23
Dénomination approuvée: **'Kiadime'**
Nom commercial: Tadime

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0992
Date de délivrance: 2001/06/15
Dénomination approuvée: **'Kimpdel'**
Nom commercial: Imp. Delias - Light Rose

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0709
Date de délivrance: 1999/12/22
Dénomination approuvée: **'Kimpgua'**
Nom commercial: Imp. Guadeloupe - Fuchsia on Lavender

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1567
Date de délivrance: 2003/09/23
Dénomination approuvée: **'Kiquilla'**
Nom commercial: Blanquilla

MAUVE EN ARBRE
(*Hibiscus syriacus)*

► **Titulaire:** Van Der Kroft Nursery, Strathroy (Ontario)
Ancien mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Aucun
Numéro du certificat: 4283
Date de délivrance: 2012/02/24
Dénomination approuvée: **'Carpa'**

NECTARINIER (*Prunus persica)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Harrow (Ontario)
Ancien mandataire au Canada: Inter-Plant Patent Marketing Inc., Niagara-on-the-Lake (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 0575
Date de délivrance: 1999/02/24
Dénomination approuvée: **'AC Harflame'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Harrow (Ontario)
Ancien mandataire au Canada: Inter-Plant Patent Marketing Inc., Niagara-on-the-Lake (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 0573
Date de délivrance: 1999/02/24
Dénomination approuvée: **'AC Harrow Dawn'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Harrow (Ontario)
Ancien mandataire au Canada: Inter-Plant Patent Marketing Inc., Niagara-on-the-Lake (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 0574
Date de délivrance: 1999/02/24
Dénomination approuvée: **'AC Harrow Fair'**

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1481
Date de délivrance: 2003/06/03
Dénomination approuvée: **'Eckadire'**
Nom commercial: Prestige

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1501
Date de délivrance: 2003/09/02
Dénomination approuvée: **'Eckaladdin'**
Nom commercial: Freedom Fireworks

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1662
Date de délivrance: 2003/12/03
Dénomination approuvée: **'Eckalbert'**
Nom commercial: Enduring Pink

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1663
Date de délivrance: 2003/12/03
Dénomination approuvée: **'Eckalcott'**
Nom commercial: Chianti Red

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1661
Date de délivrance: 2003/12/03
Dénomination approuvée: **'Eckalix'**
Nom commercial: Max Red

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1499
Date de délivrance: 2003/09/02
Dénomination approuvée: **'Eckaloha'**
Nom commercial: Strawberries and Cream

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1502
Date de délivrance: 2003/09/02
Dénomination approuvée: **'Eckalveen'**
Synonyme: 1-99

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1496
Date de délivrance: 2003/09/02
Dénomination approuvée: **'Eckalverta'**
Nom commercial: Jester Red

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0537
Date de délivrance: 1998/11/13
Dénomination approuvée: **'Ecke 710'**
Nom commercial: Eckespoint Snowcap

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0536
Date de délivrance: 1998/11/13
Dénomination approuvée: **'Freedom Bright Red'**

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2509
Date de délivrance: 2006/08/29
Dénomination approuvée: **'PER1072'**
Nom commercial: Winter Rose Early Red

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2511
Date de délivrance: 2006/08/29
Dénomination approuvée: **'PER1902'**
Nom commercial: Autumn Red

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0890
Date de délivrance: 2000/11/27
Dénomination approuvée: **'Winred'**
Nom commercial: Winter Rose Crimson Red

POIRIER
(*Pyrus communis)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Harrow (Ontario)
Ancien mandataire au Canada: Inter-Plant Patent Marketing Inc., Niagara-on-the-Lake (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 1432
Date de délivrance: 2003/02/28
Dénomination approuvée: **'AC Harrow Crisp'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Harrow (Ontario)
Ancien mandataire au Canada: Inter-Plant Patent Marketing Inc., Niagara-on-the-Lake (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 1433
Date de délivrance: 2003/02/28
Dénomination approuvée: **'AC Harrow Gold'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Harrow (Ontario)
Ancien mandataire au Canada: Inter-Plant Patent Marketing Inc., Niagara-on-the-Lake (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 0572
Date de délivrance: 1999/02/24
Dénomination approuvée: **'Harrow Sweet'**

SUTÉRA
(*Sutera cordata)*

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1126
Date de délivrance: 2002/02/15
Dénomination approuvée: **'Bacoble'**
Nom commercial: Blue Showers

CHANGEMENT DE REQUÉRANT

CAMPANULE
(*Campanula)*

► **Ancien requérant:** Arie Blom, Vleuten (Pays-Bas)
Requérant: AB-Kwekersrechten B.V., Zuidwolde (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6657
Date de la demande: 2009/06/02
Dénomination proposée: **'Viking'**

EUPHORBE
(*Euphorbia)*

► **Ancien requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Requérant: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7340
Date de la demande: 2011/07/27
Dénomination proposée: **'PERHC59B'**

FRAMBOISIER
(*Rubus idaeus)*

► **Ancien requérant:** The New Zealand Institute for Plant and Food Research Ltd., Auckland (Nouvelle-Zélande)
Requérant: Pacific Berries LLC, Lynden, Washington (États-Unis)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7263
Date de la demande: 2011/04/20
Dénomination proposée: **'NR7'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Ancien requérant:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-6941
Date de la demande: 2010/04/23
Dénomination proposée: **'Sil Baldo 448'**
Nom commercial: Fantasia Purple Sizzle

POINSETTIA
(*Euphorbia)*

► **Ancien requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Requérant: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6674
Date de la demande: 2009/07/02
Dénomination proposée: **'PERHC18B'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Ancien requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Requérant: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7342
Date de la demande: 2011/07/27
Dénomination proposée: **'PER1121'**

► **Ancien requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Requérant: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-7113
Date de la demande: 2010/12/15
Dénomination proposée: **'PER1188'**

► **Ancien requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Requérant: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-7114
Date de la demande: 2010/12/15
Dénomination proposée: **'PER1230'**

► **Ancien requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Requérant: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7343
Date de la demande: 2011/07/27
Dénomination proposée: **'PER1270'**

► **Ancien requérant:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Requérant: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7341
Date de la demande: 2011/07/27
Dénomination proposée: **'PER510'**

CHANGEMENT DE TITULAIRE

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum frutescens)*

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1122
Date de délivrance: 2002/02/15
Dénomination approuvée: **'Cobsing'**
Nom commercial: Comet Pink

ÉCHINACÉE (*Echinacea purpurea)*

► **Ancien titulaire:** Arie Blom, Vleuten (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: AB-Kwekersrechten B.V., Zuidwolde (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3281
Date de délivrance: 2008/08/29
Dénomination approuvée: **'Coconut Lime'**

► **Ancien titulaire:** Arie Blom, Vleuten (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: AB-Kwekersrechten B.V., Zuidwolde (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4392
Date de délivrance: 2012/08/23
Dénomination approuvée: **'Hot Papaya'**

► **Ancien titulaire:** Arie Blom, Vleuten (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: AB-Kwekersrechten B.V., Zuidwolde (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3930
Date de délivrance: 2010/08/27
Dénomination approuvée: **'Meringue'**

IMPATIENTE (*Impatiens)*

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2366
Date de délivrance: 2006/01/18
Dénomination approuvée: **'Kialdan'**
Nom commercial: Paradise Light Lavender

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2260
Date de délivrance: 2005/11/08
Dénomination approuvée: **'KIE00013'**
Nom commercial: Paradise Cherry Rose Improved

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2620
Date de délivrance: 2006/08/16
Dénomination approuvée: **'KIE00031'**
Nom commercial: Pure Beauty White

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2261
Date de délivrance: 2005/11/08
Dénomination approuvée: **'KIE00600'**
Nom commercial: Pure Beauty Bright Orange

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2259
Date de délivrance: 2005/11/08
Dénomination approuvée: **'KIE01019'**
Nom commercial: Painted Paradise Orange Improved

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2258
Date de délivrance: 2005/11/08
Dénomination approuvée: **'KIE011024'**
Nom commercial: Paradise Salmon Pink

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2254
Date de délivrance: 2005/11/08
Dénomination approuvée: **'KIE011037'**
Nom commercial: Paradise White Improved

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2263
Date de délivrance: 2005/11/08
Dénomination approuvée: **'KIE01818'**
Nom commercial: Pure Beauty Lavender

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2256
Date de délivrance: 2005/11/08
Dénomination approuvée: **'KIE01997'**
Nom commercial: Painted Paradise Red Improved

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2365
Date de délivrance: 2006/01/18
Dénomination approuvée: **'Kimali'**
Nom commercial: Paradise Mango Orange

IMPATIENTE (*Impatiens hawkeri)*

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1566
Date de délivrance: 2003/09/23
Dénomination approuvée: **'Kiadime'**
Nom commercial: Tadime

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0992
Date de délivrance: 2001/06/15
Dénomination approuvée: **'Kimpdel'**
Nom commercial: Imp. Delias - Light Rose

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0709
Date de délivrance: 1999/12/22
Dénomination approuvée: **'Kimpgua'**
Nom commercial: Imp. Guadeloupe - Fuchsia on Lavender

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1567
Date de délivrance: 2003/09/23
Dénomination approuvée: **'Kiquilla'**
Nom commercial: Blanquilla

NÉMÉSIE (*Nemesia)*

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2794
Date de délivrance: 2007/06/08
Dénomination approuvée: **'Kirine-13'**
Nom commercial: Angelart Cherry

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2795
Date de délivrance: 2007/06/08
Dénomination approuvée: **'Kirine-14'**
Nom commercial: Angelart Fruit Punch

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2796
Date de délivrance: 2007/06/08
Dénomination approuvée: **'Kirine-15'**
Nom commercial: Angelart Orange

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3218
Date de délivrance: 2008/05/29
Dénomination approuvée: **'Kirine-34'**
Nom commercial: Angelart Pear

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3886
Date de délivrance: 2010/06/21
Dénomination approuvée: **'Kirine-44'**
Nom commercial: Angelart Almond Improved

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3887
Date de délivrance: 2010/06/21
Dénomination approuvée: **'Kirine-50'**
Nom commercial: Angelart Raspberry

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×domesticum)*

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2097
Date de délivrance: 2005/03/07
Dénomination approuvée: **'Imperial'**

► **Ancien titulaire:** Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3909
Date de délivrance: 2010/08/18
Dénomination approuvée: **'Oglreg3067'**
Nom commercial: Elegance Purple Majesty

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3100
Date de délivrance: 2007/12/24
Dénomination approuvée: **'Balfanwite'**
Nom commercial: Fantasia White

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3353
Date de délivrance: 2008/09/29
Dénomination approuvée: **'Ballurtang'**
Nom commercial: Allure Tangerine

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2230
Date de délivrance: 2005/10/27
Dénomination approuvée: **'Balshopink'**
Nom commercial: Showcase Pink

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3101
Date de délivrance: 2007/12/24
Dénomination approuvée: **'Balshorozle'**
Nom commercial: Showcase Rose Sizzle

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3345
Date de délivrance: 2008/09/05
Dénomination approuvée: **'Maestro Rich Red'**

► **Ancien titulaire:** Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3908
Date de délivrance: 2010/08/18
Dénomination approuvée: **'Oglger4090'**
Nom commercial: Patriot Lavender Blue

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2020
Date de délivrance: 2004/11/26
Dénomination approuvée: **'Patriot Bright Red'**

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3346
Date de délivrance: 2008/09/05
Dénomination approuvée: **'Patriot Bright Violet'**

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3347
Date de délivrance: 2008/09/05
Dénomination approuvée: **'Patriot Rose Pink'**

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2021
Date de délivrance: 2004/11/26
Dénomination approuvée: **'Patriot Salmon'**

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2229
Date de délivrance: 2005/10/27
Dénomination approuvée: **'Sil Claudio'**
Nom commercial: Fantasia Strawberry Sizzle

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3956
Date de délivrance: 2010/09/24
Dénomination approuvée: **'Sil Hero'**
Nom commercial: Showcase Extreme Rose

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3645
Date de délivrance: 2009/10/06
Dénomination approuvée: **'Sil Linus'**
Nom commercial: Showcase Pink Sizzle

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3957
Date de délivrance: 2010/09/24
Dénomination approuvée: **'Silir'**
Nom commercial: Designer Scarlet Red

PÉLARGONIUM (*Pelargonium peltatum)*

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0781
Date de délivrance: 2000/07/24
Dénomination approuvée: **'Global Neon Cherry'**

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0782
Date de délivrance: 2000/07/24
Dénomination approuvée: **'Global Ruby Red'**

► **Ancien titulaire:** Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3759
Date de délivrance: 2010/02/02
Dénomination approuvée: **'Oglger13067'**
Nom commercial: Global Light Lavender

► **Ancien titulaire:** Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3760
Date de délivrance: 2010/02/02
Dénomination approuvée: **'Oglger14007'**
Nom commercial: Candy Bright Red Improved

► **Ancien titulaire:** Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3761
Date de délivrance: 2010/02/02
Dénomination approuvée: **'Oglger9247'**
Nom commercial: Maestro White

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3642
Date de délivrance: 2009/10/06
Dénomination approuvée: **'Sil Quirin'**
Nom commercial: Colorcade Purple Improved

► **Ancien titulaire:** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Nouveau titulaire: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3099
Date de délivrance: 2007/12/24
Dénomination approuvée: **'Sil Ruben'**
Nom commercial: Colorcade Ruby

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida)*

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1648
Date de délivrance: 2003/10/30
Dénomination approuvée: **'Kirimaji Double Blue Vein'**
Nom commercial: Double Wave Blue Vein

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1642
Date de délivrance: 2003/10/30
Dénomination approuvée: **'Kirimaji Double Capricious'**
Nom commercial: Double Wave Misty Lilac

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1643
Date de délivrance: 2003/10/30
Dénomination approuvée: **'Kirimaji Double Lavender'**
Nom commercial: Double Wave Lavender

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1644
Date de délivrance: 2003/10/30
Dénomination approuvée: **'Kirimaji Double Pink Vein'**
Nom commercial: Double Wave Pink

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1645
Date de délivrance: 2003/10/30
Dénomination approuvée: **'Kirimaji Double Purple'**
Nom commercial: Double Wave Purple

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4108
Date de délivrance: 2011/07/29
Dénomination approuvée: **'Kirimaji Double Red'**

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1646
Date de délivrance: 2003/10/30
Dénomination approuvée: **'Kirimaji Double Rose'**
Nom commercial: Double Wave Rose

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1647
Date de délivrance: 2003/10/30
Dénomination approuvée: **'Kirimaji Double White'**
Nom commercial: Double Wave White

► **Ancien titulaire:** Japan Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire: Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2065
Date de délivrance: 2004/12/15
Dénomination approuvée: **'Kirimaji Veiny Pink'**
Nom commercial: Suncatcher Pink Vein

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2022
Date de délivrance: 2004/11/26
Dénomination approuvée: **'Early Joy'**

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1481
Date de délivrance: 2003/06/03
Dénomination approuvée: **'Eckadire'**
Nom commercial: Prestige

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1501
Date de délivrance: 2003/09/02
Dénomination approuvée: **'Eckaladdin'**
Nom commercial: Freedom Fireworks

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1662
Date de délivrance: 2003/12/03
Dénomination approuvée: **'Eckalbert'**
Nom commercial: Enduring Pink

CHANGEMENTS

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1663
Date de délivrance: 2003/12/03
Dénomination approuvée: **'Eckalcott'**
Nom commercial: Chianti Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1661
Date de délivrance: 2003/12/03
Dénomination approuvée: **'Eckalix'**
Nom commercial: Max Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1499
Date de délivrance: 2003/09/02
Dénomination approuvée: **'Eckaloha'**
Nom commercial: Strawberries and Cream

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1502
Date de délivrance: 2003/09/02
Dénomination approuvée: **'Eckalveen'**
Synonyme: 1-99

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1496
Date de délivrance: 2003/09/02
Dénomination approuvée: **'Eckalverta'**
Nom commercial: Jester Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3439
Date de délivrance: 2009/02/10
Dénomination approuvée: **'Eckanezka'**
Nom commercial: Prestige Early Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0537
Date de délivrance: 1998/11/13
Dénomination approuvée: **'Ecke 710'**
Nom commercial: Eckespoint Snowcap

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0536
Date de délivrance: 1998/11/13
Dénomination approuvée: **'Freedom Bright Red'**

CHANGEMENTS

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3440
Date de délivrance: 2009/02/10
Dénomination approuvée: **'Ice Punch'**

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4045
Date de délivrance: 2011/03/23
Dénomination approuvée: **'Oglpnt14001'**
Nom commercial: Polar Bear

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3139
Date de délivrance: 2008/02/15
Dénomination approuvée: **'PER101'**
Nom commercial: Enduring White

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4046
Date de délivrance: 2011/03/23
Dénomination approuvée: **'PER10606'**
Nom commercial: Freedom Early White

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2509
Date de délivrance: 2006/08/29
Dénomination approuvée: **'PER1072'**
Nom commercial: Winter Rose Early Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3441
Date de délivrance: 2009/02/10
Dénomination approuvée: **'PER1090'**
Nom commercial: 1090 Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3442
Date de délivrance: 2009/02/10
Dénomination approuvée: **'PER1120'**
Nom commercial: Polly's Pink

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4252
Date de délivrance: 2012/01/12
Dénomination approuvée: **'PER1139'**
Nom commercial: Jubilee

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2665
Date de délivrance: 2007/01/22
Dénomination approuvée: **'PER11403'**
Nom commercial: Freedom Early Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4047
Date de délivrance: 2011/03/23
Dénomination approuvée: **'PER11406'**
Nom commercial: Winter Blush

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4253
Date de délivrance: 2012/01/12
Dénomination approuvée: **'PER1232'**
Nom commercial: Solstice Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2511
Date de délivrance: 2006/08/29
Dénomination approuvée: **'PER1902'**
Nom commercial: Autumn Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3443
Date de délivrance: 2009/02/10
Dénomination approuvée: **'PER2804'**
Nom commercial: Advent Red

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4048
Date de délivrance: 2011/03/23
Dénomination approuvée: **'PER306'**
Nom commercial: Classic Marble

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3140
Date de délivrance: 2008/02/15
Dénomination approuvée: **'PER4703'**
Nom commercial: Prestige Maroon

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3831
Date de délivrance: 2010/05/03
Dénomination approuvée: **'PER5506'**
Nom commercial: Classic White

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3832
Date de délivrance: 2010/05/03
Dénomination approuvée: **'PER6406'**
Nom commercial: Classic Pink

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2664
Date de délivrance: 2007/01/22
Dénomination approuvée: **'PER975'**
Nom commercial: Visions of Grandeur

► **Ancien titulaire:** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2023
Date de délivrance: 2004/11/26
Dénomination approuvée: **'Red Angel'**

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0890
Date de délivrance: 2000/11/27
Dénomination approuvée: **'Winred'**
Nom commercial: Winter Rose Crimson Red

SUTÉRA
(*Sutera cordata)*

► **Ancien titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Nouveau titulaire: Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1126
Date de délivrance: 2002/02/15
Dénomination approuvée: **'Bacoble'**
Nom commercial: Blue Showers

DEMANDES ABANDONNÉES

BLÉ
(*Triticum aestivum)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7170
Date de la demande: 2011/02/03
Date d'abandon: 2012/11/05
Dénomination proposée: **'BW410'**

BLEUETIER
(*Vaccinium corymbosum)*

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6347
Date de la demande: 2008/05/29
Date d'abandon: 2012/10/15
Dénomination proposée: **'DrisBlueOne'**
Nom commercial: Driscoll Rockinoee

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6348
Date de la demande: 2008/05/29
Date d'abandon: 2012/10/15
Dénomination proposée: **'DrisBlueTwo'**
Nom commercial: Driscoll Wicked Felina

MÛRIER
(*Rubus)*

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5679
Date de la demande: 2006/11/27
Date d'abandon: 2012/10/15
Dénomination proposée: **'Eureka'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 10-6973
Date de la demande: 2010/05/03
Date d'abandon: 2012/11/05
Dénomination proposée: **'AR2008-02'**

TOMATE
(*Solanum lycopersicum var. lycopersicum)*

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Windsor (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6603
Date de la demande: 2009/04/01
Date d'abandon: 2012/10/10
Dénomination proposée: **'FDS142081'**

DEMANDES RETIRÉES

CALIBRACHOA
(*Calibrachoa)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7551
Date de la demande: 2012/03/12
Date du retrait: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'Sunbelkopaho'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7552
Date de la demande: 2012/03/12
Date du retrait: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'Sunbelkuche'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7553
Date de la demande: 2012/03/12
Date du retrait: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'Suncalsifobu'**

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7530
Date de la demande: 2012/02/24
Date du retrait: 2013/01/17
Dénomination proposée: **'CIFZ0011'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7531
Date de la demande: 2012/02/24
Date du retrait: 2013/01/17
Dénomination proposée: **'CIFZ0012'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7178
Date de la demande: 2011/02/24
Date du retrait: 2013/01/17
Dénomination proposée: **'CIFZ0016'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7179
Date de la demande: 2011/02/24
Date du retrait: 2013/01/17
Dénomination proposée: **'CIFZ0017'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7180
Date de la demande: 2011/02/24
Date du retrait: 2013/01/17
Dénomination proposée: **'CIFZ0018'**

► **Requérant:** Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7303
Date de la demande: 2011/06/07
Date du retrait: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'Dekgreenlizard'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6442
Date de la demande: 2008/10/02
Date du retrait: 2013/03/27
Dénomination proposée: **'Sunny Yomistique'**
Nom commercial: Sunny Mistique

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6443
Date de la demande: 2008/10/02
Date du retrait: 2013/03/27
Dénomination proposée: **'White Yomistique'**
Nom commercial: White Mistique

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6446
Date de la demande: 2008/10/02
Date du retrait: 2013/01/28
Dénomination proposée: **'Yoencino'**
Nom commercial: Encino

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6445
Date de la demande: 2008/10/02
Date du retrait: 2013/03/27
Dénomination proposée: **'Yolake Placid'**
Nom commercial: Lake Placid

COLÉUS
(*Solenostemon scutellarioides)*

► **Requérant:** Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7258
Date de la demande: 2011/04/06
Date du retrait: 2013/02/07
Dénomination proposée: **'UF08174'**
Nom commercial: Sultana

► **Requérant:** Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7259
Date de la demande: 2011/04/06
Date du retrait: 2013/02/07
Dénomination proposée: **'UF0843'**
Nom commercial: Wasabi

ÉRABLE
(*Acer palmatum)*

► **Requérant:** The Stepping Stones Nursery Limited, New Plymouth (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5986
Date de la demande: 2007/08/20
Date du retrait: 2013/02/08
Dénomination proposée: **'Gwen's Rose Delight'**

IMPATIENTE
(*Impatiens walleriana)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-6848
Date de la demande: 2010/02/18
Date du retrait: 2013/01/17
Dénomination proposée: **'Silt Oragsar'**
Nom commercial: Silhouette Orange Star '11

KIWI
(*Actinidia chinensis)*

► **Requérant:** Sun Rising Development (Agriculture) Limited, Hong Kong (Chine)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5624
Date de la demande: 2006/10/23
Date du retrait: 2013/01/23
Dénomination proposée: **'RS1'**

LOBÉLIE
(*Lobelia erinus)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7205
Date de la demande: 2011/03/04
Date du retrait: 2013/01/17
Dénomination proposée: **'KLELE11765'**

NÉMÉSIE
(*Nemesia)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-7118
Date de la demande: 2010/12/17
Date du retrait: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'GG Blue'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-7119
Date de la demande: 2010/12/17
Date du retrait: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'GG Pearl'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-7120
Date de la demande: 2010/12/17
Date du retrait: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'GG Pink'**

NÉMÉSIE
(*Nemesia denticulata x N. caerulea)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-7121
Date de la demande: 2010/12/17
Date du retrait: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'Sunjonbuho'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-7122
Date de la demande: 2010/12/17
Date du retrait: 2013/03/01
Dénomination proposée: **'Sunjonpiho'**

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7210
Date de la demande: 2011/03/04
Date du retrait: 2013/01/04
Dénomination proposée: **'KLEOE10181'**

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7508
Date de la demande: 2012/02/06
Date du retrait: 2013/01/17
Dénomination proposée: **'KLEPZ12321'**

PÉTUNIA (*Petunia)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 10-7143
Date de la demande: 2010/12/24
Date du retrait: 2013/01/10
Dénomination proposée: **'PEHY0005'**
Nom commercial: Sanguna Yellow

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7151
Date de la demande: 2011/01/12
Date du retrait: 2013/01/17
Dénomination proposée: **'NPCW11190'**

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** O. Spriensma, Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Numéro de la demande: 10-7050
Date de la demande: 2010/08/10
Date du retrait: 2013/02/01
Dénomination proposée: **'OS 96-77'**
Synonyme: Donna

► **Requérant:** SaKa Pflanzenzucht GmbH & Co. KG, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 09-6682
Date de la demande: 2009/07/10
Date du retrait: 2013/02/25
Dénomination proposée: **'Red Lady'**

► **Requérant:** Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 10-7150
Date de la demande: 2010/12/29
Date du retrait: 2013/01/21
Dénomination proposée: **'Yona'**

SOJA (*Glycine max)*

► **Requérant:** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6680
Date de la demande: 2009/07/08
Date du retrait: 2013/01/16
Dénomination proposée: **'OAC Heritage'**

RENONCIATION AU CERTIFICAT D'OBTENTION

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2370
Date de délivrance: 2006/02/22
Date de la renonciation: 2013/03/01
Dénomination approuvée: **'Pink Yograceland'**
Nom commercial: Pink Graceland

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2380
Date de délivrance: 2006/02/22
Date de la renonciation: 2013/03/01
Dénomination approuvée: **'White Yograceland'**
Nom commercial: White Graceland

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4016
Date de délivrance: 2011/03/17
Date de la renonciation: 2013/03/01
Dénomination approuvée: **'Currant Yomistique'**
Nom commercial: Currant Mistique

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3208
Date de délivrance: 2008/05/22
Date de la renonciation: 2013/03/27
Dénomination approuvée: **'Yellow Yograceland'**
Nom commercial: Yellow Graceland

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3821
Date de délivrance: 2010/03/19
Date de la renonciation: 2013/03/01
Dénomination approuvée: **'Yovail'**
Nom commercial: Vail

COLÉUS (*Solenostemon scutellarioides)*

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3702
Date de délivrance: 2010/01/06
Date de la renonciation: 2013/02/07
Dénomination approuvée: **'Balcenna'**
Nom commercial: Henna

► **Titulaire:** Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3704
Date de délivrance: 2010/01/06
Date de la renonciation: 2013/02/07
Dénomination approuvée: **'UF04335'**
Nom commercial: Electric Lime

IMMORTELLE À BRACTÉES (*Bracteantha bracteata)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3739
Date de délivrance: 2010/01/11
Date de la renonciation: 2013/03/01
Dénomination approuvée: **'Stabur Yel'**
Nom commercial: StrawBurst Yellow

IMPATIENTE
(*Impatiens walleriana)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3719
Date de délivrance: 2010/01/11
Date de la renonciation: 2013/03/01
Dénomination approuvée: **'Silte Oransar'**
Nom commercial: Silhouette Orange Star

KALANCHOÉ
(*Kalanchoe blossfeldiana)*

► **Titulaire:** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2709
Date de délivrance: 2007/03/12
Date de la renonciation: 2013/03/27
Dénomination approuvée: **'Fuego'**

NÉMÉSIE
(*Nemesia fruticans)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3499
Date de délivrance: 2009/05/25
Date de la renonciation: 2013/03/27
Dénomination approuvée: **'Cnem Pinka'**
Nom commercial: Confection Pink

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3100
Date de délivrance: 2007/12/24
Date de la renonciation: 2013/02/07
Dénomination approuvée: **'Balfanwite'**
Nom commercial: Fantasia White

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2230
Date de délivrance: 2005/10/27
Date de la renonciation: 2013/02/07
Dénomination approuvée: **'Balshopink'**
Nom commercial: Showcase Pink

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3101
Date de délivrance: 2007/12/24
Date de la renonciation: 2013/02/07
Dénomination approuvée: **'Balshorozle'**
Nom commercial: Showcase Rose Sizzle

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2229
Date de délivrance: 2005/10/27
Date de la renonciation: 2013/02/07
Dénomination approuvée: **'Sil Claudio'**
Nom commercial: Fantasia Strawberry Sizzle

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum)*

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3099
Date de délivrance: 2007/12/24
Date de la renonciation: 2013/02/07
Dénomination approuvée: **'Sil Ruben'**
Nom commercial: Colorcade Ruby

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2022
Date de délivrance: 2004/11/26
Date de la renonciation: 2013/02/05
Dénomination approuvée: **'Early Joy'**

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4047
Date de délivrance: 2011/03/23
Date de la renonciation: 2013/03/01
Dénomination approuvée: **'PER11406'**
Nom commercial: Winter Blush

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4048
Date de délivrance: 2011/03/23
Date de la renonciation: 2013/03/01
Dénomination approuvée: **'PER306'**
Nom commercial: Classic Marble

► **Titulaire:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2664
Date de délivrance: 2007/01/22
Date de la renonciation: 2013/02/27
Dénomination approuvée: **'PER975'**
Nom commercial: Visions of Grandeur

POIS
(*Pisum sativum)*

► **Titulaire:** Lantmännen SW Seed AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada: Bonis & Company Limited, Lindsay (Ontario)
Numéro du certificat: 1737
Date de délivrance: 2004/02/13
Date de la renonciation: 2013/01/21
Dénomination approuvée: **'SW CIRCUS'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: McCain Produce Inc., Florenceville-Bristol (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3969
Date de délivrance: 2010/11/25
Date de la renonciation: 2013/03/26
Dénomination approuvée: **'AR98-9'**

VIOLETTE
(*Viola cornuta)*

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4207
Date de délivrance: 2011/11/03
Date de la renonciation: 2013/02/06
Dénomination approuvée: **'Balvijac'**
Nom commercial: Jumping Jack

RETRAIT DU CERTIFICAT TEMPORAIRE

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7804
Date de la demande: 2012/11/26
Dénomination proposée: **'Alaska Bloom'**
Date du retrait: 2013/01/30

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 13-7842
Date de la demande: 2013/01/14
Dénomination proposée: **'L6567-15'**
Date du retrait: 2013/01/30

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7803
Date de la demande: 2012/11/26
Dénomination proposée: **'Sunray'**
Date du retrait: 2013/01/30

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

ABRICOTIER (*Prunus armeniaca)*

► **Titulaire:** The New Zealand Institute for Plant and Food Research Limited, Havelock North (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 2849
Date de délivrance: 2007/09/21
Date de la révocation: 2013/02/01
Dénomination: **'Vulcan'**

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Titulaire:** Busch Agricultural Resources LLC, Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Busch Agricultural Resources Inc. Canada, Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 2011
Date de délivrance: 2004/10/19
Date de la révocation: 2013/03/14
Dénomination: **'Tradition'**

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida)*

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 1041
Date de délivrance: 2001/10/01
Date de la révocation: 2013/02/01
Dénomination: **'Kakegawa S30'**
Nom commercial: Supertunia White

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3377
Date de délivrance: 2008/10/24
Date de la révocation: 2013/03/14
Dénomination: **'MP201'**
Nom commercial: Tiny Tunia Blue

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3378
Date de délivrance: 2008/10/24
Date de la révocation: 2013/03/14
Dénomination: **'MP205'**
Nom commercial: Tiny Tunia Cranberry

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3379
Date de délivrance: 2008/10/24
Date de la révocation: 2013/03/14
Dénomination: **'MP209'**
Nom commercial: Tiny Tunia Rose

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3380
Date de délivrance: 2008/10/24
Date de la révocation: 2013/03/14
Dénomination: **'MP221'**
Nom commercial: Tiny Tunia Silver

SOJA
(*Glycine max)*

► **Titulaire:** Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Mandataire au Canada: Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat: 3958
Date de délivrance: 2010/09/27
Date de la révocation: 2013/02/06
Dénomination: **'S26-F9'**

ANGÉLONIA
(Angelonia angustifolia)

Dénomination proposée: **'Balarcpur'**
Nom commercial: Archangel Purple
Numéro de la demande: 11-7242
Date de la demande: 2011/03/24
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ellen Leue, Pan American Seed Co., Elburn, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: 'Anbluim' (Angelface Blue) et 'Car Purr09' (Carita Purple)

Sommaire: *'Balarcpur' donne une plante plus haute que 'Car Purr09'. Les pousses ne sont pas anthocyanées ou le sont très faiblement sous l'inflorescence chez 'Balarcpur', alors qu'elles sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'Anbluim' et moyennement à fortement anthocyanées chez 'Car Purr09'. Les feuilles sont plus grandes chez 'Balarcpur' que chez 'Car Purr09'. Les deux lèvres de la corolle sont d'un violet plus clair chez 'Balarcpur' que chez 'Anbluim'. Le bourrelet formé par les nectaires est blanc chez 'Balarcpur', alors qu'il est violet chez 'Car Purr09'.*

Description:
PLANTE : en partie dressée et en partie étalée, à pousses non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées sous l'inflorescence.

DESSUS DES FEUILLES : vert moyen à vert foncé, moyennement luisant.

LÈVRES DE LA COROLLE : violettes (RHS N87A-B); marge de la lèvre inférieure faiblement à moyennement ondulée.
LOBES DE LA COROLLE : droits à moyennement réfléchis, sans rayures.
CHAMBRE DE LA FLEUR : plus large que longue, avec une densité moyenne à forte de marques rouge-violet fortement contrastantes.
POCHE : vert-jaune.
BOURRELET FORMÉ PAR LES NECTAIRES : blanc.

Origine génétique: 'Balarcpur' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en novembre 2005 dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée, à Elburn, en Illinois, aux États-Unis. Le parent femelle était la sélection exclusive 355-2, et le parent mâle, la sélection exclusive 1549. La sélection initiale a été effectuée en décembre 2006. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port, son époque de floraison et la grandeur de ses fleurs. Depuis, sa multiplication est assurée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balarcpur' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène à la fin de l'été 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 4 juillet dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balarcpur'

	'Balarcpur'	'Anbluim'*	'Car Purr09'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	31,0	32,4	23,9
écart-type	2,18	2,41	4,80
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	8,0	8,0	6,3
écart-type	0,38	0,47	0,54

Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	2,0	2,0	1,2
écart-type	0,10	0,18	0,18
Couleur des lobes de la corolle (RHS)			
lèvre supérieure	N87A-B, plus clair vers la chambre	83B avec tons N81B vers la chambre	N82A-B avec tons N87B
lèvre inférieure	N87A-B	83B avec tons N81B	plus gris que N87A-B

*variétés de référence

Angélonia: 'Balarcpur' (gauche) avec les variétés de référence 'Anbluim' (centre) et 'Car Purr09' (droite)

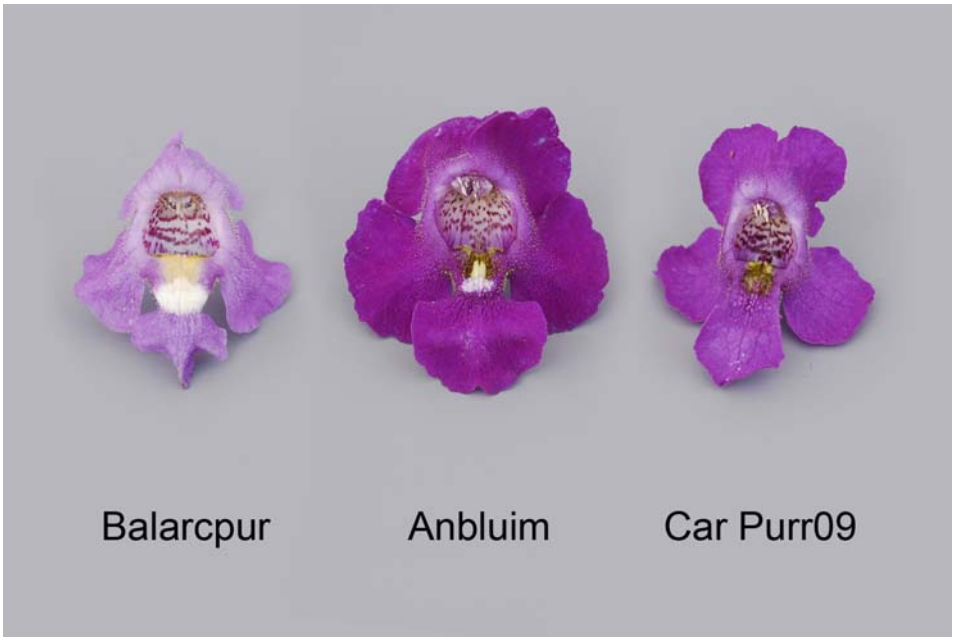

Angélonia: 'Balarcpur' (gauche) avec les variétés de référence 'Anbluim' (centre) et 'Car Purr09' (droite)

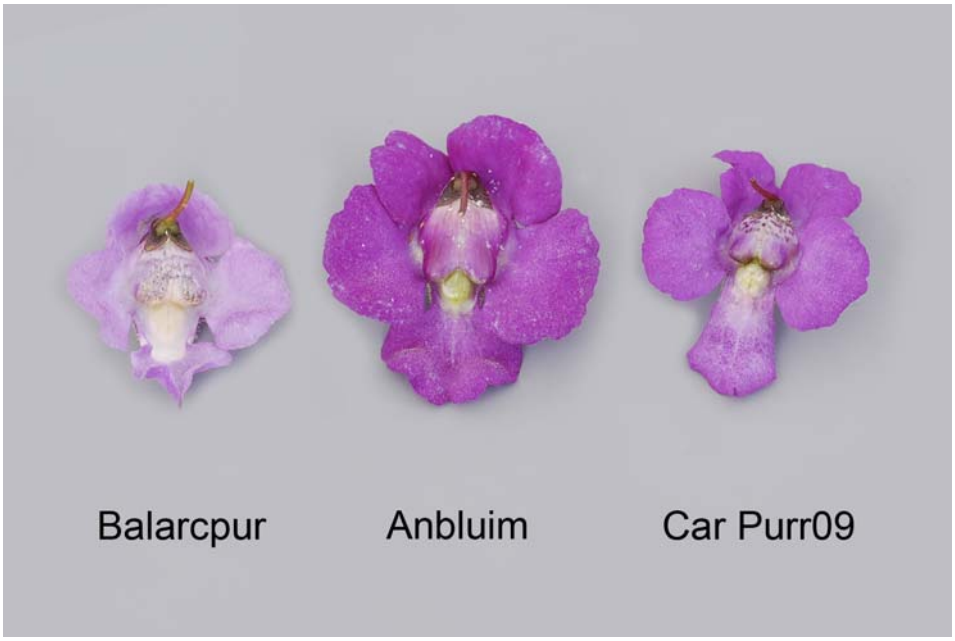

Angélonia: 'Balarcpur' (gauche) avec les variétés de référence 'Anbluim' (centre) et 'Car Purr09' (droite)

ARBRE AUX PAPILLONS
(Buddleja)

Dénomination proposée: **'Ice Chip'**
Numéro de la demande: 11-7361
Date de la demande: 2011/08/25
Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Dennis J. Werner, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Layne K. Snelling, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'White Ball'

Sommaire: *'Ice Chip' donne une plante plus courte que 'White Ball'. Le limbe des feuilles est plus court chez 'Ice Chip' que chez 'White Ball'. Le limbe des feuilles est en outre étroitement ové chez 'Ice Chip', tandis qu'il est lancéolé chez 'White Ball'. La zone de l'œil est jaune à orange chez 'Ice Chip', tandis qu'elle n'est pas différenciée chez 'White Ball'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, plus large que haute, à floraison hâtive.
POUSSES : vertes lorsque nouvelles, virant au brun avec le temps.
TIGES : à pubescence dense, à section modérément anguleuse.

LIMBE DES FEUILLES : étroitement ové, non panaché, plat à faiblement bombé entre les nervures, à marge dentée; dessus vert moyen, glabre ou à pubescence très clairsemée; dessous pubescent.

INFLORESCENCES : coniques, moyennes à denses.
CALICE : court, à pubescence moyenne à dense.
COROLLE : à zone de l'œil jaune à orange
LOBES DE LA COROLLE : dressés, espacés; face interne blanche (RHS NN155C); incisions de profondeur moyenne.

Origine génétique: 'Ice Chip' a été mise au point par des sélectionneurs de l'Université d'État de Caroline du Nord, à Raleigh, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Elle est issue d'un croisement contrôlé réalisé au cours de l'été 2005 entre la variété 'Blue Chip' (parent femelle) et la sélection exclusive 'NC2002-12' (parent mâle). Les semis ainsi obtenus ont été plantés en vue d'essais au champ au printemps 2006, à Jackson Springs, en Caroline du Nord. La nouvelle variété a été sélectionnée en août 2006 pour son port compact et étalé, sa ramification dense, ses fleurs blanches, ses inflorescences de grandeur intermédiaire et l'absence de production de graines en culture de plein champ. La première multiplication asexuée de 'Ice Chip' a été réalisée en août 2006, à Raleigh.

Épreuves et essais: Les essais de 'Ice Chip' ont été réalisés à l'extérieur au cours de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants racinés de 11,5 cm repiqués le 8 juillet 2011 dans des récipients de 13,5 litres. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Ice Chip'

	'Ice Chip'	'White Ball'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	34,2	42,6
écart-type	2,81	3,67
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	5,9	7,8
écart-type	0,34	0,42

*variété de référence

Arbre aux papillons: 'Ice Chip' (gauche) avec la variété de référence 'White Ball' (droite)

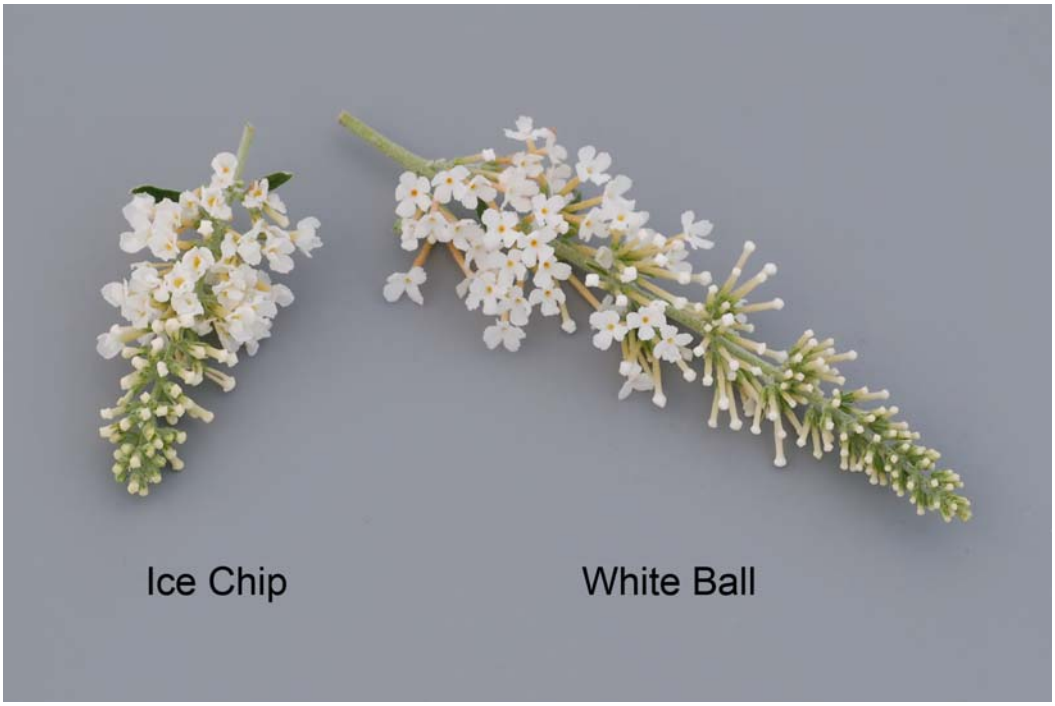

Arbre aux papillons: 'Ice Chip' (gauche) avec la variété de référence 'White Ball' (droite)

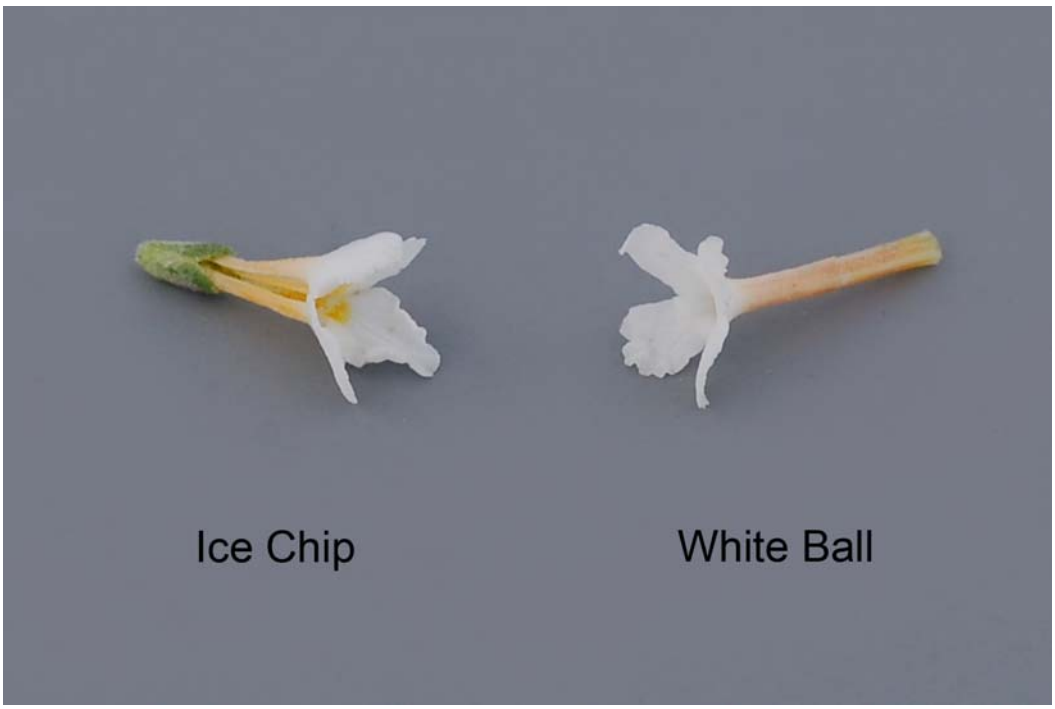

Arbre aux papillons: 'Ice Chip' (gauche) avec la variété de référence 'White Ball' (droite)

Dénomination proposée: **'Lilac Chip'**
Numéro de la demande: 11-7363
Date de la demande: 2011/08/29
Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Dennis J. Werner, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Layne K. Snelling, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Blue Chip' (Lo and Behold Blue Chip)

Sommaire: *'Lilac Chip' donne une plante plus courte que 'Blue Chip'. Le limbe des feuilles est plus court chez 'Lilac Chip' que chez 'Blue Chip'. Les lobes de la corolle sont espacés chez 'Lilac Chip', tandis qu'ils sont chevauchants chez 'Blue Chip'. Les incisions des lobes sont plus profondes chez 'Lilac Chip' que chez 'Blue Chip'. La face interne des lobes est violette chez 'Lilac Chip', tandis qu'elle est violet plus foncé avec la marge violet-bleu chez 'Blue Chip'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, plus large que haute, à floraison hâtive.
POUSSES : vertes lorsque nouvelles, virant au brun avec le temps.
TIGES : densément tomenteuses, à section modérément anguleuse.

LIMBE DES FEUILLES : étroitement ové, non panaché, plat à moyennement bombé entre les nervures, à marge dentée; dessus vert moyen, à pubescence clairsemée; dessous pubescent.

INFLORESCENCES : coniques, denses.
CALICE : court, à pubescence moyenne à dense.
COROLLE : à zone de l'œil orange.
LOBES DE LA COROLLE : dressés à semi-dressés, espacés; face interne violette (RHS 84A-B); incisions profondes.

Origine génétique: 'Lilac Chip' a été mise au point par des sélectionneurs de l'Université d'État de Caroline du Nord, à Raleigh, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Elle est issue d'un croisement contrôlé réalisé au cours de l'été 2005 entre la variété 'Blue Chip' (parent femelle) et la variété 'Miss Molly' (parent mâle). Les semis ainsi obtenus ont été plantés en vue

d'essais au champ au printemps 2006, à Jackson Springs, en Caroline du Nord. La nouvelle variété a été sélectionnée en août 2006 pour son port très compact, sa ramification dense, ses fleurs lilas, ses inflorescences de grandeur intermédiaire et sa faible production de graines en culture de plein champ. La première multiplication asexuée de 'Lilac Chip' a été réalisée en août 2006, à Raleigh.

Épreuves et essais: Les essais de 'Lilac Chip' ont été réalisés à l'extérieur au cours de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants racinés de 11,5 cm repiqués le 8 juillet 2011 dans des récipients de 13,5 litres. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Lilac Chip'

	'Lilac Chip'	**'Blue Chip'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	36,5	46,5
écart-type	1,85	3,86
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	5,8	6,5
écart-type	0,32	0,28
Couleur des lobes de la corolle (RHS)		
face interne	84A-B	N87A-B avec marge N88C

*variété de référence

Arbre aux papillons: 'Lilac Chip' (gauche) avec la variété de référence 'Blue Chip' (droite)

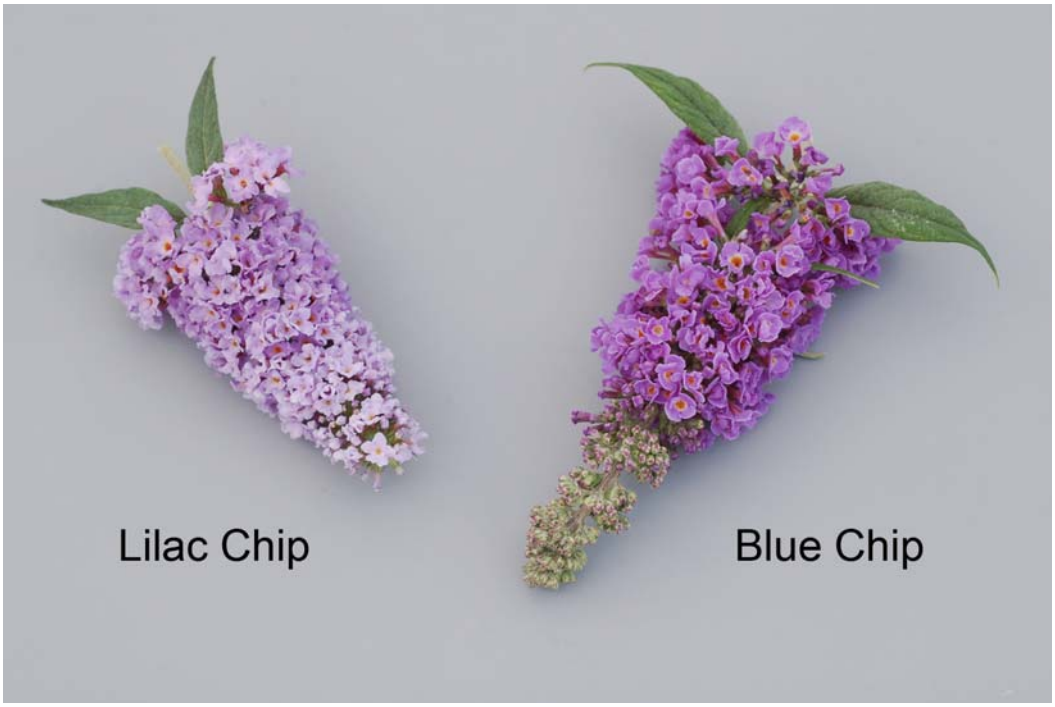

Arbre aux papillons: 'Lilac Chip' (gauche) avec la variété de référence 'Blue Chip' (droite)

ARBRE AUX PAPILLONS
(Buddleja davidii)

Dénomination proposée: **'Summer Skies'**
Numéro de la demande: 11-7373
Date de la demande: 2011/09/23
Requérant: University of Connecticut, Farmington, Connecticut (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark H. Brand, University of Connecticut, Storrs, Connecticut (États-Unis)
William Smith, Grand Haven, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Santana'

Sommaire: *'Summer Skies' donne une plante semi-dressée, tandis que 'Santana' donne une plante étalée. Le limbe des feuilles est plus grand chez 'Summer Skies' que chez 'Santana'. Le dessus du limbe est vert moyen et panaché de blanc chez 'Summer Skies', alors qu'il est vert clair et panaché de vert-jaune chez 'Santana'. Les inflorescences sont plus longues chez 'Summer Skies' que chez 'Santana'. La face interne des lobes de la corolle est violet-bleu clair avec du bleu-violet à la marge chez 'Summer Skies', tandis qu'elle est violette avec du violet plus clair au centre chez 'Santana'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, plus large que haute, à floraison intermédiaire à tardive.
POUSSES : vertes lorsque nouvelles, devenant brunâtres avec le temps.
TIGES : à pubescence moyennement dense, à section modérément anguleuse.

LIMBE DES FEUILLES : lancéolé à étroitement ové, plat à faiblement bombé entre les nervures, à marge dentée; dessus vert moyen, panaché de blanc, glabre ou à pubescence très clairsemée; dessous pubescent.

INFLORESCENCES : coniques, de densité moyenne.
CALICE : de longueur moyenne, à pubescence de densité moyenne.
COROLLE : à zone de l'œil orange.
LOBES DE LA COROLLE : semi-dressés, espacés, sans incisions ou à incisions peu profondes; face interne bleu violet clair (RHS 85A-B) avec du bleu-violet (RHS 91A) à la marge.

Origine génétique: 'Summer Skies' a été mise au point par des sélectionneurs de l'Université du Connecticut, à Storrs, au Connecticut, aux États-Unis. Elle a été obtenue par mutagenèse chimique d'un lot de graines de Buddleja davidii de couleurs assorties. Elle a été découverte et sélectionnée en juin 2007 pour ses anomalies phénotypiques et notamment pour ses feuilles à panachures vertes incluant des plages jaunes virant au blanc avec le temps, son port dressé et densément ramifié, ses panicules abondantes et sa floraison de longue durée. La première multiplication asexuée de 'Summer Skies' a été réalisée en juin 2007, à Storrs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Summer Skies' ont été réalisés à l'extérieur au cours de l'été 2012, dans les installations de la BioFlora Inc, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants racinés de 11,5 cm repiqués le 8 juillet 2011 dans des récipients de 13,5 litres. Les observations et mesures ont été faites le 8 août 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Summer Skies'

	'Summer Skies'	'Santana'*
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	15,3	10,0
écart-type	0,62	0,59
Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	3,3	2,4
écart-type	0,20	0,11

Longueur des inflorescences (cm)		
moyenne	20,8	8,4
écart-type	3,16	1,01
Couleur des lobes de la corolle (RHS)		
face interne	85A-B avec du 91A apparaissant à la marge	N81A-B avec du violet se rapprochant de N81D au centre

*variété de référence

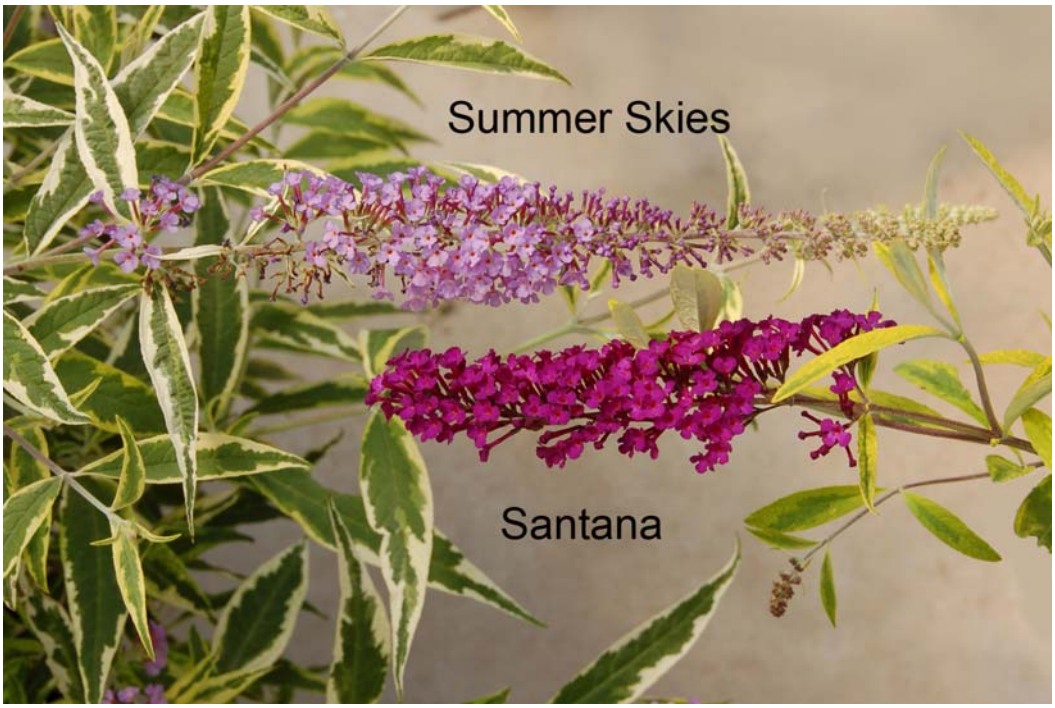

Arbre aux papillons: 'Summer Skies' (en haut) avec la variété de référence 'Santana' (en bas)

Arbre aux papillons: 'Summer Skies' (gauche) avec la variété de référence 'Santana' (droite)

ASARINA
(Asarina)

Dénomination proposée: **'Sunasahowa'**
Nom commercial: Lofos White
Numéro de la demande: 11-7232
Date de la demande: 2011/03/23
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Yasuko Isobe, Suntory Flowers Limited, Hyogo (Japon)

Variété de référence: 'Sunasashiro' (Lophos Summer Cream)

Sommaire: *Chez 'Sunasahowa', les pousses sont plus longues que chez 'Sunasashiro', et le limbe des feuilles est plus long et plus large. Le sommet du limbe est modérément aigu chez 'Sunasahowa', tandis qu'il est très aigu chez 'Sunasashiro'. Les incisions de la marge du limbe sont profondes chez 'Sunasahowa', alors qu'elles sont de profondeur moyenne chez 'Sunasashiro'. Le pédoncule est plus long chez 'Sunasahowa' que chez 'Sunasashiro'. Les sépales sont plus larges chez 'Sunasahowa' que chez 'Sunasashiro'. La corolle est plus longue et de plus grand diamètre chez 'Sunasahowa' que chez 'Sunasashiro'.*

Description:
PLANTE : rampante.
TIGE : vert moyen, à pubescence moyenne; tiges en pleine croissance non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées sur leur tiers médian.

LIMBE DES FEUILLES : largement ové, à sommet modérément aigu, à base cordée; marge dentée, à incisions profondes; dessus vert moyen, à pubescence moyenne à dense.

FLEURS : bilabiées.
BOUTON FLORAL : vert clair (RHS 145C-D).
CALICE : vert moyen, non anthocyané.
SÉPALES : ovés, à pubescence dense.
COROLLE : à marge moyennement ondulée; lobes supérieurs et inférieurs réfléchis, à face interne blanche (RHS NN155B); face dorsale et intérieur du tube blancs (se rapprochant de RHS 155C).

Origine génétique: 'Sunasahowa' est issue d'une auto-pollinisation de la variété exclusive 'AS6', réalisée en août 2007 dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En décembre 2008, un sujet a été sélectionné par le sélectionneur pour son port ainsi que pour la grandeur et la couleur de ses fleurs, puis il a été multiplié par bouturage. Une évaluation des caractères morphologiques de la plante, réalisée d'avril à octobre 2009 dans le cadre d'un essai en pots, a révélé que la nouvelle variété était distincte des autres variétés et présentait des caractères homogènes et stables.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunasahowa' ont été réalisés durant l'été 2012 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, tous obtenus de boutures racinées repiquées dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunasahowa'

	'Sunasahowa'	'Sunasashiro'*
Longueur des pousses (cm)		
moyenne	119,0	80,5
écart-type	12,02	12,96

Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	12,1	9,6
écart-type	0,92	0,49
Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	10,8	9,1
écart-type	0,84	1,39
Longueur du pédoncule (cm)		
moyenne	3,5	2,8
écart-type	0,15	0,20
Largeur des sépales (cm)		
moyenne	1,8	1,2
écart-type	0,08	0,15
Diamètre de la corolle (cm)		
moyenne	5,8	3,3
écart-type	0,28	0,36
Longueur de la corolle (cm)		
moyenne	8,7	6,8
écart-type	0,23	0,14

*variété de référence

Asarina: 'Sunasahowa' (gauche) avec la variété de référence 'Sunasashiro' (droite)

Asarina: 'Sunasahowa' (gauche) avec la variété de référence 'Sunasashiro' (droite)

Asarina: 'Sunasahowa' (gauche) avec la variété de référence 'Sunasashiro' (droite)

AZALÉE
(Rhododendron simsii)

Dénomination proposée: **'HORT01'**
Numéro de la demande: 09-6785
Date de la demande: 2009/12/01
Requérant: Hortibreed NV, Lochristi (Belgique)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Johan Vanderhaegen, Hortibreed NV, Lochristi (Belgique)

Variété de référence: 'Friedhelm Scherrer'

Sommaire: *Les fleurs sont doubles chez 'HORT01', alors qu'elles sont semi-doubles chez 'Friedhelm Scherrer'. Les taches de la gorge de la corolle sont espacées et faiblement marquées chez 'HORT01', tandis qu'elles sont tangentes et moyennement marquées chez 'Friedhelm Scherrer'.*

Description:
PLANTE : largement buissonnante, à floraison tardive.

JEUNES FEUILLES : à dessus vert clair.
FEUILLES ADULTES : courtes à moyennes, étroites, elliptiques à obovées; dessus vert foncé, moyennement pubescent; dessous vert clair.

INFLORESCENCE : à fleurs moyennement nombreuses.
FLEURS : doubles, pourvues d'un calice, en forme d'entonnoir évasé, de petit diamètre, non parfumées à faiblement parfumées, à pédicelle court à moyen.
LOBES DE LA COROLLE : à marge faiblement ondulée; face interne unicolore, marge et milieu des faces interne et externe rouge-rose foncé (RHS 53C).
GORGE DE LA COROLLE : de la même couleur que le milieu de la face interne des lobes de la corolle, présentant des taches espacées rouge-brun faiblement marquées.
ANTHÈRES : violettes.

Origine génétique: 'HORT01' a été sélectionnée en mars 2000 parmi une population de semis de *Rhododendron simsii* issus d'une hybridation entre 'Ambrosiana' et le semis exclusif '92138', réalisée en 1998 à Kruishoutem, en Belgique. 'HORT01' a été sélectionnée initialement pour ses fleurs persistantes et son port compact.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'HORT01' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2009/0901, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Azalée: 'HORT01'

Azalée: 'HORT01'

BLÉ
(Triticum aestivum)

Dénomination proposée: **'BW918'**
Numéro de la demande: 12-7606
Date de la demande: 2012/05/01
Requérant: Syngenta Canada, Inc., Morden (Manitoba)
Sélectionneur: Francis Kirigwi, Syngenta Seeds Canada Inc., Morden (Manitoba)

Variétés de référence: 'WR859CL' et 'McKenzie'

Sommaire: *'BW918' donne une plante intermédiaire à demi-étalée, alors que 'McKenzie' donne une plante demi-dressée à intermédiaire. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est moyenne chez 'BW918', alors qu'elle est élevée chez 'WR859CL'. 'BW918' donne une plante plus haute que 'WR859CL'. L'épi de 'BW918' est cylindrique, alors que ceux de 'WR859CL' et de 'McKenzie' sont effilés. Le bec de la glume inférieure est moyen à long chez 'BW918', alors qu'il est très court chez 'McKenzie'. Le sillon du grain est de largeur moyenne chez 'BW918', alors qu'il est étroit chez 'WR859CL'. 'BW918' est tolérante aux herbicides à base d'imazamox, alors que 'McKenzie' ne l'est pas.*

Description:
PLANTE : blé commun de type roux vitreux de printemps, à port intermédiaire à semi-étalé au stade des 5 à 9 talles.

PLANTULE (au stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; limbe et gaine des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres; gaine faiblement à moyennement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; fréquence moyenne de sujets à dernière feuille recourbée.

ÉPI : cylindrique, moyen à dense, faiblement glauque à intermédiaire entre faiblement glauque et moyennement glauque; arêtes de même longueur que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : dressé, blanc, à arêtes blanches; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence moyenne à intermédiaire entre moyenne et dense.
PAILLE (à maturité) : non anthocyanée; moelle d'épaisseur moyenne en coupe transversale.

GLUME INFÉRIEURE : moyenne à longue, large à intermédiaire entre moyenne et large, glabre.
GLUME INFÉRIEURE, TRONCATURE : de largeur moyenne, légèrement oblique à droite.
GLUME INFÉRIEURE, BEC : moyen à long.
GRAIN : rouge moyen, de grosseur et de longueur moyennes, moyen à large, ové à ovale, à joue anguleuse; poils de la brosse courts à moyens; germe de taille moyenne, rond à ovale; sillon de largeur moyenne, peu profond à moyen.

RÉSISTANCE AUX HERBICIDES : plante adaptée au système Clearfield de lutte contre les mauvaises herbes.

Origine génétique: 'BW918' (désignation expérimentale 03S2057-1) est issue d'un croisement entre '99S2232-10' et '99S3228-4' réalisé en 2003 à Berthoud, au Colorado. En 2004, des épis ont été sélectionnés individuellement parmi une population F2 et ont fait l'objet d'un criblage dans une pépinière de sélection de Syngenta Canada, Inc. à Rosebank, au Manitoba. Les générations F3 et F4 ont été produites en serre par la méthode de la filiation unipare; à l'été 2005, les graines des lignes-épis F5 ont été mises en mélange séparément. En 2006, les descendances F6 de chaque lot ainsi obtenu ont été soumises à un criblage et à une sélection dans deux pépinières d'observation à Rosebank et à Souris, au Manitoba. Une de ces descendances a été désignée '03S2057-1' et mise à l'essai dans des parcelles de recherche en 2007 et 2008. En 2007, 80 épis ont été prélevés dans une parcelle de multiplication F8 (issue de graines sélectionnées à la F4) pour les premiers travaux de pureté variétale. Durant les saisons de culture 2009 à 2011, '03S2057-1' a été évaluée sous la désignation 'BW918' dans le cadre des Essais coopératifs du blé panifiable de l'Ouest. En 2011, la semence du sélectionneur de 'BW918' a été produite à Berthoud.

Épreuves et essais: Les essais de 'BW918' ont été réalisés au cours des étés 2011 et 2012 à Rosebank, au Manitoba, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle mesurait 1,2 mètre de largeur et 3,0 mètres de longueur et renfermait 2400 sujets. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 20 mesures prises en 2011 et 10 mesures prises en 2012.

Tableau de comparaison pour 'BW918'

	'BW918'	'WR859CL'*	'McKenzie'*
Hauteur de la plante, arêtes comprises (cm)			
moyenne 2011	104,0	93,4	107,9
écart-type 2011	2,91	1,9	4,49
moyenne 2012	97,1	92,2	98,3
écart-type 2012	2,71	3,09	2,11

*variétés de référence

Blé: 'BW918' (droite) avec les variétés de référence 'WR859CL' (centre) et 'McKenzie' (gauche)

Dénomination proposée: **'HY 300-HRW'**
Numéro de la demande: 11-7172
Date de la demande: 2011/02/22
Requérant: Agrigenetics, Inc. (A division of Dow AgroSciences Inc.), Indianapolis, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Sélectionneur: Mark Etienne, Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)

Variétés de référence: 'Warthog' et 'Wentworth'

Sommaire: *Au stade du gonflement, la gaine des feuilles inférieures est glabre chez 'HY 300-HRW', alors qu'elle présente une pubescence clairsemée à moyenne chez 'Wentworth'. Au stade du gonflement, la gaine de la dernière feuille est glabre chez 'HY 300-HRW', alors qu'elle présente une pubescence clairsemée chez 'Wentworth'. La gaine de la dernière feuille et le col de l'épi sont moyennement glauques chez 'HY 300-HRW', alors qu'ils sont fortement à très fortement glauques chez 'Warthog'. L'épiaison survient plus tôt chez 'HY 300-HRW' que chez 'Warthog'. À maturité, l'épi de 'HY 300-HRW' est incliné à retombant, alors que celui de 'Warthog' est dressé, et celui de 'Wentworth' est dressé à retombant. La pubescence de la face convexe de l'article apical du rachis est moyenne à très dense chez 'HY 300-HRW', alors qu'elle est très clairsemée à clairsemée chez 'Wentworth'. La pubescence interne de la glume inférieure est d'étendue moyenne chez 'HY 300-HRW', alors qu'elle est clairsemée chez 'Wentworth'. Le poids de mille grains est moins élevé chez 'HY 300-HRW' que chez 'Wentworth'. 'HY 300-HRW' est résistante au point noir et à la mélanose (*Cochliobolus sativus, Alternaria *sp.*, Pseudomonas syringae *pv.* atrofaciens*), tandis que 'Warthog' y est modérément sensible, et 'Wentworth', modérément sensible à sensible. 'HY 300-HRW' est modérément sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum, Fusarium *sp.), tandis que 'Warthog' y est sensible, et 'Wentworth', très sensible.*

Description:

PLANTE : blé commun de type roux vitreux d'hiver, à port semi-dressé au stade des 5 à 9 talles, à maturation hâtive à intermédiaire.

PLANTULE (au stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; gaine des feuilles inférieures glabre; limbe des feuilles inférieures à pubescence clairsemée.

DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : à gaine glabre et moyennement glauque; oreillettes très fortement anthocyanées; limbe à pubescence clairsemée à moyenne; fréquence faible à élevée de sujets à dernière feuille recourbée.

ÉPI : effilé à cylindrique, lâche à moyen, moyennement glauque à l'épiaison; arêtes rudimentaires, plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : incliné à retombant, blanc à jaune, face convexe de l'article apical du rachis à pubescence moyenne à très dense.
ARÊTES À MATURITÉ : blanches
COL DE L'ÉPI : légèrement courbé, moyennement glauque à l'épiaison.
PAILLE (à maturité) : non anthocyanée; moelle mince en coupe transversale.

GLUME INFÉRIEURE : de longueur et de largeur moyennes, à pubescence interne d'étendue moyenne.
GLUME INFÉRIEURE, TRONCATURE : étroite à moyenne, légèrement oblique à droite.
GLUME INFÉRIEURE, BEC : très court à court, droit à légèrement courbé.
LEMME INFÉRIEURE : à bec légèrement courbé.
GRAIN : rouge clair à rouge moyen, de grosseur et de longueur moyennes, étroit à moyen, largement elliptique à elliptique, à joue arrondie à anguleuse; poils de la brosse moyens à longs; germe de grande taille, ovale à largement elliptique; sillon étroit à large, peu profond à moyen.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne survie hivernale; poids de 1000 grains = 36,5 g; teneur en protéines = 12,3 %.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante au point noir et la mélanose (*Cochliobolus sativa*, *Alternaria* sp., *Pseudomonas syringae* pv. *atrofaciens*) et au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (BYDV), résistante à modérément résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), modérément résistante au virus de la mosaïque striée en fuseau du blé (WSSMV), modérément résistante à modérément sensible à la tache septorienne (*Septoria tritici*) et à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*) et modérément sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* sp.).

Origine génétique: 'HY 300-HRW' (désignation expérimentale TW 300-001) est une lignée dihaploïde issue d'un croisement 'Waldorf' / TW 97407 réalisé en 1999 et 2000 à Nairn, en Ontario ('Waldorf' = 'Fundulea'/Karl-92, et TW 97407 = 'Ruby'/Semu1841). La lignée dihaploïde a été obtenue par la méthode de la pollinisation par le maïs. La génération Y2 a été semée en pépinière durant l'automne 2001; au cours de l'été 2002, elle a fait l'objet d'une sélection visant le rendement, les caractères du grain, caractéristiques agronomiques et les paramètres de qualité du grain. TW300-001 a été inscrite à un essai non répété mené en durant l'automne 2002 puis à des évaluations de rendement jusqu'en 2007. Elle a également été inscrite aux Essais orthogonaux du blé vitreux de l'Ontario de 2005-2006 et de 2006-2007.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'HY 300-HRW' ont été réalisés au cours des saisons de culture 2011 et 2012 à Nairn, en Ontario, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle mesurait 4,14 mètres carrés et comportait 6 rangs de 3,0 mètres espacés de 18 cm. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 20 mesures prises chaque année chez chacune des variétés.

Tableau de comparaison pour 'HY 300-HRW'

	'HY 300-HRW'	**'Warthog'***	**'Wentworth'***
Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis l'ensemencement jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)			
moyenne	149,5	151,8	150,8

*variétés de référence

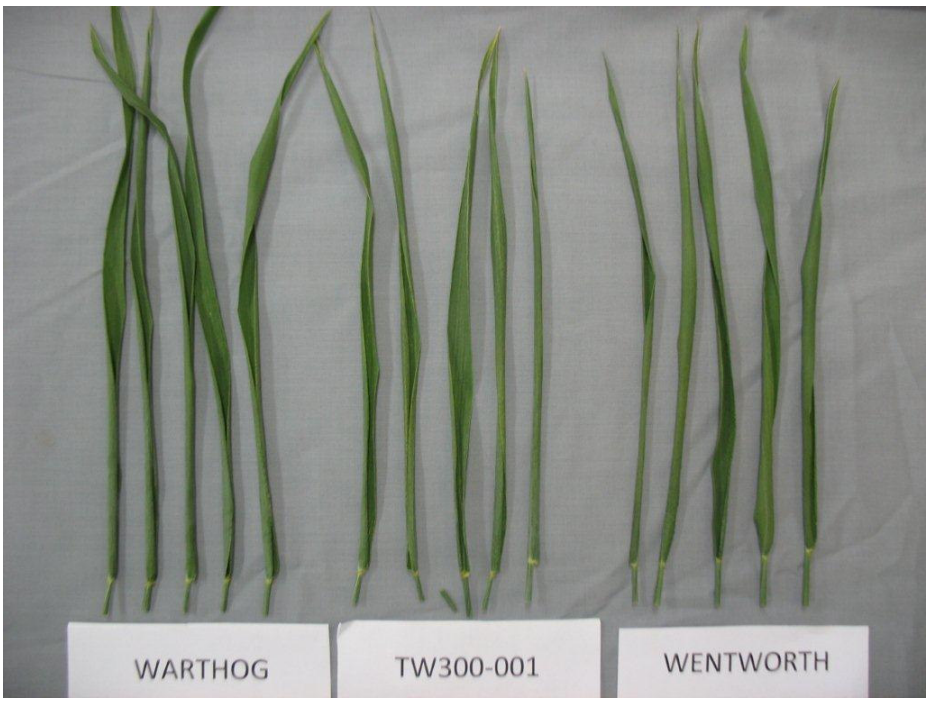

Blé: 'HY 300-HRW' (centre) avec les variétés de référence 'Warthog' (gauche) et 'Wentworth' (droite)

Blé: 'HY 300-HRW' (centre) avec les variétés de référence 'Wentworth' (gauche) et 'Warthog' (droite)

Dénomination proposée: **'Pintail'**
Numéro de la demande: 12-7474
Date de la demande: 2012/01/12
Requérant: Alberta Agriculture and Rural Development, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Donald F. Salmon, Alberta Agriculture and Rural Development, Lacombe (Alberta)

Variétés de référence: 'CDC Ptarmigan' et 'Radiant'

Sommaire: *Au stade des 5 à 9 talles, la plante est semi-dressée chez 'Pintail', alors qu'elle est semi-étalée chez 'CDC Ptarmigan'. La fréquence des sujets à dernière feuille retombante est moyenne chez 'Pintail', alors qu'elle est élevée chez 'CDC Ptarmigan'. Au stade du gonflement, la dernière feuille de 'Pintail' est plus courte et plus étroite que celle de 'CDC Ptarmigan'. La gaine de la dernière feuille est moyennement glauque chez 'Pintail', alors qu'elle est faiblement glauque chez 'CDC Ptarmigan'. L'épiaison survient plus tôt chez 'Pintail' que chez 'CDC Ptarmigan'. L'épi de 'Pintail' présente des arêtes rudimentaires, alors que celui de 'CDC Ptarmigan' ne présente pas d'arêtes, et celui de 'Radiant' présente des arêtes normales. À maturité, l'épi et ses arêtes sont blancs chez 'Pintail', alors qu'ils sont bruns chez 'Radiant'. La troncature de la glume inférieure est légèrement oblique et de largeur moyenne chez 'Pintail', alors qu'elle est oblique et étroite chez 'Radiant'. La glume inférieure est de longueur et de largeur moyennes chez 'Pintail', alors qu'elle est longue et étroite chez 'Radiant'. Le bec de la glume inférieure est de longueur moyenne chez 'Pintail', alors qu'il est long chez 'Radiant'. La maturation survient à une époque intermédiaire chez 'Pintail', alors qu'elle est tardive chez 'CDC Ptarmigan'. Le grain de 'Pintail' est rouge moyen et de type roux vitreux, alors que celui de 'CDC Ptarmigan' est blanc et de type tendre blanc. 'Pintail' est modérément résistante à modérément sensible à la rouille des tiges (*Puccinia graminis *f. sp.* tritici*), alors que 'CDC Ptarmigan' et 'Radiant' sont sensibles à cette maladie. 'Pintail' est modérément résistante à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*), alors que 'CDC Ptarmigan' y est sensible.*

Description:
PLANTE : blé commun de type roux vitreux d'hiver, à port semi-dressé au stade des 5 à 9 talles, à époque de maturation intermédiaire.

PLANTULE (au stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : à gaine et limbe glabres; gaine moyennement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; fréquence moyenne de sujets à dernière feuille recourbée.

ÉPI : effilé, lâche à moyen, faiblement glauque à l'épiaison; arêtes rudimentaires, plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : incliné, blanc, face convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.
ARÊTES À MATURITÉ : blanches.
COL DE L'ÉPI : droit, faiblement glauque à l'épiaison.
PAILLE (à maturité) : non anthocyanée; moelle mince en coupe transversale.

GLUME INFÉRIEURE : de longueur et de largeur moyennes, à pubescence interne clairsemée.
GLUME INFÉRIEURE, TRONCATURE : de largeur moyenne, légèrement oblique.
GLUME INFÉRIEURE, BEC : de longueur moyenne, légèrement courbé.
LEMME INFÉRIEURE : à bec légèrement courbé.
GRAIN : rouge moyen, petit à moyen, court à moyen, de largeur moyenne, ovale à elliptique, à joue arrondie à anguleuse; poils de la brosse courts à moyens; germe de taille moyenne, rond à ovale; sillon moyen à large, moyennement profond à profond.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne survie hivernale; résistance médiocre à la germination sur pied; poids de 1000 grains = 29,5 g; teneur en protéines = 10,5 %.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f.sp. *tritici*) et à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*), modérément résistante à modérément sensible à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f.sp. *tritici*), modérément sensible à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* sp.) et très sensible à la carie commune (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*).

Origine génétique: 'Pintail' (désignations expérimentales W460 et 00H050) est une lignée dihaploïde créée en 2001, à Lacombe, en Alberta, à partir de 98W049, qui avait été créée en 1998 et avait pour généalogie 93W022 / 'CDC KESTREL' // 'CDC CLAIR' / 3 / 'AC READYMADE' / 4 / 83W020007 / 5 / 'CDC HARRIER'. 83W020007 est issue d'un croisement entre 78W005002 et 'Norstar'. La sélection a été effectuée en phytotron et en parcelles de plein champ en 2001 et 2002, en fonction de la survie hivernale, du type de plante et de la résistance aux maladies. Les essais de rendement ont été menés dans diverses localités de 2003 à 2010. 'Pintail' a été inscrite aux Essais coopératifs de niveau " C " de 2008 à 2010.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Pintail' ont été réalisés au cours des étés 2011 et 2012 à Lacombe, en Alberta, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle mesurait 2,8 mètres carrés et comportait 8 rangs de 2,5 mètres espacés de 14 cm. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 20 mesures prises chaque année chez chacune des variétés.

Tableau de comparaison pour 'Pintail'

	'Pintail'	'CDC Ptarmigan'*	'Radiant'*
Longueur de la dernière feuille, au stade du gonflement (mm)			
moyenne 2011	17,20	24,60	20,25
écart-type	1,28	1,79	1,59
moyenne 2012	18,75	23,65	18,95
écart-type	2,05	2,85	2,06
Largeur de la dernière feuille, au stade du gonflement (mm)			
moyenne 2011	12,05	14,35	13,0
écart-type	1,05	0,81	0,65
moyenne 2012	13,05	14,95	13,40
écart-type	0,69	0,76	0,60
Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis l'ensemencement jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)			
moyenne	175	178	174

*variétés de référence

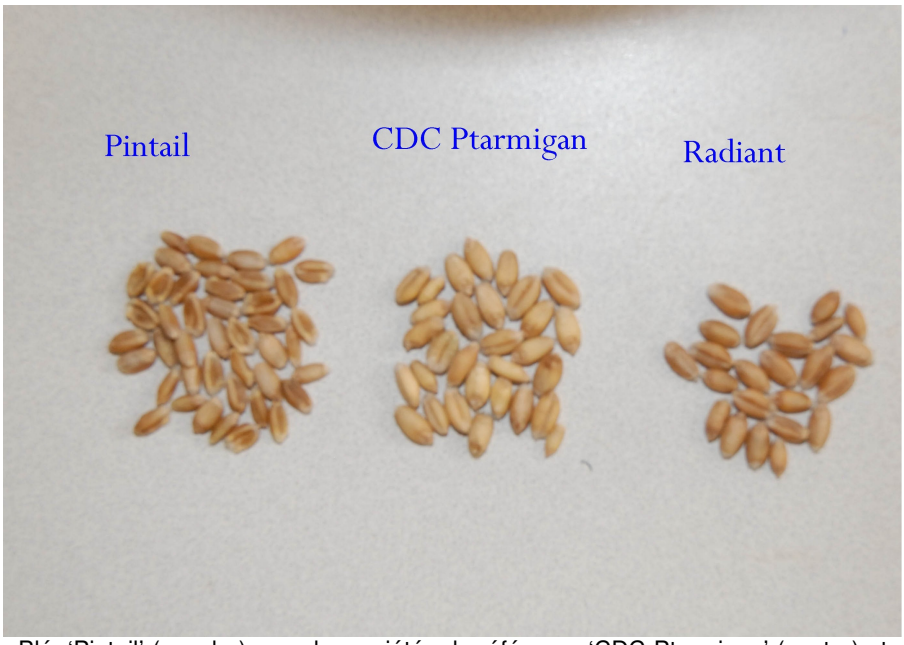

Blé: 'Pintail' (gauche) avec les variétés de référence 'CDC Ptarmigan' (centre) et 'Radiant' (droite)

Blé: 'Pintail' (gauche) avec les variétés de référence 'CDC Ptarmigan' (centre) et 'Radiant' (droite)

BOUGAINVILLÉE
(Bougainvillea)

Dénomination proposée: **'Kasumi'**
Nom commercial: Sunvillea Light Pink
Numéro de la demande: 11-7155
Date de la demande: 2011/01/24
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Masahiro Nakano, Suntory Flowers Limited, Aichi (Japon)

Variétés de référence: 'Helen Johnson' et 'Sasara' (Sunvillea Cream)

Sommaire: *Les entre-nœuds sont plus courts chez 'Kasumi' que chez 'Helen Johnson'. Les tiges de 'Kasumi' sont inermes, tandis que celles de 'Helen Johnson' possèdent des épines de longueur moyenne. Les feuilles et les bractées de 'Kasumi' sont plus petites que celles de 'Helen Johnson'. L'inflorescence de 'Kasumi' est constituée de bractées réunies en de nombreux groupes moyens à denses, alors que celle de 'Helen Johnson' est constituée de bractées réunies en groupes clairsemés peu nombreux à moyennement nombreux. 'Kasumi' se distingue également des deux variétés de référence par la couleur des deux faces de ses jeunes bractées.*

Description:
PLANTE : dressée et compacte.
JEUNE POUSSE : vert clair, faiblement anthocyanée.
TIGE : inerme.

LIMBE DES FEUILLES : vert clair à vert moyen, moyennement ové, à sommet obtus; marge plane à faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : constituée de bractées réunies en de nombreux groupes axillaires moyens à denses; fleurs présentes.
JEUNES BRACTÉES : à face externe brun-jaune clair (RHS 161A) lorsqu'elles sont encore petites; face interne rose-bleu clair (RHS 62C) avec des tons brun-jaune clair (RHS 161D) lorsque le calice n'est pas encore ouvert; face interne rose-bleu clair (RHS 62C) une fois le calice ouvert.
BRACTÉES : simples, moyennement ovées, à base obtuse; dessus des lobes du calice brun-jaune clair (RHS 158D) avec du rose-bleu clair (RHS 65C) sur les lobes les plus étroits; face interne des bractées rose-bleu clair (RHS 62C) après le flétrissement des lobes du calice.

Origine génétique: 'Kasumi' est issue d'une mutation de plante entière découverte chez la variété 'Konatu' en juillet 2004, dans un secteur isolé de Tsushima, dans la préfecture d'Aichi, au Japon. Le sujet mutant a été cultivé en milieu contrôlé de juillet 2007 à août 2008, ce qui a permis d'en examiner les caractères morphologiques et de conclure qu'il était distinct de toute autre variété de bougainvillée. La nouvelle variété a été appelée 'Kasumi'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Kasumi' ont été réalisés en serre de polyvinyle au cours de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm peu profonds. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Kasumi'

	'Kasumi'	'Helen Johnson'*	'Sasara'*
Longueur des entre-nœuds (cm)			
moyenne	0,4	1,5	0,4
écart-type	0,04	0,37	0,05

Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	4,5	5,9	4,6
écart-type	0,23	0,30	0,25
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	2,7	4,5	2,9
écart-type	0,16	0,29	0,23
Longueur des bractées (cm)			
moyenne	2,3	4,1	2,3
écart-type	0,11	0,51	0,12
Largeur des bractées (cm)			
moyenne	1,4	2,9	1,5
écart-type	0,11	0,43	0,14
Couleur de la face externe des jeunes bractées (RHS)			
encore petites	161A (avec tons rouges)	plus clair que 59D	160A
Couleur de la face interne des jeunes bractées (RHS)			
calice non ouvert	proche de 62C avec tons proches de 161D	plus vif que 71D	N155D
calice ouvert	proche de 62C	71D	N155D avec tons 65B-C

*variétés de référence

Bougainvillée: 'Kasumi' (gauche) avec les variétés de référence 'Helen Johnson' (centre) and 'Sasara' (droite)

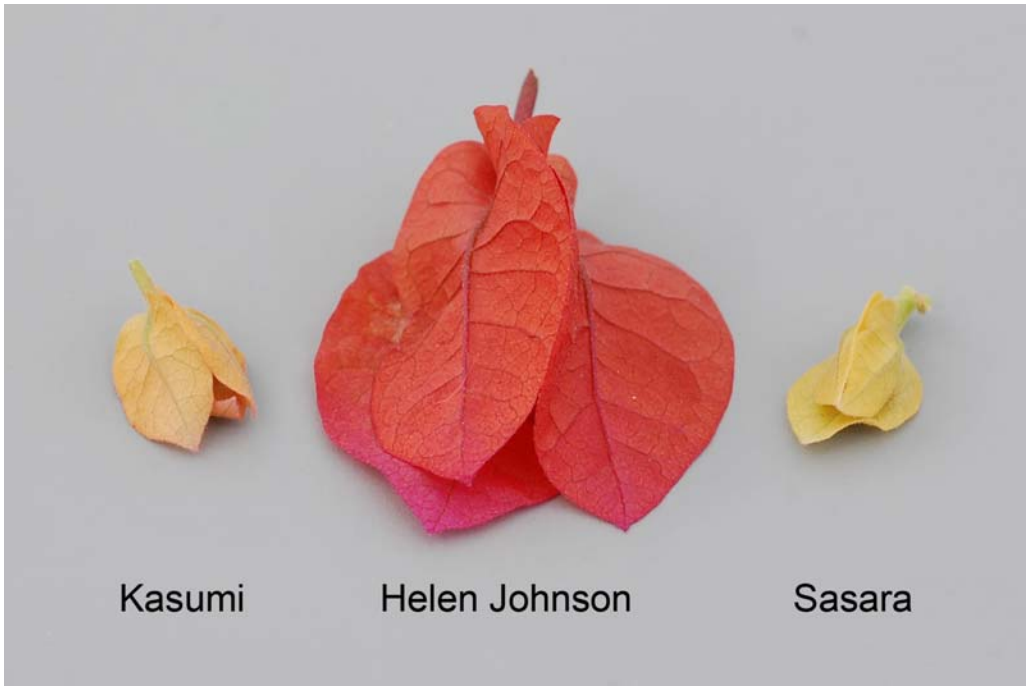

Bougainvillée: 'Kasumi' (gauche) avec les variétés de référence 'Helen Johnson' (centre) and 'Sasara' (droite)

Bougainvillée: 'Kasumi' (gauche) avec les variétés de référence 'Helen Johnson' (centre) and 'Sasara' (droite)

Dénomination proposée: **'Koiro'**
Nom commercial: Sunvillea Deep Pink
Numéro de la demande: 11-7156
Date de la demande: 2011/01/24
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Masahiro Nakano, Suntory Flowers Limited, Aichi (Japon)

Variétés de référence: 'Helen Johnson' et 'Kasumi' (Sunvillea Light Pink)

Sommaire: *Les entre-nœuds sont plus courts chez 'Koiro' que chez 'Helen Johnson'. Les tiges de 'Koiro' sont inermes, tandis que celles de 'Helen Johnson' possèdent des épines de longueur moyenne. Les feuilles et les bractées de 'Koiro' sont plus petites que celles de 'Helen Johnson'. L'inflorescence de 'Koiro' est constituée de bractées réunies en de nombreux groupes moyens à denses, alors que celle de 'Helen Johnson' est constituée de bractées réunies en groupes clairsemés peu nombreux à moyennement nombreux. 'Koiro' se distingue également des deux variétés de référence par la couleur des deux faces de ses jeunes bractées.*

Description:
PLANTE : dressée et compacte.
JEUNE POUSSE : vert clair, faiblement anthocyanée.
TIGE : inerme.

LIMBE DES FEUILLES : vert clair à vert moyen, moyennement ové, à base obtuse; marge plane à faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : constituée de bractées réunies en de nombreux groupes axillaires moyens à denses; fleurs présentes.
JEUNES BRACTÉES : à face externe rouge-violet (RHS 59D) lorsqu'elles sont encore petites; face interne rose-bleu (RHS 71D) lorsque le calice n'est pas encore ouvert; face interne violette (RHS N74B) une fois le calice ouvert.
BRACTÉES : simples, moyennement ovées, à base obtuse; dessus des lobes du calice brun-jaune clair (RHS 158D) avec du rose-bleu clair (RHS 65C) sur les lobes les plus étroits; face interne des bractées rose-bleu (RHS N74C) après le flétrissement des lobes du calice.

Origine génétique: 'Koiro' est issue d'une mutation de plante entière découverte chez la variété 'Konatu' en avril 2006, dans un secteur isolé de Tsushima, dans la préfecture d'Aichi, au Japon. Le sujet mutant a été cultivé en milieu contrôlé d'avril 2008 à mars 2009, ce qui a permis d'en examiner les caractères morphologiques et de conclure qu'il était distinct de toute autre variété de bougainvillée. La nouvelle variété a été appelée 'Koiro'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Koiro' ont été réalisés en serre de polyvinyle au cours de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm peu profonds. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Koiro'

	'Koiro'	'Helen Johnson'*	'Kasumi'*
Longueur des entre-nœuds (cm)			
moyenne	0,5	1,5	0,4
écart-type	0,08	0,37	0,04
Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	4,6	5,9	4,5
écart-type	0,15	0,30	0,23
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	2,8	4,5	2,7
écart-type	0,18	0,29	0,16
Longueur des bractées (cm)			
moyenne	2,4	4,1	2,3
écart-type	0,18	0,51	0,11

Largeur des bractées (cm)			
moyenne	1,5	2,9	1,4
écart-type	0,08	0,43	0,11
Couleur de la face externe des jeunes bractées (RHS)			
encore petites	beaucoup plus clair que 59D	plus clair que 59D	161A
Couleur de la face interne des jeunes bractées (RHS)			
calice non ouvert	plus vif que 71D	plus vif que 71D	proche de 62C avec tons proches de 161D
calice ouvert	plus clair que N74B	71D	proche de 62C

*variétés de référence

Bougainvillée: 'Koiro' (gauche) avec les variétés de référence 'Helen Johnson' (centre) et 'Kasumi' (droite)

Bougainvillée: 'Koiro' (gauche) avec les variétés de référence 'Helen Johnson' (centre) et 'Kasumi' (droite)

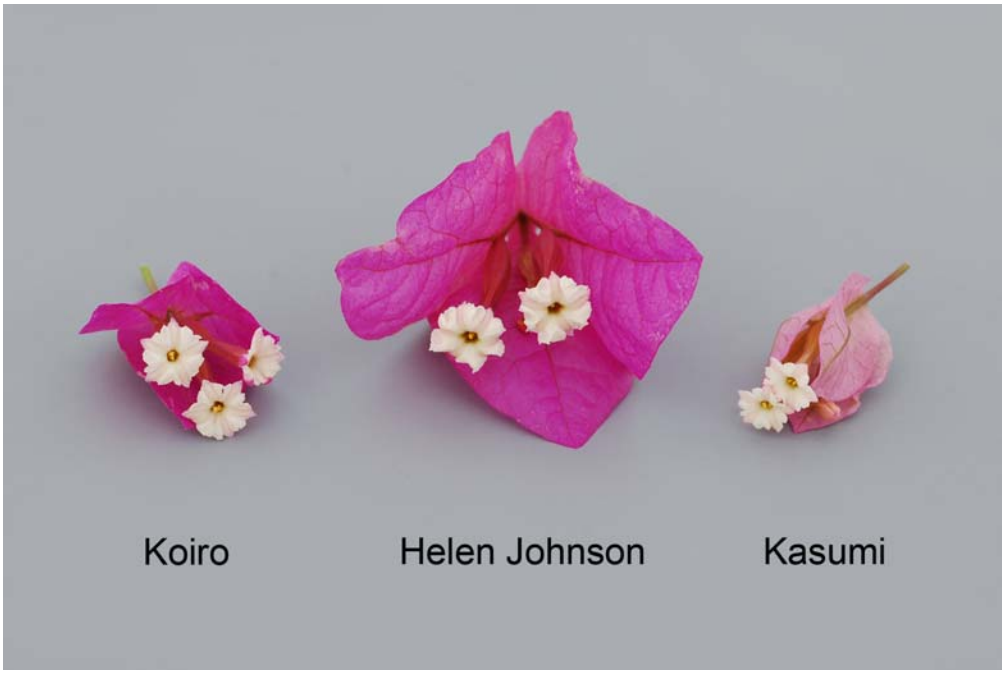

Bougainvillée: 'Koiro' (gauche) avec les variétés de référence 'Helen Johnson' (centre) et 'Kasumi' (droite)

Dénomination proposée: **'Sasara'**
Nom commercial: Sunvillea Cream
Numéro de la demande: 11-7157
Date de la demande: 2011/01/24
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Masahiro Nakano, Suntory Flowers Limited, Aichi (Japon)

Variétés de référence: 'Helen Johnson' et 'Kasumi' (Sunvillea Light Pink)

Sommaire: *Les entre-nœuds sont plus courts chez 'Sasara' que chez 'Helen Johnson'. Les tiges de 'Sasara' sont inermes, tandis que celles de 'Helen Johnson' possèdent des épines de longueur moyenne. Les feuilles et les bractées de 'Sasara' sont plus petites que celles de 'Helen Johnson'. L'inflorescence de 'Sasara' est constituée de bractées réunies en groupes de densité moyenne moyennement nombreux à nombreux, alors que celle de 'Helen Johnson' est constituée de bractées réunies en groupes clairsemés peu nombreux à moyennement nombreux. 'Sasara' se distingue également des deux variétés de référence par la couleur des deux faces de ses jeunes bractées.*

Description:
PLANTE : dressée et compacte.
JEUNE POUSSE : vert clair, faiblement anthocyanée.
TIGE : inerme.

LIMBE DES FEUILLES : vert clair à vert moyen, moyennement ové, à base obtuse; marge plane à faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : constituée de bractées réunies en groupes axillaires de densité moyenne moyennement nombreux à nombreux; fleurs présentes.
JEUNES BRACTÉES : à face externe brun-jaune clair (RHS 160A) lorsqu'elles sont encore petites; face interne blanche (RHS N155D) lorsque le calice n'est pas encore ouvert; face interne blanche (RHS N155D) avec des tons rose-bleu clair (RHS 65B-C) une fois le calice ouvert.
BRACTÉES : simples, moyennement ovées, à base obtuse; dessus des lobes du calice brun-jaune clair (RHS 158D).

Origine génétique: 'Sasara' est issue d'une mutation de plante entière découverte chez la variété 'Konatu' en mai 2005, dans un secteur isolé de Tsushima, dans la préfecture d'Aichi, au Japon. Le sujet mutant a été cultivé en milieu contrôlé de septembre 2007 à mai 2008, ce qui a permis d'en examiner les caractères morphologiques et de conclure qu'il était distinct de toute autre variété de bougainvillée. La nouvelle variété a été appelée 'Sasara'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sasara' ont été réalisés en serre de polyvinyle au cours de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm peu profonds. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sasara'

	'Sasara'	**'Helen Johnson'***	**'Kasumi'***
Longueur des entre-nœuds (cm)			
moyenne	0,4	1,5	0,4
écart-type	0,05	0,37	0,04
Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	4,6	5,9	4,5
écart-type	0,25	0,30	0,23
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	2,9	4,5	2,7
écart-type	0,23	0,29	0,16
Longueur des bractées (cm)			
moyenne	2,3	4,1	2,3
écart-type	0,12	0,51	0,11
Largeur des bractées (cm)			
moyenne	1,5	2,9	1,4
écart-type	0,14	0,43	0,11
Couleur de la face externe des jeunes bractées (RHS)			
encore petites	160A	plus clair que 59D	161A, avec tons rouges

Couleur de la face interne des jeunes bractées (RHS)

calice non ouvert	N155D	plus vif que 71D	proche de 62C, avec tons d'un jaune proche de 161D
calice ouvert	N155D avec tons 65B-C	71D	proche to 62C

*variétés de référence

Bougainvillée: 'Sasara' (gauche) avec les variétés de référence 'Helen Johnson' (centre) et 'Kasumi' (droite)

Bougainvillée: 'Sasara' (gauche) avec les variétés de référence 'Helen Johnson' (centre) et 'Kasumi' (droite)

Bougainvillée: 'Sasara' (gauche) avec les variétés de référence 'Helen Johnson' (centre) et 'Kasumi' (droite)

CALIBRACHOA
(Calibrachoa)

Dénomination proposée: **'Balcabpiken'**
Nom commercial: Cabaret Pink Vein
Numéro de la demande: 11-7228
Date de la demande: 2011/03/22
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jianping Ren, Ball Horticultural Company, Elburn, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Balcanerry' (Can-Can Strawberry)

Sommaire: *Les nervures de la corolle sont violettes et très fortement marquées chez 'Balcabpiken', tandis qu'elles sont rouge-violet foncé et fortement marquées chez 'Balcanerry'. Chez 'Balcabpiken', la couleur secondaire du dessus des lobes de la corolle est un rouge-violet foncé différent de celui observé chez 'Balcanerry'. Le tube de la corolle est plus court chez 'Balcabpiken' que chez 'Balcanerry'.*

Description:
PLANTE : rampante.

LIMBE DES FEUILLES : à sommet très aigu; dessus vert moyen à vert foncé.

SÉPALES : non anthocyanés.
FLEURS : simples, moyennement lobées, à nervures violettes (RHS 71A).
LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus bicolore, blanc (RHS NN155C) avec du rouge-violet foncé (RHS 60A) à la jonction du tube à l'ouverture, blanc (RHS NN155B) avec du violet (RHS 61A) à la jonction du tube au plein épanouissement, à nervures très fortement marquées; dessous blanc (RHS NN155C) avec du rose-bleu (RHS N74D) entre les nervures près de la nervure médiane.
TUBE DE LA COROLLE : à face interne orange-jaune (RHS 13A-B), avec les nervures moyennement marquées.

Origine génétique: 'Balcabpiken' est issue d'une pollinisation croisée entre les sélections exclusives 2210-1B (parent femelle) et 2198B-1 (parent mâle), réalisée en novembre 2005 à Elburn, en Illinois, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. La nouvelle variété a été sélectionnée en mai 2008 pour la couleur de ses fleurs et pour son mode de ramification. Depuis, sa multiplication est assurée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balcabpiken' ont été réalisés au cours de l'été 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 7 août dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 28 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balcabpiken'

	'Balcabpiken'	**'Balcanerry'***
Couleur du dessus de la corolle (RHS)		
nervures	71A	53A
couleur secondaire, à l'ouverture	60A	53B
couleur secondaire, au plein épanouissement	61A	53B
Longueur du tube de la corolle (cm)		
moyenne	1,2	1,5
écart-type	0,07	0,07

*variété de référence

Calibrachoa: 'Balcabpiken' (gauche) avec la variété de référence 'Balcanerry' (droite)

Calibrachoa: 'Balcabpiken' (gauche) avec la variété de référence 'Balcanerry' (droite)

Calibrachoa: 'Balcabpiken' (gauche) avec la variété de référence 'Balcanerry' (droite)

Dénomination proposée: **'KLECA10211'**
Nom commercial: MiniFamous Apricot Red Eye
Numéro de la demande: 10-6895
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Anita Stoever, Ostfildern (Allemagne)

Variété de référence: 'USCALI413-8' (Superbells Apricot Punch)

Sommaire: *'KLECA10211' donne une plante plus étroite que 'USCALI413-8'. Le pédicelle est non anthocyané à faiblement anthocyané chez 'KLECA10211', tandis qu'il est fortement anthocyané chez 'USCALI413-8'. Le dessus des lobes de la corolle est principalement orange-jaune avec des tons rose-orange vers la marge chez 'KLECA10211', alors qu'il est orange-jaune et jaune chez 'USCALI413-8'. Le dessous des lobes est orange avec du rose-rouge près de la nervure médiane chez 'KLECA10211', tandis qu'il est orange-jaune à jaune clair chez 'USCALI413-8'.*

Description:
PLANTE : rampante.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen sur le dessus, non panaché; sommet obtus.

PÉDICELLE : non anthocyané à faiblement anthocyané.
SÉPALES : non anthocyanés.
FLEURS : simples, faiblement à moyennement lobées.
LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus bicolore, orange-jaune (RHS 21C, 13B) avec des tons rose-orange (RHS 29C) vers la marge et du rouge (RHS 45B) à la jonction du tube, à nervures moyennement marquées; dessous orange (RHS 26D) avec du rose-rouge (RHS 50C) près de la nervure médiane.
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A), avec les nervures moyennement marquées.

Origine génétique: 'KLECA10211' est issue d'une pollinisation contrôlée du semis exclusif CA 06 0197 par le semis exclusif CA 06 0249, réalisée au cours de l'été 2007 à Stuttgart, en Allemagne. Des semis ont été sélectionnés en mai 2008 pour leur port et la couleur de leurs fleurs. La précocité de floraison, le port et le mode de ramification de la plante ont été

évalués à Stuttgart dans le cadre d'essais en serre, tandis que la continuité et l'abondance de la floraison ainsi que la tolérance de la plante aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. En août 2009, un semis a été sélectionné aux fins de commercialisation et désigné 'KLECA10211'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA10211' ont été réalisés au cours de l'été 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 7 août dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 28 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA10211'

	'KLECA10211'	**'USCALI413-8'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	30,6	38,3
écart-type	3,47	3,43
Couleur principale des lobes de la corolle (RHS)		
dessus	21C avec tons 13B et avec du 29C vers la marge	13B et 12A
dessous	26D avec du 50C près de la nervure médiane	16C-D

*variété de référence

Calibrachoa: 'KLECA10211' (gauche) avec la variété de référence 'USCALI413-8' (droite)

Calibrachoa: 'KLECA10211' (gauche) avec la variété de référence 'USCALI413-8' (droite)

Calibrachoa: 'KLECA10211' (gauche) avec la variété de référence 'USCALI413-8' (droite)

ÉCHINACÉE
(Echinacea)

Dénomination proposée: **'Balscblum'**
Nom commercial: Double Scoop Bubble Gum
Numéro de la demande: 11-7248
Date de la demande: 2011/03/28
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jianping Ren, Ball Horticultural Company, Elburn, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Razzmatazz'

Sommaire: *'Balscblum' donne une plante plus courte que 'Razzmatazz'. Les capitules de 'Balscblum' sont plus hauts et comportent plus de rayons que les capitules de 'Razzmatazz'. Chez 'Balscblum', les rayons sont retombants à partir de leur base, alors qu'ils sont demi-retombants chez 'Razzmatazz'. Les rayons de 'Balscblum' sont plus longs que ceux de 'Razzmatazz'. Le disque du capitule est plus grand chez 'Balscblum' que chez 'Razzmatazz'. Le tube des fleurs du disque est long chez 'Balscblum', alors qu'il est court chez 'Razzmatazz'.*

Description:
PLANTE : dressée, haute, de densité très faible à faible; floraison moyennement abondante.
TIGES : vertes, légèrement teintées de violet.

FEUILLES : peu nombreuses, modérément allongées, vert moyen, non panachées, faiblement rugueuses, mates ou très faiblement luisantes; marge entière ou à indentations très peu nombreuses; largeur maximale fortement décalée vers la base.

PÉDONCULE : vert, moyennement pubescent.
CAPITULE : comportant un nombre faible à moyen de rayons; rayons retombants à partir de leur base; rayons ligulés relativement nombreux à constituant la totalité des rayons; rayons spatulés en nombre relativement faible; rayons tuyautés absents.
RAYONS : plats en coupe transversale, faiblement incurvés à droits, non tordus ou très faiblement tordus, à rapport longueur/largeur moyen à élevé; sommet arrondi, à indentations de profondeur moyenne; face externe violet-brun (RHS 186A); face interne rose-bleu à rose-bleu clair (RHS 70C-D).
DISQUE : de type anémone, à rapport hauteur/diamètre moyen, de très grand diamètre par rapport au diamètre du capitule, blanc (RHS NN155A) avec du rose-bleu (RHS 63B) à la base avant ouverture des fleurs du disque, rose-bleu (RHS 63B-C) après ouverture des fleurs du disque, à fleurs droites, dotées d'un long tube.

Origine génétique: 'Balscblum' est issue d'une pollinisation croisée entre le semis exclusif E11-4 (parent femelle) et la sélection exclusive E19 (parent mâle), réalisée en octobre 2006 dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée, à Elburn, en Illinois. 'Balscblum' a été sélectionnée initialement en juillet 2007 pour ses capitules doubles rose-violet. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balscblum' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 12 sujets de la variété candidate et 14 sujets de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues mis en terre le 17 avril dans des contenants de 3,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 12 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balscblum'

	'Balscblum'	'Razzmatazz'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	68,1	90,0
écart-type	4,01	5,85

Hauteur des capitules (cm)		
moyenne	6,6	4,1
écart-type	0,63	1,24
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	4,9	3,3
écart-type	0,35	0,30
Diamètre du disque (cm)		
moyenne	5,6	4,3
écart-type	0,33	0,28
Hauteur du disque (cm)		
moyenne	2,3	1,4
écart-type	0,26	0,36

*variété de référence

Échinacée: 'Balscblum' (gauche) avec la variété de référence 'Razzmatazz' (droite)

Échinacée: 'Balscblum' (gauche) avec la variété de référence 'Razzmatazz' (droite)

Échinacée: 'Balscblum' (gauche) avec la variété de référence 'Razzmatazz' (droite)

Dénomination proposée: **'Balsceras'**
Nom commercial: Double Scoop Raspberry
Numéro de la demande: 11-7249
Date de la demande: 2011/03/28
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jianping Ren, Ball Horticultural Company, Elburn, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Secret Desire'

Sommaire: *Les feuilles de 'Balsceras' sont plus larges que celles de 'Secret Desire'. Les rayons de 'Balsceras' sont plus grands que ceux de 'Secret Desire'. 'Balsceras' se distingue en outre de 'Secret Desire' par la couleur de la face interne de ses rayons. Le disque du capitule est plus grand chez 'Balsceras' que chez 'Secret Desire'. Les fleurs du disque sont plus longues chez 'Balsceras' que chez 'Secret Desire'.*

Description:
PLANTE : dressée, de hauteur moyenne, de densité moyenne; floraison moyennement abondante.
TIGES : vertes, légèrement teintées de violet.

FEUILLES : modérément allongées, vert clair, non panachées, faiblement rugueuses, mates ou très faiblement luisantes, en nombre moyen; marge comportant un nombre moyen d'indentations; largeur maximale modérément décalée vers la base.

PÉDONCULE : vert, légèrement teinté de violet, moyennement pubescent.
CAPITULE : comportant un faible nombre de rayons; rayons demi-retombants à partir de leur base; rayons ligulés relativement nombreux à constituant la quasi-totalité des rayons; rayons spatulés ou tuyautés absents.
RAYONS : faiblement concaves en coupe transversale, faiblement incurvés, non tordus ou très faiblement tordus, à rapport longueur/largeur moyen à élevé; sommet tronqué, à indentations profondes; face interne rouge (RHS 44C) sur fond orange (RHS 24B) à l'ouverture, rouge (RHS 44C) avec du rouge-rose foncé (RHS 45D) sur fond orange (RHS 25D) au plein épanouissement, devenant avec le temps rouge-rose foncé à rose-rouge (RHS 51A-C) avec tons orange (RHS 29A-B).
DISQUE : de type anémone, à rapport hauteur/diamètre moyen, de diamètre grand à très grand par rapport au diamètre du capitule, vert-jaune (RHS 2D) avec du rouge au sommet avant ouverture des fleurs du disque, rouge (RHS 42C, 44C) avec du rose-bleu (RHS N74D) à la marge et de l'orange-jaune (RHS 15C) à la base, à fleurs faiblement réfléchies, dotées d'un tube court.

Origine génétique: 'Balsceras' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en septembre 2007 dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée, à Elburn, en Illinois. Le parent femelle était le semis exclusif E41-1, et le parent mâle était un mélange des pollens des sélections exclusives E30-3, E33-4, E39-2 et E05. 'Balsceras' a été sélectionnée initialement en octobre 2008 pour ses capitules doubles, la couleur de ses capitules, son mode de ramification et sa floraison abondante. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balsceras' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 11 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues mis en terre le 17 avril dans des contenants de 3,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 26 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balsceras'

	'Balsceras'	**'Secret Desire'***
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	5,0	3,8
écart-type	0,52	0,38
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	3,6	2,7
écart-type	0,33	0,25
Largeur des rayons (cm)		
moyenne	1,1	0,8
écart-type	0,10	0,08
Couleur de la face interne des rayons (RHS)		
à l'ouverture	44C avec du jaune sur fond 24B	16A-C avec du 24C
au plein épanouissement	mélange de 44C et de 45D sur fond jaune se rapprochant de 25D	37B-D avec du 16A-B sur le tiers supérieur
avec le temps	51A-C avec tons 29A-B	S/O
Diamètre du disque (cm)		
moyenne	5,3	4,0
écart-type	0,57	0,49

Hauteur du disque (cm)		
moyenne	1,9	1,5
écart-type	0,21	0,23
Longueur des fleurs du disque (cm)		
moyenne	1,6	1,2
écart-type	0,11	0,11

*variété de référence

Échinacée: 'Balsceras' (gauche) avec la variété de référence 'Secret Desire' (droite)

Échinacée: 'Balsceras' (gauche) avec la variété de référence 'Secret Desire' (droite)

Échinacée: 'Balsceras' (gauche) avec la variété de référence 'Secret Desire' (droite)

Dénomination proposée: **'Balscoberr'**
Nom commercial: Double Scoop Orangeberry
Numéro de la demande: 11-7250
Date de la demande: 2011/03/28
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jianping Ren, Ball Horticultural Company, Elburn, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Hot Papaya'

Sommaire: *Les feuilles de 'Balscoberr' sont plus courtes que celles de 'Hot Papaya'. Avec le temps, la face interne des rayons devient orange lavé de rouge-orange chez 'Balscoberr', tandis qu'elle devient rouge-rose foncé sur fond rouge-orange à brun-orange chez 'Hot Papaya'. Le diamètre du disque est grand par rapport à celui du capitule chez 'Balscoberr', alors qu'il est très grand par rapport au diamètre du capitule chez 'Hot Papaya'. Après ouverture des fleurs, 'Balscoberr' se distingue en outre de 'Hot Papaya' par la couleur de son disque. Les fleurs du disque et leur tube sont plus longs chez 'Balscoberr' que chez 'Hot Papaya'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, courte à moyenne, de densité faible à moyenne; floraison moyennement abondante.
TIGES : vertes.

FEUILLES : modérément allongées, vert moyen, non panachées, moyennement rugueuses, mates à faiblement luisantes, en nombre moyen; marge comportant un faible nombre d'indentations; largeur maximale fortement décalée vers la base.

PÉDONCULE : vert, à pubescence clairsemée.
CAPITULE : comportant un faible nombre de rayons; rayons demi-retombants à partir de leur base; rayons ligulés relativement nombreux à constituant la quasi-totalité des rayons; rayons spatulés ou tuyautés absents.
RAYONS : faiblement concaves en coupe transversale, droits ou faiblement réfléchis, non tordus ou très faiblement tordus, à rapport longueur/largeur moyen; sommet tronqué, à indentations de profondeur moyenne; face interne rouge (RHS 44A) à l'ouverture, rouge (RHS 42A) avec du rouge-orange à orange (RHS 28A-B) dans la moitié supérieure au plein épanouissement, devenant avec le temps orange (RHS 25B) lavé de rouge-orange (RHS 35B).

DISQUE : de type anémone, à rapport hauteur/diamètre moyen, de grand diamètre par rapport au diamètre du capitule, violet-brun (RHS 184D) avant ouverture des fleurs du disque, rouge-orange à orange (RHS N25A-B) lavé de rouge (RHS 33A) après ouverture des fleurs du disque, devenant avec le temps orange (RHS N25B-C) avec de l'orange-jaune (RHS N25D) à la base, à fleurs droites, dotées d'un tube de longueur moyenne.

Origine génétique: 'Balscoblerr' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en octobre 2007 dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée, à Elburn, en Illinois. Le parent femelle était le semis exclusif E41-1, et le parent mâle était un mélange des pollens des sélections exclusives E30-3, E33-4, E39-2 et E05. 'Balscoberr' a été sélectionnée initialement en juin 2008 pour ses capitules doubles, la couleur de ses capitules, son mode de ramification et sa floraison abondante. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balscoberr' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de la variété candidate et 12 sujets de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues mis en terre le 17 avril dans des contenants de 3,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 26 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balscoberr'

	'Balscoberr'	**'Hot Papaya'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	14,0	19,0
écart-type	2,36	3,32
Couleur de la face interne des rayons (RHS)		
avec le temps	25B lavé de 35B	45D sur fond 33B-C
Couleur du disque après ouverture des fleurs (RHS)		
au plein épanouissement	N25A-B avec du 33A	15A avec du N25B
avec le temps	N25B-C et N25D à la base	N34B avec du 15A à la base et du 45B-C à la marge
Longueur des fleurs du disque (cm)		
moyenne	1,9	1,4
écart-type	0,07	0,13
Longueur du tube des fleurs du disque (cm)		
moyenne	0,8	0,2
écart-type	0,17	0,05

*variété de référence

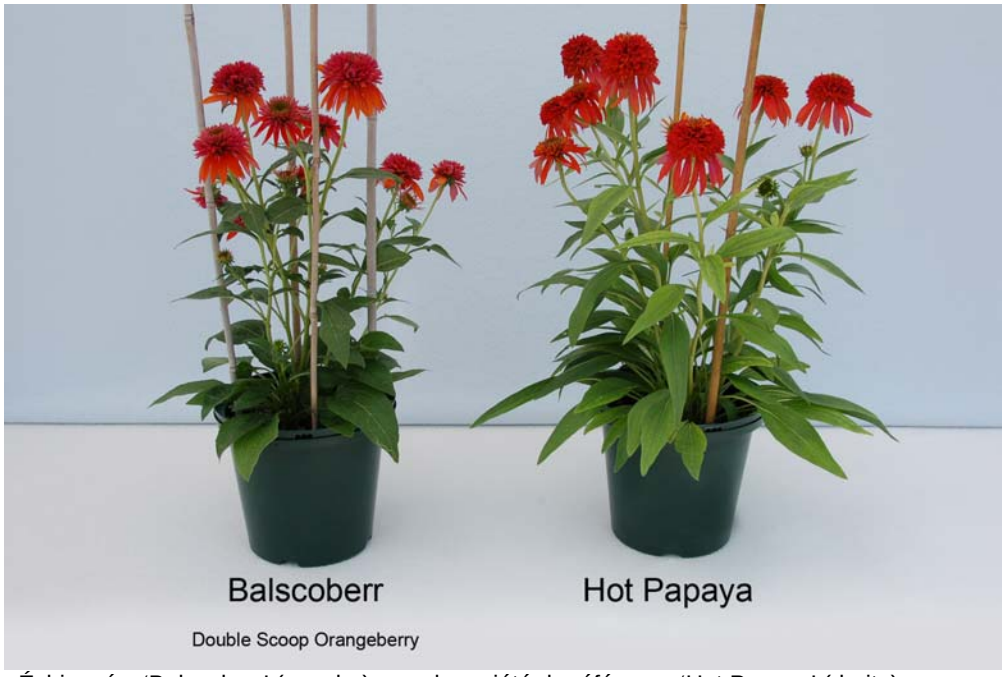

Échinacée: 'Balscoberr' (gauche) avec la variété de référence 'Hot Papaya' (droite)

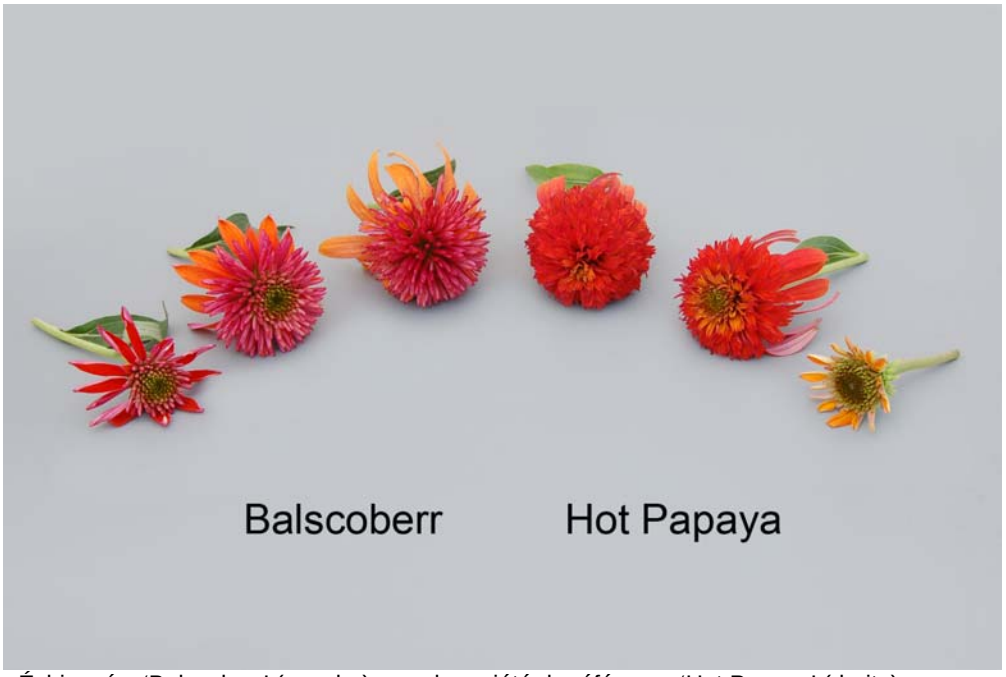

Échinacée: 'Balscoberr' (gauche) avec la variété de référence 'Hot Papaya' (droite)

Échinacée: 'Balscoberr' (gauche) avec la variété de référence 'Hot Papaya' (droite)

Dénomination proposée: **'Balsomcor'**
Nom commercial: Sombrero Hot Coral
Numéro de la demande: 11-7251
Date de la demande: 2011/03/28
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jianping Ren, Ball Horticultural Company, Elburn, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: 'Katie Saul' (Big Sky Summer Sky) et 'Balsomsed' (Sombrero Salsa Red)

Sommaire: *'Balsomcor' donne une plante plus courte que les variétés de référence. 'Balsomcor' donne une plante dense, alors que 'Katie Saul' donne une plante de densité faible à moyenne. Les tiges de 'Balsomcor' sont vertes, tandis que celles de 'Katie Saul' sont d'un vert fortement teinté de violet. Les feuilles de 'Balsomcor' sont plus étroites que celles des variétés de référence. Les capitules de 'Balsomcor' sont plus petits que ceux des variétés de référence. Les rayons de 'Balsomcor' sont plus courts que ceux de 'Katie Saul'. 'Balsomcor' se distingue en outre des variétés de référence par la couleur de la face interne de ses rayons. À l'ouverture, la marge des rayons n'est pas enroulée chez 'Balsomcor, alors qu'elle est modérément involutée chez 'Balsomsed'. Le sommet des rayons est arrondi chez 'Balsomcor', alors qu'il est pointu chez 'Katie Saul'.*

Description:
PLANTE : dressée, très courte, dense; floraison abondante.
TIGES : vertes.

FEUILLES : moyennement nombreuses à nombreuses, modérément à fortement allongées, vert moyen, non panachées, faiblement rugueuses, mates ou très faiblement luisantes; marge entière ou à indentations très peu nombreuses; largeur maximale fortement décalée vers la base.

PÉDONCULE : vert, à pubescence dense.
CAPITULE : comportant un nombre faible à moyen de rayons; rayons demi-retombants à partir de leur base; rayons ligulés relativement nombreux à constituant la quasi-totalité des rayons; rayons spatulés ou tuyautés absents.
RAYONS : faiblement réfléchis, non tordus ou très faiblement tordus, à rapport longueur/largeur moyen; sommet arrondi, à indentations de profondeur moyenne; face interne rouge (RHS N30A) avec de l'orange (RHS N25B) sur fond rouge-orange

(RHS 30C) à l'ouverture, rouge (RHS 34A, 44A) sur fond rouge-orange (RHS 30C) au plein épanouissement, devenant avec le temps orange (RHS 25B-C) lavé de rouge (RHS 34A).
DISQUE : de type marguerite, à rapport hauteur/diamètre faible à moyen, de diamètre moyen par rapport au diamètre du capitule, jaune à orange avec écailles brun-rouge; rayons absents de l'intérieur du disque.

Origine génétique: 'Balsomcor' est issue d'une pollinisation croisée entre le semis exclusif 18-8 (parent femelle) et la sélection exclusive G0052Y (parent mâle), réalisée en octobre 2004 dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée, à Elburn, en Illinois. 'Balsomcor' a été sélectionnée initialement en octobre 2008 pour la couleur de ses capitules, son mode de ramification et son port. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balsomcor' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 12 sujets de la variété candidate, 10 sujets de la variété de référence 'Katie Saul' et 15 sujets de la variété de référence 'Balsomsed', obtenus de plants à racines nues mis en terre le 17 avril dans des contenants de 3,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 19 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balsomcor'

	'Balsomcor'	**'Katie Saul'***	**'Balsomsed'***
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	29,5	37,2	38,9
écart-type	3,04	8,31	3,86
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	3,8	4,7	5,3
écart-type	0,50	0,54	0,59
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	6,0	8,9	6,5
écart-type	0,37	1,17	0,40
Longueur des rayons (cm)			
moyenne	3,0	3,9	3,1
écart-type	0,19	0,38	0,18
Couleur principale de la face interne des rayons (RHS)			
à l'ouverture	N30A avec du N25B sur fond 30C	35B-C sur fond 28C	45B sur fond 44B
au plein épanouissement	mélange de 34A et de 44A sur fond 30C	couleur se rapprochant de 28C	couleur se rapprochant de 44A sur fond N34B
avec le temps	25B-C lavé de 34A	27A	S/O
Couleur secondaire de la face interne des rayons (RHS)			
à l'ouverture et au plein épanouissement	S/O	couleur se rapprochant le plus de 47A-B dans le quart basal	S/O
avec le temps	S/O	185D à la base	

*variétés de référence

Échinacée: 'Balsomcor' (gauche) avec les variétés de référence 'Katie Saul' (centre) et 'Balsomsed' (droite)

Échinacée: 'Balsomcor' (gauche) avec les variétés de référence 'Katie Saul' (centre) et 'Balsomsed' (droite)

Échinacée: 'Balsomcor' (gauche) avec les variétés de référence 'Katie Saul' (centre) et 'Balsomsed' (droite)

Dénomination proposée: **'Balsomsed'**
Nom commercial: Sombrero Salsa Red
Numéro de la demande: 11-7252
Date de la demande: 2011/03/28
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jianping Ren, Ball Horticultural Company, Elburn, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: 'Tomato Soup' et 'Balsomcor' (Sombrero Hot Coral)

Sommaire: *'Balsomsed' donne une plante plus courte que 'Tomato Soup' et plus haute que 'Balsomcor'. Les feuilles de 'Balsomsed' sont plus larges que celles des variétés de référence. Les capitules de 'Balsomsed' sont plus étroits et plus courts que ceux de 'Tomato Soup' et plus larges que ceux de 'Balsomcor'. Les rayons de 'Balsomsed' sont plus courts que ceux de 'Tomato Soup'. Chez 'Balsomsed', les rayons sont droits et faiblement convexes en coupe transversale, tandis que chez 'Tomato Soup' ils sont fortement réfléchis et fortement concaves ou modérément concaves. La marge des rayons est modérément involutée à l'ouverture chez 'Balsomsed', alors qu'elle est plate chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, courte, moyenne à dense; floraison abondante.
TIGES : vertes.

FEUILLES : nombreuses, modérément allongées, vert moyen, non panachées, faiblement à moyennement rugueuses, mates ou très faiblement luisantes; marge comportant un faible nombre d'indentations; largeur maximale fortement décalée vers la base.

PÉDONCULE : vert, densément pubescent.
CAPITULE : comportant un nombre faible à moyen de rayons; rayons demi-retombants à partir de leur base; rayons ligulés relativement nombreux à constituant la quasi-totalité des rayons; rayons spatulés ou tuyautés absents.
RAYONS : faiblement convexes en coupe transversale, droits, non tordus ou très faiblement tordus, à marge modérément involutée à l'ouverture et plate au plein épanouissement, à rapport longueur/largeur moyen; sommet arrondi, à indentations

profondes; face interne rouge (RHS 45B, 44B) à l'ouverture, rouge (RHS 44A, N34B) au plein épanouissement; face externe rose-bleu clair (RHS 56C) strié de rouge-violet (RHS 54C) à l'ouverture.
DISQUE : de type marguerite, à rapport hauteur/diamètre moyen, de diamètre moyen à grand par rapport au diamètre du capitule, orange-rouge avec écailles brun-rouge; rayons absents de l'intérieur du disque.

Origine génétique: 'Balsomsed' est issue d'une pollinisation croisée entre le semis exclusif 18-8 (parent femelle) et la sélection exclusive G0052Y (parent mâle), réalisée en octobre 2005 dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée, à Elburn, en Illinois. 'Balsomsed' a été sélectionnée initialement en octobre 2008 pour la couleur de ses capitules, son mode de ramification et son port. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balsomsed' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate, 10 sujets de la variété de référence 'Tomato Soup' et 12 sujets de la variété de référence 'Balsomcor', obtenus de plants à racines nues mis en terre le 17 avril dans des contenants de 3,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 17 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balsomsed'

	'Balsomsed'	'Tomato Soup'*	'Balsomcor'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	28,9	56,7	29,5
écart-type	3,86	3,81	3,04
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	5,3	4,3	3,8
écart-type	0,59	0,38	0,50
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	6,5	7,7	6,0
écart-type	0,40	0,61	0,37
Hauteur du capitule (cm)			
moyenne	3,7	4,6	4,3
écart-type	0,70	0,57	0,65
Longueur des rayons (cm)			
moyenne	3,1	4,1	3,0
écart-type	0,18	0,30	0,19

*variétés de référence

Échinacée: 'Balsomsed' (gauche) avec les variétés de référence 'Tomato Soup' (centre) et 'Balsomcor' (droite)

Échinacée: 'Balsomsed' (gauche) avec les variétés de référence 'Tomato Soup' (centre) et 'Balsomcor' (droite)

Échinacée: 'Balsomsed' (gauche) avec les variétés de référence 'Tomato Soup' (centre) et 'Balsomcor' (droite)

Dénomination proposée: **'Balsomselo'**
Nom commercial: Sombrero Sandy Yellow
Numéro de la demande: 11-7253
Date de la demande: 2011/03/28
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jianping Ren, Ball Horticultural Company, Elburn, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Mathew Saul' (Big Sky Harvest Moon)

Sommaire: *Les feuilles de 'Balsomselo' sont plus longues que celles de 'Matthew Saul'. 'Balsomselo' se distingue en outre de 'Matthew Saul' par la couleur légèrement différente de la face interne de ses rayons. Le sommet des rayons est arrondi chez 'Balsomselo', alors qu'il est pointu chez 'Matthew Saul'.*

Description:
PLANTE : dressée, de hauteur moyenne, de densité moyenne; floraison moyennement abondante.
TIGES : vertes.

FEUILLES : en nombre moyen, modérément à fortement allongées, vert moyen, non panachées, moyennement rugueuses, mates ou très faiblement luisantes; marge entière ou à indentations très peu nombreuses à peu nombreuses; largeur maximale modérément décalée vers la base chez certaines feuilles et fortement décalée vers la base chez les autres.

PÉDONCULE : vert, moyennement pubescent.
CAPITULE : comportant un nombre moyen de rayons; rayons demi-retombants à partir de leur base; rayons ligulés relativement nombreux à constituant la quasi-totalité des rayons; rayons spatulés ou tuyautés absents.
RAYONS : faiblement concaves en coupe transversale, droits à faiblement réfléchis, non tordus ou très faiblement tordus, à rapport longueur/largeur moyen; sommet arrondi, à indentations moyennes à profondes; face interne orange-jaune à orange-jaune clair (RHS 21C-D) à l'ouverture, orange-jaune à orange-jaune clair (RHS 21C-D) sur fond jaune clair (RHS 16D) au plein épanouissement, devenant avec le temps vert-jaune (RHS 2D).
DISQUE : de type marguerite, à rapport hauteur/diamètre moyen, de diamètre moyen à grand par rapport au diamètre du capitule; écailles jaunes à orange; rayons absents de l'intérieur du disque.

Origine génétique: 'Balsomselo' est issue d'une pollinisation croisée entre le semis exclusif 18-8 (parent femelle) et la sélection exclusive E05 (parent mâle), réalisée en octobre 2004 dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée, à Elburn, en Illinois. 'Balsomselo' a été sélectionnée initialement en octobre 2008 pour ses capitules doubles, pour leur couleur et pour son mode de ramification. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balsomselo' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 12 sujets de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues mis en terre le 17 avril dans des contenants de 3,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 17 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balsomselo'

	'Balsomselo'	**'Mathew Saul'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	17,6	15,0
écart-type	1,45	1,39
Couleur de la face interne des rayons (RHS)		
à l'ouverture	21C-D	23A
au plein épanouissement	21C-D avec du 16D	23B-C sur fond 16D
avec le temps	2D	couleur se rapprochant de 4D avec du 16D dans la moitié supérieure

*variété de référence

Échinacée: 'Balsomselo' (gauche) avec la variété de référence 'Matthew Saul' (droite)

Échinacée: 'Balsomselo' (gauche) avec la variété de référence 'Matthew Saul' (droite)

Échinacée: 'Balsomselo' (gauche) avec la variété de référence 'Matthew Saul' (droite)

FRAISIER
(Fragaria ×ananassa)

Dénomination proposée: **'Benicia'**
Numéro de la demande: 10-7091
Date de la demande: 2010/01/29 (bénéfice de priorité)
Requérant: The Regents of the University of California, Oakland, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Expert Agriculture Team Ltd., Chilliwack (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Douglas Shaw, Davis, Californie (États-Unis)
Kirk D. Larson, Irvine, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Nisgaa', 'Clancy' et 'Puget Reliance'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique des stolons est faible à moyenne chez 'Benicia', alors qu'elle est moyenne à forte chez 'Nisgaa' et 'Puget Reliance'. La pubescence des stolons est nulle à clairsemée chez 'Benicia', alors qu'elle est dense chez 'Nisgaa' et 'Puget Reliance' et moyenne chez 'Clancy'. Les feuilles sont mates ou très faiblement luisantes chez 'Benicia', alors qu'elles sont moyennement luisantes chez 'Nisgaa' et 'Puget Reliance' et fortement luisantes chez 'Clancy'. La pigmentation anthocyanique des stipules est faible à moyenne chez 'Benicia', tandis qu'elle est forte à très forte chez 'Clancy' et moyenne à forte chez 'Puget Reliance'. Les pétales sont tangents chez 'Benicia', alors qu'ils sont espacés chez 'Nisgaa' et chevauchants chez 'Puget Reliance'. La différence de forme entre les fruits aînés et les fruits cadets est très grande chez 'Benicia', alors qu'elle est légère chez 'Nisgaa', légère à modérée chez 'Clancy' et très légère chez 'Puget Reliance'. Le calice est inséré sur une surface en cuvette chez 'Benicia', tandis qu'il est inséré sur une surface en saillie chez 'Nisgaa' et inséré sur une surface plane chez 'Clancy' et 'Puget Reliance'. Le début de la maturation des fruits est très hâtive chez 'Benicia', alors qu'elle est hâtive chez 'Nisgaa' et très tardive chez 'Clancy'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, moyennement à fortement vigoureuse, non remontante, à feuillage dense.
STOLONS : nombreux, faiblement à moyennement anthocyanés, à pubescence nulle à clairsemée.

FEUILLES : de grandeur moyenne, fortement cloquées, mates ou très faiblement luisantes, non panachées; dessus vert foncé.
FOLIOLE TERMINALE : modérément plus longue que large, concave en coupe transversale, à base aiguë, à marge dentée en scie chez certaines feuilles et crénelée chez les autres.
PÉTIOLE : de longueur moyenne, à poils légèrement étalés.
STIPULES : faiblement à moyennement anthocyanées.

DÉBUT DE FLORAISON : très hâtive à hâtive.
INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage, comportant chacune un nombre moyen de fleurs; pédicelles à poils perpendiculaires.
FLEURS : à calice de diamètre plus grand que la corolle; étamines présentes.
PÉTALES : blancs, tangents, aussi longs que larges.

FRUIT : moyen à gros, cordiforme, modérément plus long que large; zone sans akènes très étroite; très grande différence de forme entre les fruits aînés et les fruits cadets.
PEAU : rouge moyen, fortement luisante, lisse ou très faiblement rugueuse, à coloration uniforme ou très légèrement irrégulière.
AKÈNES : enfoncés.
CALICE : inséré sur une surface en cuvette, de diamètre légèrement plus grand que celui du fruit; sépales dressés; fortement à très fortement adhérent au fruit.
CHAIR : très ferme, rouge moyen, à cœur rouge clair; cavité de grandeur moyenne.
DÉBUT DE MATURITÉ DES FRUITS : très hâtive.

Origine génétique: 'Benicia' est issue d'un croisement réalisé en 2004 entre 'Palomar' et le spécimen Cal 0.18-601, non en circulation. Les premiers fruits ont été obtenus en 2005 dans un verger expérimental situé près de Winters, en Californie, où

la variété a été sélectionnée puis multipliée au moyen de stolons. Après la sélection et pendant les essais, la variété a été désignée 'C225', avant d'être renommée 'Benicia'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2011 et 2012 à Langley, en Colombie-Britannique, à raison de 4 répétitions par variété. Les sujets étaient disposés en rangs de 7 mètres de longueur, avec un espacement d'environ 30 cm sur le rang et de 1,07 mètre entre les rangs. Toutes les observations et mesures ont porté sur au moins 10 sujets par variété.

Fraisier: 'Benicia' (droite) avec les variétés de réference 'Clancy' (gauche), 'Nisgaa' (centre gauche) et 'Puget Reliance' (centre droite)

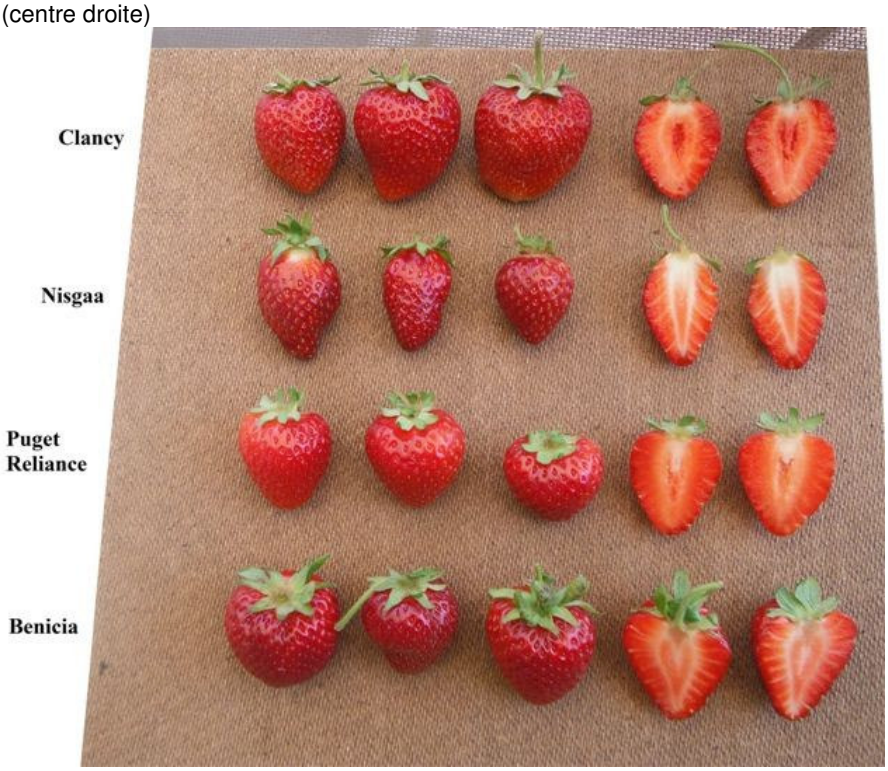

Fraisier: 'Benicia' (bas) avec les variétés de réference 'Clancy' (haut), 'Nisgaa' (centre haut) et 'Puget Reliance' (centre bas)

Dénomination proposée: **'Marvel'**
Numéro de la demande: 09-6689
Date de la demande: 2008/07/15 (bénéfice de priorité)

Requérant: Plant Sciences Inc. and Berry R&D, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Bereskin & Parr, Toronto (Ontario)
Sélectionneur: Steven D. Nelson, Watsonville, Californie (États-Unis)
Michael D. Nelson, Watsonville, Californie (États-Unis)
Stephen M. Ackerman, Plant Sciences, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Valor' et 'Seascape'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique des stolons est d'intensité moyenne chez 'Marvel', alors qu'elle est nulle ou très faible chez 'Seascape'. La pubescence des stolons est dense chez 'Marvel', tandis qu'elle est clairsemée chez 'Seascape'. Les feuilles sont non cloquées à faiblement cloquées chez 'Marvel', alors qu'elles sont moyennement cloquées chez 'Valor'. Le dessus des feuilles est mat à faiblement luisant chez 'Marvel', alors qu'il est moyennement luisant chez 'Valor' et moyennement à fortement luisant chez 'Seascape'. La base de la foliole terminale est aiguë chez 'Marvel', tandis qu'elle est obtuse chez les variétés de référence. Les inflorescences sont portées au même niveau que le feuillage chez 'Marvel', alors qu'elles sont portées au-dessus du feuillage chez 'Seascape'. Le calice est de diamètre égal ou supérieur à celui de la corolle chez 'Marvel', alors qu'il est de plus petit diamètre que la corolle chez 'Seascape'. La zone sans akènes est nulle ou très étroite chez 'Marvel', alors qu'elle est moyenne à large chez 'Seascape'. Les akènes sont en saillie chez 'Marvel', alors qu'elles sont affleurants chez 'Valor'. Le début de la floraison et la maturation des fruits surviennent à une époque intermédiaire chez 'Marvel', alors qu'elles sont hâtives chez 'Seascape'.*

Description:
PLANTE : dressée, moyennement vigoureuse, à feuillage de densité moyenne, insensible à la photopériode.
STOLONS : moyennement anthocyanés, à pubescence dense.

FEUILLES : de grandeur moyenne, non cloquées à faiblement cloquées, non panachées; dessus vert moyen et mat à faiblement luisant.
FOLIOLE TERMINALE : aussi longue que large à modérément plus longue que large, concave à convexe en coupe transversale, à base aiguë, à marge dentée en scie à crénelée.
PÉTIOLE : de longueur moyenne, à poils légèrement étalés.
STIPULES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

DÉBUT DE FLORAISON : intermédiaire.
INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage, comportant chacune un nombre faible à moyen de fleurs; pédicelles à poils dirigés vers le sommet.
FLEURS : à calice de diamètre égal ou supérieur à celui de la corolle; étamines présentes.
PÉTALES : blancs sur le dessus, chevauchants, beaucoup moins longs que larges.

FRUIT : de grosseur moyenne, conique, modérément plus long que large; différence modérée de forme entre les fruits aînés et les fruits cadets; zone sans akènes nulle ou très étroite.
PEAU : rouge moyen, moyennement luisante, à coloration uniforme ou très légèrement irrégulière, légèrement rugueuse.
AKÈNES : en saillie.
CALICE : inséré sur une surface plane, fortement adhérent au fruit, de diamètre légèrement plus grand que celui du fruit; sépales étalés.
CHAIR : ferme, rouge moyen, à cœur rouge clair; cavité inexistante à petite.
DÉBUT DE MATURITÉ DES FRUITS : intermédiaire.

Origine génétique: 'Marvel' est issue d'un croisement contrôlé entre 'PS-1269' et 'PS-2880', réalisé en 2001 dans le comté de Santa Cruz, en Californie, aux États-Unis, dans le cadre d'un programme d'amélioration continue. 'Marvel' a été sélectionnée à l'automne 2003 dans une parcelle de sélection contrôlée située dans le comté de Ventura, en Californie. Après sa sélection, elle a été multipliée au moyen de stolons dans une pépinière située dans le comté de San Joaquin, en Californie, puis soumise à de nombreux essais durant plusieurs années, dans le comté de Ventura.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au champ à l'été 2012, dans des parcelles situées à Sainte-Anne-des-Plaines, au Québec. Chaque parcelle, d'une superficie de 22 mètres carrés, mesurait 1,20 mètre de largeur et contenait 100 sujets espacés de 0,35 mètre sur le rang. Les parcelles étaient surélevées de 15 cm. Les rangs mesuraient 120 mètres de longueur. Les essais comportaient 4 répétitions par variété, pour un total de 1 350 sujets par variété. Pour chaque variété, 4 parcelles de 100 sujets ont été sélectionnées au hasard pour la collecte des données.

Fraisier: 'Marvel' (centre) avec les variétés de référence 'Seascape' (gauche) et 'Valor' (droite)

Fraisier: 'Marvel' (gauche) avec les variétés de référence 'Valor' (centre) et 'Seascape' (droite)

Fraisier: 'Marvel' (gauche) avec les variétés de référence 'Valor' (centre) et 'Seascape' (droite)

Dénomination proposée: **'Mojave'**
Numéro de la demande: 10-7092
Date de la demande: 2010/01/29 (bénéfice de priorité)
Requérant: The Regents of the University of California, Oakland, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Expert Agriculture Team Ltd., Chilliwack (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Douglas Shaw, Davis, Californie (États-Unis)
Kirk D. Larson, Irvine, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Nisgaa', 'Clancy' et 'Puget Reliance'

Sommaire: *Le feuillage est clairsemé à moyen chez 'Mojave', alors qu'il est dense chez 'Nisgaa' et moyen à dense chez 'Clancy' et 'Puget Reliance'. Les stolons sont peu nombreux à moyennement nombreux chez 'Mojave', tandis qu'ils sont moyennement nombreux à nombreux chez les variétés de référence. Les feuilles de 'Mojave' sont grandes, tandis que celles de 'Nisgaa' sont moyennes et celles de 'Puget Reliance' sont petites à moyennes. Les feuilles sont mates ou très faiblement luisantes chez 'Mojave', alors qu'elles sont moyennement luisantes chez 'Nisgaa' et 'Puget Reliance' et fortement luisantes chez 'Clancy'. La base de la foliole terminale est aiguë chez 'Mojave', tandis qu'elle est obtuse chez les variétés de référence. Les poils des pédicelles sont dirigés vers le sommet chez 'Mojave', alors qu'ils sont légèrement étalés chez 'Nisgaa' et 'Puget Reliance' et perpendiculaires chez 'Clancy'. Les fruits sont aussi longs que larges chez 'Mojave', tandis qu'ils sont beaucoup plus longs que larges chez 'Nisgaa' et modérément plus longs que larges chez 'Clancy' et 'Puget Reliance'. La différence de forme entre les fruits aînés et les fruits cadets est modérée chez 'Mojave', tandis qu'elle est légère chez 'Nisgaa' et très légère chez 'Puget Reliance'. La zone sans akènes est nulle ou très étroite chez 'Mojave', alors qu'elle est large à très large chez 'Nisgaa' et de largeur moyenne chez 'Clancy'. Le calice est inséré sur une surface en cuvette chez 'Mojave', alors qu'il est inséré sur une surface en saillie chez 'Nisgaa' et inséré sur une surface plane chez 'Clancy' et 'Puget Reliance'. Le diamètre du calice est égal à celui du fruit chez 'Mojave', tandis qu'il est légèrement plus grand chez 'Nisgaa' et légèrement plus petit chez 'Clancy' et 'Puget Reliance'. Le fruit est très ferme chez 'Mojave', alors qu'il est très tendre chez 'Nisgaa' et tendre chez 'Puget Reliance'. Le début de la maturation des fruits est très hâtive à hâtive chez 'Mojave', tandis qu'elle est très tardive chez 'Clancy'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, moyennement vigoureuse, non remontante, à feuillage clairsemé à moyen.

STOLONS : peu nombreux à moyennement nombreux, faiblement à moyennement anthocyanés, à pubescence de densité moyenne.

FEUILLES : grandes, moyennement cloquées, mates à faiblement luisantes, non panachées; dessus vert clair.
FOLIOLE TERMINALE : beaucoup plus longue que large, concave en coupe transversale, à base aiguë, à marge dentée en scie.
PÉTIOLE : de longueur moyenne, à poils perpendiculaires.
STIPULES : fortement à très fortement anthocyanées.

DÉBUT DE FLORAISON : hâtive.
INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage, comportant chacune un nombre moyen de fleurs; pédicelles à poils dirigés vers le sommet.
FLEURS : à calice de diamètre plus grand que la corolle; étamines présentes.
PÉTALES : blancs, chevauchants, aussi longs que larges.

FRUIT : moyen à gros, conique, aussi long que large; différence modérée de forme entre les fruits aînés et les fruits cadets; zone sans akènes nulle ou très étroite.
PEAU : rouge-orange, moyennement à fortement luisante, à coloration uniforme ou très légèrement irrégulière, lisse ou très légèrement rugueuse.
AKÈNES : enfoncés.
CALICE : inséré sur une surface en cuvette, de diamètre égal à celui du fruit, fortement à très fortement adhérent au fruit; sépales dressés.
CHAIR : très ferme, rouge-orange, à cœur blanc; cavité de grandeur moyenne.
DÉBUT DE MATURITÉ DES FRUITS : très hâtive à hâtive.

Origine génétique: 'Mojave' est issue d'un croisement réalisé en 2004 entre 'Palomar' et le spécimen Cal 1.57-601, non en circulation. Les premiers fruits ont été obtenus en 2005 dans un verger expérimental situé près d'Irvine, en Californie, où la variété a été sélectionnée puis multipliée au moyen de stolons. Après la sélection et pendant les essais, la variété a été désignée 'C227', avant d'être renommée 'Mojave'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2011 et 2012 à Langley, en Colombie-Britannique, à raison de 4 répétitions par variété. Les sujets étaient disposés en rangs de 7 mètres de longueur, avec un espacement d'environ 30 cm sur le rang et de 1,07 mètre entre les rangs. Toutes les observations et mesures ont porté sur au moins 10 sujets par variété.

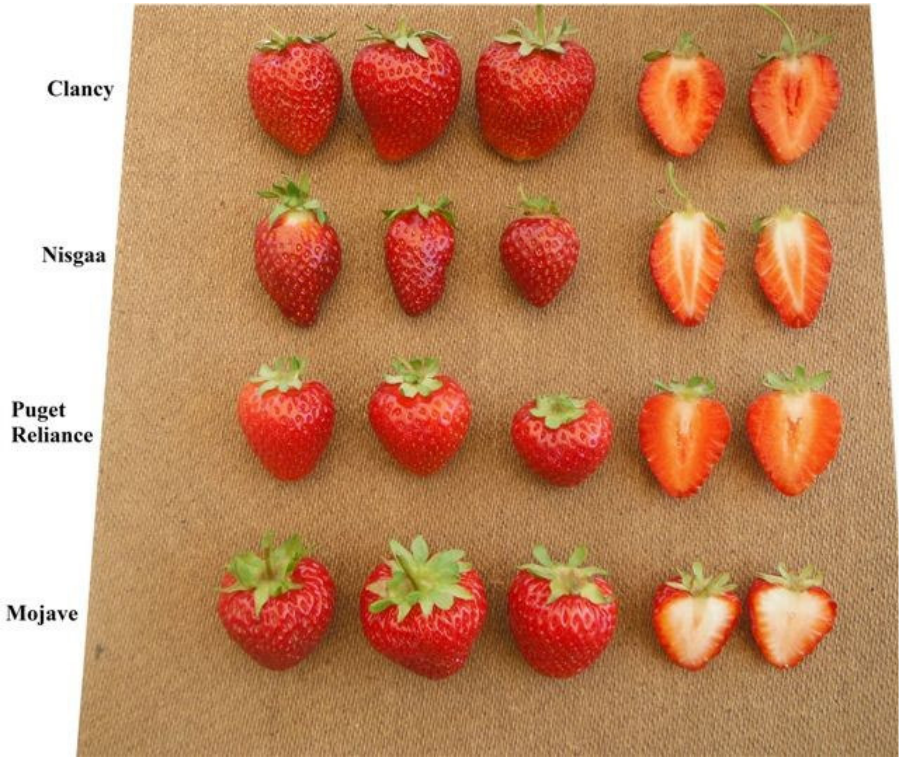

Fraisier: 'Mojave' (bas) avec les variétés de réference 'Clancy' (haut), 'Nisgaa' (centre haut) et 'Puget Reliance' (centre bas)

Dénomination proposée: **'PS5298'**
Synonyme: Bliss
Numéro de la demande: 09-6758
Date de la demande: 2009/10/28
Requérant: Plant Sciences Inc. and Berry R&D, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Bereskin & Parr, Toronto (Ontario)
Sélectionneur: Stephen M. Ackerman, Plant Sciences, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Steven D. Nelson, Plant Sciences, Inc. and Berry R&D, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Michael D. Nelson, Plant Sciences, Inc. and Berry R&D, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Jewel'

Sommaire: *La plante est partiellement remontante chez 'PS5298', alors qu'elle est non remontante chez 'Jewel'. La pigmentation anthocyanique des stolons est faible chez 'PS5298', alors qu'elle est forte chez 'Jewel'. La foliole terminale est beaucoup plus longue que large chez 'PS5298', tandis qu'elle est aussi longue que large à modérément plus longue que large chez 'Jewel'. La marge de la foliole terminale est dentée en scie à crénelée chez 'PS5298', alors qu'elle est crénelée chez 'Jewel'. Les inflorescences comportent un nombre moyen de fleurs et sont portées au même niveau que le feuillage ou au-dessus chez 'PS5298', alors qu'elles comportent un nombre élevé de fleurs et sont portées plus bas que le feuillage chez 'Jewel'. Les pétales sont espacés à tangents chez 'PS5298', alors qu'ils sont chevauchants chez 'Jewel'. Le fruit est d'un rouge plus clair et présente une plus grande cavité chez 'PS5298' que chez 'Jewel'. Les akènes sont affleurants chez 'PS5298', alors qu'ils sont en saillie chez 'Jewel'. Le début de la maturation des fruits est plus hâtive chez 'PS5298' que chez 'Jewel'.*

Description:
PLANTE : partiellement remontante, dressée, moyennement vigoureuse, à feuillage clairsemé à moyen.
STOLONS : absents à peu nombreux, faiblement anthocyanés, à pubescence de densité moyenne.

FEUILLES : petites à moyennes, moyennement à fortement cloquées, non panachées; dessus vert moyen et moyennement à fortement luisant.
FOLIOLE TERMINALE : beaucoup plus longue que large, concave en coupe transversale, à base obtuse, à marge dentée en scie à crénelée.
PÉTIOLE : de longueur moyenne, à poils perpendiculaires.
STIPULES : faiblement anthocyanées.

DÉBUT DE FLORAISON : hâtive à intermédiaire.
INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage ou au-dessus du feuillage, comportant chacune un nombre moyen de fleurs; pédicelles à poils dirigés vers le sommet.
FLEURS : à calice de diamètre plus grand que la corolle; étamines présentes.
PÉTALES : blancs sur le dessus, espacés à tangents, aussi longs que larges.

FRUIT : moyen à gros, conique, modérément plus long que large; différence modérée de forme entre les fruits aînés et les fruits cadets; zone sans akènes nulle ou très étroite.
PEAU : rouge moyen, moyennement luisante, à coloration uniforme ou très légèrement irrégulière, lisse ou très légèrement rugueuse.
CALICE : inséré sur une surface plane à en saillie, de diamètre légèrement plus grand que celui du fruit, fortement adhérent au fruit; sépales dressés à étalés.
AKÈNES : affleurants.
CHAIR : moyennement ferme, rouge moyen, à cœur rouge clair; cavité de grandeur moyenne.
DÉBUT DE MATURITÉ DES FRUITS : hâtive à intermédiaire.

Origine génétique: 'PS5298' est issue d'un croisement contrôlé entre 'PS-592' et 'Aromas', réalisé en 1997 à Santa Cruz, en Californie, aux États-Unis, dans le cadre d'un programme d'amélioration continue. Les semis issus de ce croisement ont été multipliés par stolons dans une pépinière du comté de Siskiyou, en Californie. 'PS5298' a été sélectionnée en 1999 dans une parcelle de sélection contrôlée située à Salinas, en Californie. Après sa sélection, elle a été multipliée au moyen de stolons dans les comtés de Siskiyou et de San Joaquin, en Californie, puis soumise à de nombreux essais au champ durant plusieurs années à Salinas.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au champ à l'été 2012, dans des parcelles situées à Sainte-Anne-des-Plaines, au Québec. Deux cent cinquante sujets de chaque variété ont été plantés dans la section médiane d'un rang de 120 mètres contenant un total de 1 350 sujets. Les sujets ont été plantés en planches de 1,20 mètre de largeur surélevées de 15 cm. Chaque parcelle, d'une superficie de 6,5 mètres carrés, contenait 30 sujets espacés de 0,35 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 2,7 mètres. Il y avait 8 parcelles de chaque variété, dont 4 ont été sélectionnées au hasard pour la collecte des données.

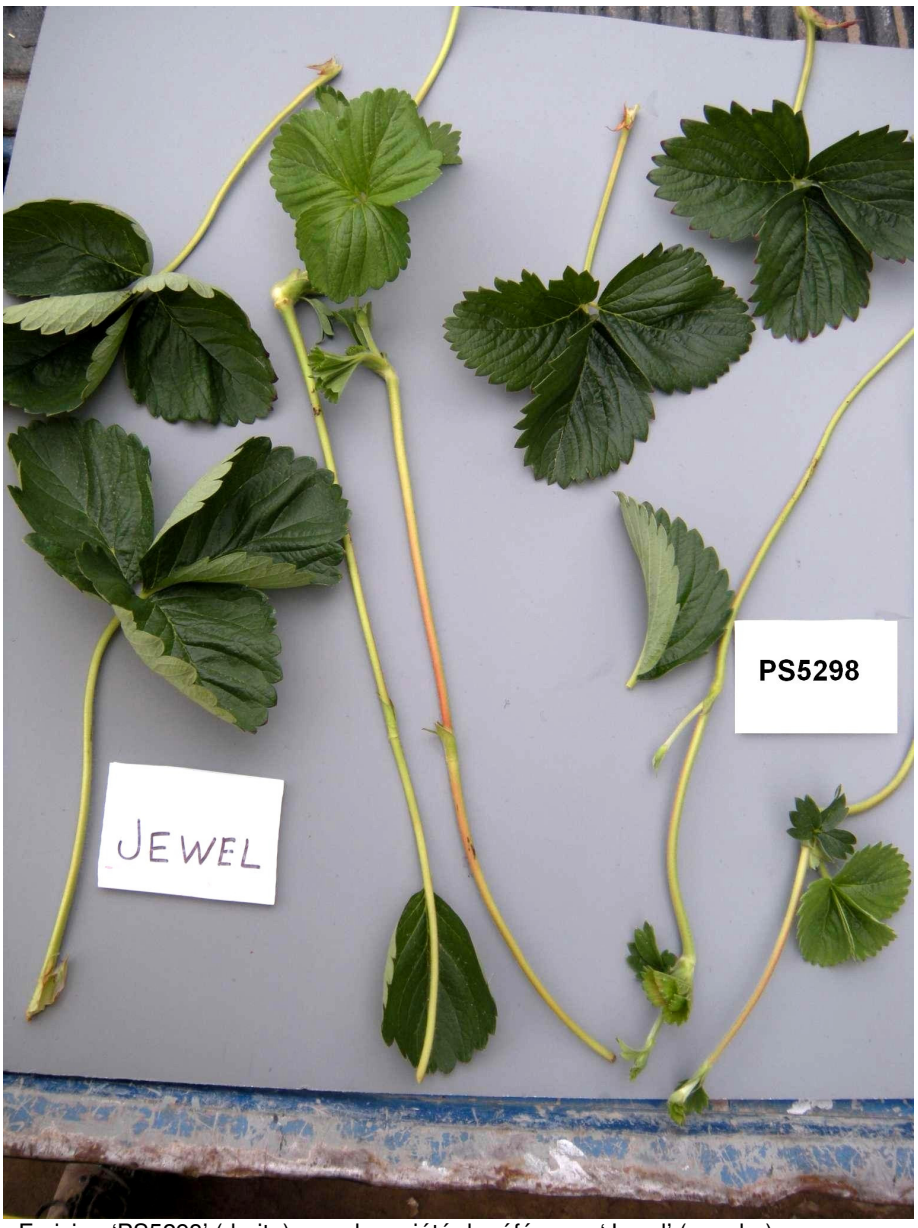

Fraisier: 'PS5298' (droite) avec la variété de référence 'Jewel' (gauche)

Fraisier: 'PS5298' (droite) avec la variété de référence 'Jewel' (gauche)

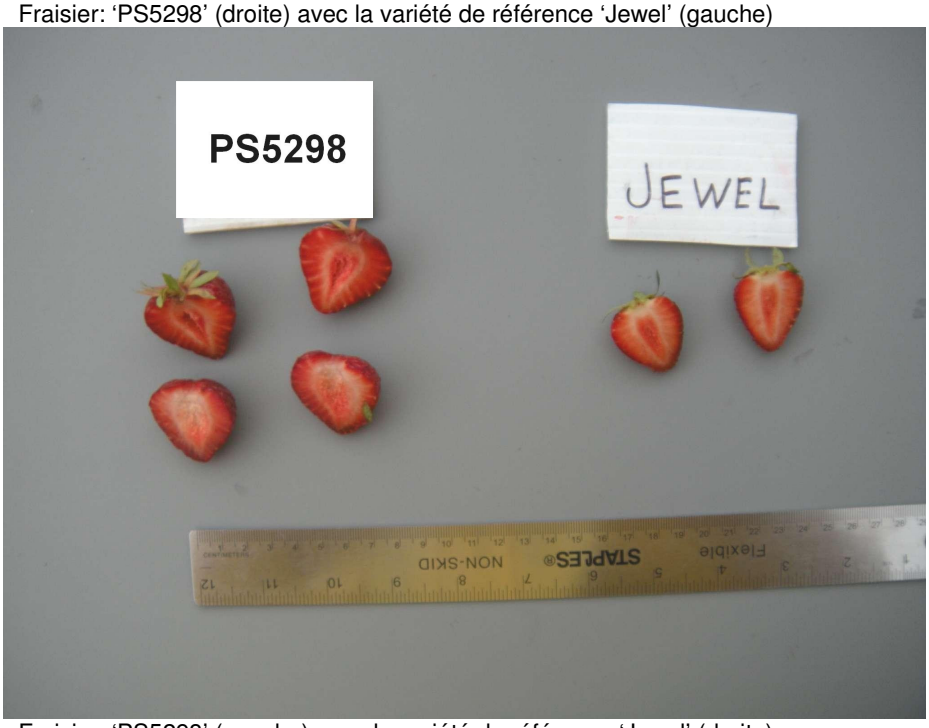

Fraisier: 'PS5298' (gauche) avec la variété de référence 'Jewel' (droite)

Dénomination proposée: **'Puget Crimson'**
Numéro de la demande: 11-7302
Date de la demande: 2011/06/07
Requérant: Washington State University Research Foundation, Pullman, Washington (États-Unis)
Mandataire au Canada: Baumann Nursery & Consulting, Chilliwack (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Patrick P. Moore, Washington State University Puyallup Research and Extension Center, Puyallup, Washington (États-Unis)

Variétés de référence: 'Nisgaa', 'Clancy' et 'Puget Reliance'

Sommaire: *Le dessus des feuilles est vert-bleu chez 'Puget Crimson', alors qu'il est vert foncé chez 'Nisgaa' et 'Clancy' et vert clair chez 'Puget Reliance'. Les inflorescences sont portées au-dessus du feuillage chez 'Puget Crimson', alors qu'elles sont portées plus bas que le feuillage chez 'Nisgaa' et 'Puget Reliance' et au même niveau que le feuillage chez 'Clancy'. La pigmentation anthocyanique des stipules est très faible chez 'Puget Crimson', alors qu'elle est moyenne chez 'Nisgaa', moyenne à forte chez 'Puget Reliance' et forte à très forte chez 'Clancy'. Le fruit de 'Puget Crimson' est gros, tandis que ceux de 'Nisgaa' et de 'Puget Reliance' sont petits à moyens. La différence de forme entre les fruits aînés et les fruits cadets est élevée chez 'Puget Crimson', alors qu'elle est faible chez 'Nisgaa', faible à modérée chez 'Clancy' et très faible chez 'Puget Reliance'. La zone sans akènes est étroite à moyenne chez 'Puget Crimson', alors qu'elle est large à très large chez 'Nisgaa' et très étroite chez 'Puget Reliance'. Le début de la floraison est tardive à très tardive chez 'Puget Crimson', alors qu'elle est intermédiaire chez 'Nisgaa', très hâtive à hâtive chez 'Clancy' et très hâtive chez 'Puget Reliance'. Le début de la maturation des fruits est tardive à très tardive chez 'Puget Crimson', tandis qu'elle est hâtive chez 'Nisgaa' et très hâtive à hâtive chez 'Puget Reliance'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, moyennement à fortement vigoureuse, non remontante, à feuillage moyen à dense.
STOLONS : moyennement nombreux, faiblement à moyennement anthocyanés, à pubescence de densité moyenne.

FEUILLES : petites à moyennes, moyennement cloquées, moyennement luisantes, non panachées; dessus vert-bleu.
FOLIOLE TERMINALE : modérément plus longue que large, concave en coupe transversale, à base obtuse, à marge crénelée.
PÉTIOLE : moyen à long, à poils légèrement étalés.
STIPULES : très faiblement anthocyanées.

DÉBUT DE FLORAISON : tardive à très tardive.
INFLORESCENCES : portées au-dessus du feuillage, comportant chacune un nombre moyen à élevé de fleurs; pédicelles à poils légèrement étalés.
FLEURS : à calice de diamètre plus grand que la corolle; étamines présentes.
PÉTALES : blancs, chevauchants, modérément moins longs que larges.

FRUIT : gros, conique, beaucoup plus long que large; différence de forme élevée entre les fruits aînés et les fruits cadets; zone sans akènes étroite à moyenne.
PEAU : rouge-orange, moyennement luisante, à coloration uniforme ou très légèrement irrégulière, lisse ou très légèrement rugueuse.
AKÈNES : affleurants.
CALICE : inséré sur une surface plane, de diamètre égal à celui du fruit, faiblement adhérent au fruit; sépales dressés.
CHAIR : moyenne à ferme, rouge moyen, à cœur rouge clair; cavité de grandeur moyenne.
DÉBUT DE MATURITÉ DES FRUITS : tardive à très tardive.

Origine génétique: 'Puget Crimson' est issue d'un croisement entre 'Schwartze' et 'Valley Red', réalisé en 2003. Elle a été sélectionnée en 2005 à la ferme Roy Goss du Puyallup Research and Extension Center de l'Université d'État du Washington, à Puyallup, dans l'État de Washinton, où elle a été multipliée au moyen de stolons et par culture tissulaire. Après la sélection et pendant les essais, la variété a été désignée 'WSU2833', avant d'être renommée 'Puget Crimson'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2011 et 2012 à Langley, en Colombie-Britannique, à raison de 4 répétitions par variété. Les sujets étaient disposés en rangs de 7 mètres de longueur, avec un espacement d'environ 30 cm sur le rang et de 1,07 mètre entre les rangs. Toutes les observations et mesures ont porté sur au moins 10 sujets par variété.

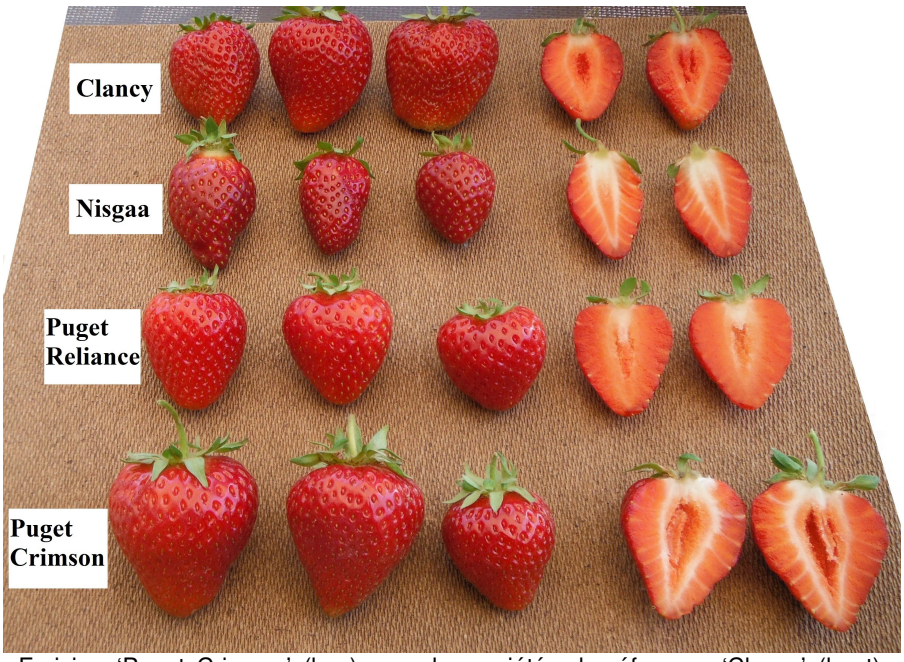

Fraisier: 'Puget Crimson' (bas) avec les variétés de réference 'Clancy' (haut), 'Nisgaa' (centre haut) et 'Puget Reliance' (centre bas)

Dénomination proposée: **'Valor'**
Numéro de la demande: 09-6688
Date de la demande: 2009/07/15
Requérant: Plant Sciences Inc. and Berry R&D, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Bereskin & Parr, Toronto (Ontario)
Sélectionneur: Steven D. Nelson, Watsonville, Californie (États-Unis)
Michael D. Nelson, Watsonville, Californie (États-Unis)
Stephen M. Ackerman, Plant Sciences, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Marvel' et 'Seascape'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique des stolons est d'intensité moyenne chez 'Valor', alors qu'elle est nulle ou très faible chez 'Seascape'. La pubescence des stolons est dense chez 'Valor', tandis qu'elle est clairsemée chez 'Seascape'. Le dessus des feuilles est d'un vert plus foncé chez 'Valor' que chez les variétés de référence. Les feuilles de 'Valor' sont moyennement cloquées, tandis que celles de 'Marvel' sont non cloquées à faiblement cloquées. Le dessus des feuilles est moyennement luisant chez 'Valor', alors qu'il est mat à faiblement luisant chez 'Marvel'. Le calice est plus grand que la corolle chez 'Valor', alors qu'il est plus petit que la corolle chez 'Seascape'. La zone sans akènes est nulle ou très étroite chez 'Valor', tandis qu'elle est moyenne à large chez 'Seascape'. Les akènes sont affleurants chez 'Valor', alors qu'ils sont en saillie chez les variétés de référence. Le début de la floraison et la maturation des fruits surviennent à une époque intermédiaire chez 'Valor', alors qu'elles sont hâtives chez 'Seascape'.*

Description:
PLANTE : dressée, moyennement vigoureuse, à feuillage de densité moyenne, insensible à la photopériode.
STOLONS : moyennement anthocyanés, à pubescence dense.

FEUILLES : de grandeur moyenne, moyennement cloquées, non panachées; dessus vert foncé et moyennement luisant.
FOLIOLE TERMINALE : beaucoup plus longue que large, concave à droite en coupe transversale, à base obtuse, à marge dentée en scie à crénelée.
PÉTIOLE : de longueur moyenne, à poils légèrement étalés.
STIPULES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

DÉBUT DE FLORAISON : intermédiaire.

INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage, comportant chacune un nombre faible à moyen de fleurs; pédicelles à poils dirigés vers le sommet.
FLEURS : à calice de diamètre plus grand que la corolle; étamines présentes.
PÉTALES : blancs sur le dessus, chevauchants, beaucoup moins longs que larges.

FRUIT : de grosseur moyenne, conique, modérément plus long que large; différence de forme modérée entre les fruits aînés et les fruits cadets; zone sans akènes nulle ou très étroite.
AKÈNES : affleurants.
PEAU : rouge moyen, moyennement luisante, à coloration uniforme ou très légèrement irrégulière, légèrement rugueuse.
CALICE : inséré sur une surface plane, de diamètre légèrement plus grand que celui du fruit, fortement adhérent au fruit; sépales étalés.
CHAIR : ferme, rouge moyen, à cœur rouge clair; cavité inexistante à petite.
DÉBUT DE MATURITÉ DES FRUITS : intermédiaire.

Origine génétique: 'Valor' est issue d'un croisement contrôlé entre 'PS-1269' et la lignée généalogique 'PS-3003', réalisé en 2001 dans le comté de Santa Cruz, en Californie, aux États-Unis, dans le cadre d'un programme d'amélioration continue. 'Valor' a été sélectionnée à l'automne 2003 dans une parcelle de sélection contrôlée située dans le comté de Ventura, en Californie. Après sa sélection, elle a été multipliée au moyen de stolons dans une pépinière située dans le comté de San Joaquin, en Californie, puis soumise à de nombreux essais durant plusieurs années, dans le comté de Ventura.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au champ à l'été 2012, dans des parcelles situées à Sainte-Anne-des-Plaines, au Québec. Chaque parcelle, d'une superficie de 22 mètres carrés, mesurait 1,20 mètre de largeur et contenait 100 sujets espacés de 0,35 mètre sur le rang. Les parcelles étaient surélevées de 15 cm. Les rangs mesuraient 120 mètres de longueur. Les essais comportaient 4 répétitions par variété, pour un total de 1 350 sujets par variété. Pour chaque variété, 4 parcelles de 100 sujets ont été sélectionnées au hasard pour la collecte des données.

Fraisier: 'Valor' (droite) avec les variétés de référence 'Seascape' (gauche) et 'Marvel' (centre)

Fraisier: 'Valor' (centre) avec les variétés de référence 'Marvel' (gauche) et 'Seascape' (droite)

Fraisier: 'Valor' (centre) avec les variétés de référence 'Marvel' (gauche) et 'Seascape' (droite)

GENTIANE
(Gentiana makinoi)

Dénomination proposée: **'Blue Magic'**
Numéro de la demande: 09-6724
Date de la demande: 2009/09/10
Requérant: Hans Dofferhoff, Reeuwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Hans Dofferhoff, Reeuwijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Marsha'

Sommaire: *Les tiges de 'Blue Magic' sont d'épaisseur moyenne, alors que celles de 'Marsha' sont épaisses. Les feuilles de 'Blue Magic' sont plus courtes que celles de 'Marsha'. La floraison survient à une époque intermédiaire chez 'Blue Magic', alors qu'elle est tardive chez 'Marsha'. La corolle de 'Blue Magic' est d'un bleu-violet plus clair que celle de 'Marsha'. La face externe du tube de la corolle est striée de vert chez 'Blue Magic', alors qu'elle est striée de brun violacé chez 'Marsha'.*

Description:
PLANTE : dressée.
TIGE : d'épaisseur moyenne, circulaire en coupe transversale à mi-hauteur, vert clair à vert moyen, anthocyanée aux deux tiers de la hauteur, comportant de nombreux entre-nœuds de plus de 5 mm; entre-nœuds du tiers médian de longueur moyenne; pousses latérales présentes, dont un nombre moyen de pousses comportant plusieurs nœuds; pousses latérales comportant un seul nœud situées uniquement dans la moitié inférieure de la tige; feuille la plus longue située dans le tiers médian.

FEUILLES : les unes lancéolées et les autres étroitement elliptiques, les unes pliées vers le haut et les autres droites en coupe transversale, droites en coupe longitudinale, non tordues, comportant une seule nervure apparente; dessus vert moyen, non anthocyané.

FLEURS : simples, groupées, en partie terminales et en partie axillaires; fleurs terminales en nombre moyen; nœud florifère central comportant peu de fleurs; nœuds florifères peu nombreux à moyennement nombreux; époque de floraison intermédiaire.
CALICE : vert clair, anthocyané, en entonnoir, à lobes étroitement lancéolés.
COROLLE : en entonnoir, comportant 5 lobes, sans paracorolle; lobes incurvés, ovés, à sommet aigu; face interne des lobes bleu-violet à bleu-violet clair (RHS 97A-B et 91A-B); faces interne et externe de la partie supérieure du tube bleu-violet clair à bleu-violet (RHS 91A-B et 97A-B); face interne des lobes à densité moyenne de taches; face externe de la partie supérieure du tube avec taches clairsemées; face externe du tube striée de vert.

Origine génétique: 'Blue Magic' est issue d'un semis de hasard découvert par le sélectionneur dans un jardin d'essai de sa pépinière, à Reeuwijk, aux Pays-Bas, au cours de l'été 2006. La généalogie de 'Blue Magic' est inconnue, mais les caractéristiques de la variété et les grandes ressemblances observées en même milieu de culture semblent indiquer que ses parents sont le *Gentiana makinoi* 'Marsha' et un sujet inconnu de l'espèce *Gentiana scabra*. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port, son mode de ramification, son époque de floraison ainsi que l'abondance et la couleur de ses fleurs. La multiplication asexuée de la variété a été entreprise en 2007, par bouturage in vitro, à Rijswijk, aux Pays-Bas.

Épreuves et essais: Les essais de 'Blue Magic' ont été réalisés à l'extérieur au cours de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de la variété candidate et 15 de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues repiqués en avril 2011 dans des pots de 11 cm puis transplantés en pleine terre à l'extérieur le 12 septembre 2011. Les observations et mesures ont été faites le 10 août 2012 chez 10 sujets de la variété candidate et le 17 septembre 2012 chez 10 sujets de la variété de référence. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Blue Magic'

	'Blue Magic'	'Marsha'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	4,0	5,8
écart-type	0,61	0,76
Couleur des lobes de la corolle (RHS)		
face interne	97A-B avec du 91A-B vers le sommet	96C-D avec tons 86C avec le temps
Couleur de la partie supérieure du tube de la corolle (RHS)		
face interne	91A-B avec tons 97A-B	97C-D avec rayures longitudinales 96C-D et rayures N89D/90A plus foncées entre les lobes
face externe	91A-B avec tons 97A-B	96B

*variété de référence

Gentiane: 'Blue Magic' (gauche) avec la variété de référence 'Marsha' (droite)

Gentiane: 'Blue Magic' (gauche) avec la variété de référence 'Marsha' (droite)

Gentiane: 'Blue Magic' (gauche) avec la variété de référence 'Marsha' (droite)

Dénomination proposée: **'Marsha'**
Numéro de la demande: 07-5785
Date de la demande: 2006/12/28
Requérant: Kwekerij de Boezem B.V., Reeuwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Hans Dofferhoff, Reeuwijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Royal Blue'

Sommaire: *Les tiges de 'Marsha' sont plus courtes que celles de 'Royal Blue'. Les tiges de 'Marsha' présentent un nombre moyen de pousses latérales comportant plusieurs nœuds, alors que celles de 'Royal Blue' n'en présentent qu'un petit nombre. Le dessus des feuilles est vert moyen à vert foncé chez 'Marsha', alors qu'il est vert clair à vert moyen chez 'Royal Blue'. La floraison est tardive chez 'Marsha', alors qu'elle est très tardive chez 'Royal Blue'. 'Marsha' produit un nombre moyen de fleurs terminales, alors que 'Royal Blue' en produit un grand nombre. Les boutons floraux de 'Marsha' sont bleu-violet, alors que ceux de 'Royal Blue' sont violet-bleu. La corolle de 'Marsha' est plus courte que celle de 'Royal Blue'. 'Marsha' se distingue en outre de 'Royal Blue' par la couleur bleu-violet de la face interne des lobes de sa corolle.*

Description:
PLANTE : dressée.
TIGE : épaisse, circulaire en coupe transversale à mi-hauteur, vert clair, anthocyanée aux deux tiers de la hauteur, comportant de nombreux entre-nœuds de plus de 5 mm; entre-nœuds du tiers médian de longueur moyenne; pousses latérales présentes, dont un nombre moyen de pousses comportant plusieurs nœuds; pousses latérales comportant un seul nœud situées dans la moitié supérieure de la tige; feuille la plus grande située dans le tiers médian.

FEUILLES : étroitement elliptiques, pliées vers le haut en coupe transversale, les unes concaves et les autres droites en coupe longitudinale, non tordues, comportant trois nervures apparentes; dessus vert moyen à vert foncé, non anthocyané.

BOUTONS FLORAUX : bleu-violet (RHS 94A-B).
FLEURS : simples, en partie isolées et en partie groupées, en partie terminales et en partie axillaires; fleurs terminales en nombre moyen; floraison tardive.
CALICE : vert clair, anthocyané, en entonnoir, à lobes étroitement lancéolés.
COROLLE : en entonnoir, comportant 5 lobes, sans paracorolle; lobes droits, ovés, à sommet modérément aigu; face interne des lobes bleu-violet (RHS 96C-D à 86C); face interne de la partie supérieure du tube bleu-violet clair (RHS 97C-D) avec rayures longitudinales bleu-violet (RHS 96C-D) et rayures violet-bleu plus foncé (RHS N89D-90A) entre les lobes; face externe de la partie supérieure du tube bleu-violet (RHS 96B), avec une densité moyenne de taches; face externe du tube striée de brun violacé.

Origine génétique: 'Marsha' est issue d'un semis de hasard découvert en 1996 dans la pépinière De Boezem, à Reeuwijk, aux Pays-Bas. Il semble que le parent femelle de 'Marsha' était 'Royal Blue', étant donné la grande ressemblance observée dans le cadre des essais. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et pour la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Marsha' ont été réalisés à l'extérieur au cours de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 8 de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues repiqués en avril 2011 dans des pots de 11 cm puis transplantés en pleine terre à l'extérieur le 17 septembre 2011. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Marsha'

	'Marsha'	**'Royal Blue'***
Longueur des tiges (cm)		
moyenne	35,7	53,0
écart-type	2,54	9,51
Couleur des boutons floraux (RHS)		
bouton	94A-B	90A
Couleur des lobes de la corolle (RHS)		
face interne	96C-D avec tons 86C avec le temps	94D/92B avec du 94B sur la marge

*variété de référence

Gentiane: 'Marsha' (gauche) avec la variété de référence 'Royal Blue' (droite)

Gentiane: 'Marsha' (gauche) avec la variété de référence 'Royal Blue' (droite)

Gentiane: 'Marsha' (gauche) avec la variété de référence 'Royal Blue' (droite)

Dénomination proposée: **'White Magic'**
Numéro de la demande: 09-6789
Date de la demande: 2009/12/29
Requérant: Hans Dofferhoff, Reeuwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Hans Dofferhoff, Reeuwijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Blue Magic'

Sommaire: *Les tiges de 'White Magic' présentent un grand nombre de pousses latérales comportant plusieurs nœuds, tandis que celles de 'Blue Magic' en présentent un nombre moyen. Le tube et les lobes de la corolle sont blancs chez 'White Magic', alors qu'ils sont bleu-violet à bleu-violet clair chez 'Blue Magic'. Les taches de la face externe de la partie supérieure du tube sont en densité moyenne chez 'White Magic', alors qu'elles sont clairsemées chez 'Blue Magic'.*

Description:
PLANTE : dressée.
TIGE : mince à moyenne, circulaire en coupe transversale à mi-hauteur, vert clair à vert moyen, anthocyanée aux deux tiers de la hauteur, comportant de nombreux entre-nœuds de plus de 5 mm; pousses latérales présentes, dont un grand nombre de pousses comportant plusieurs nœuds; pousses latérales comportant un seul nœud situées uniquement dans la moitié inférieure de la tige; feuille la plus longue située dans le tiers médian.

FEUILLES : les unes lancéolées et les autres étroitement elliptiques, les unes pliées vers le haut et les autres droites en coupe transversale, droites en coupe longitudinale, non tordues, comportant une seule nervure apparente; dessus vert moyen, non anthocyané.

FLEURS : simples, groupées, en partie terminales et en partie axillaires; fleurs terminales en nombre moyen; nœud florifère central comportant peu de fleurs; nœuds florifères moyennement nombreux; époque de floraison intermédiaire.
CALICE : vert clair, anthocyané, en entonnoir, à lobes étroitement lancéolés.
COROLLE : en entonnoir, comportant 5 lobes, sans paracorolle; lobes incurvés, ovés, à sommet aigu; face interne des lobes blanche (RHS NN155D); faces interne et externe de la partie supérieure du tube blanches (RHS NN155D); face interne des lobes et face externe de la partie supérieure du tube à densité moyenne de taches; face externe du tube striée de vert.

Origine génétique: 'White Magic' est issue d'une mutation raméale naturelle que le sélectionneur a découverte chez la variété 'Blue Magic' à Reeuwijk, aux Pays-Bas, au cours de l'été 2008. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port, pour la longueur de sa floraison ainsi que pour l'abondance et la couleur de ses fleurs. La multiplication asexuée de la variété a été entreprise en janvier 2009, par bouturage in vitro, à Rijswijk, aux Pays-Bas.

Épreuves et essais: Les essais de 'Blue Magic' ont été réalisés à l'extérieur au cours de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues repiqués en avril 2011 dans des pots de 11 cm puis transplantés en pleine terre à l'extérieur le 12 septembre 2011. Les observations et mesures ont été faites le 10 août 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'White Magic'

	'White Magic'	**'Blue Magic'***
Couleur des lobes de la corolle (RHS)		
face interne	NN155D	97A-B avec du 91A-B vers le sommet
Couleur de la partie supérieure du tube de la corolle (RHS)		
face interne	NN155D	91A-B avec tons 97A-B
face externe	NN155D	91A-B avec tons 97A-B

*variété de référence

Gentiane: 'White Magic' (gauche) avec la variété de référence 'Blue Magic' (droite)

Gentiane: 'White Magic' (gauche) avec la variété de référence 'Blue Magic' (droite)

Gentiane: 'White Magic' (gauche) avec la variété de référence 'Blue Magic' (droite)

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(Hydrangea arborescens)

Dénomination proposée: **'PIIHA-I'**
Nom commercial: Bella Anna
Numéro de la demande: 10-7090
Date de la demande: 2010/11/10
Requérant: Plant Introductions Inc., Watkinsville, Géorgie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Michael A. Dirr, Chapel Hill, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'NCHA1' (Invincibelle Spirit)

Sommaire: *L'inflorescence de 'PIIHA-I' est plus haute que celle de 'NCHA1'. Les fleurs stériles comportent 5 ou 6 sépales chez 'PIIHA-I', alors qu'elles en comportent 4 chez 'NCHA1'. Les sépales des fleurs stériles sont moyennement chevauchants chez 'PIIHA-1', alors qu'ils sont non chevauchants ou très faiblement chevauchants chez 'NCHA1'. Les sépales des fleurs stériles sont principalement violet-brun avec du jaune clair chez 'PIIHA-I', alors qu'ils sont principalement rouge-violet avec du blanc chez 'NCHA1'. Le pédicelle est fortement anthocyané chez 'PIIHA-I', tandis qu'il est faiblement à moyennement anthocyané chez 'NCHA1'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, non grimpante; floraison tardive.
TIGES : en partie vertes et en partie brunâtres, non fasciées; lenticelles brun-rouge au printemps.

LIMBE DES FEUILLES : non lobé, ové, faiblement cloqué, non panaché, à pointe moyenne à longue, à base arrondie, à incisions moyennement profondes; dessus vert moyen, mat à faiblement luisant.

INFLORESCENCE : globuleuse; fleurs fertiles peu visibles.
FLEURS STÉRILES : simples, à marge non incisée chez tous les sépales; sépales au nombre de 5 ou 6, moyennement chevauchants; dessus violet-brun (RHS 185C), avec du jaune clair (se rapprochant de RHS 4D) à la base.
PÉDICELLE : fortement anthocyané.

Origine génétique: 'PIIHA-I' est issue d'une pollinisation libre du semis 'WF-03-03-01-07', réalisée en juin 2007 à Watkinsville, en Georgie, aux États-Unis, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée visant à mettre au point de nouvelles variétés à inflorescences coniques et à fleurs roses. 'PIIHA-I' a été sélectionnée en 2008, à Watkinsville, pour son port, ses fleurs magenta à roses, la durée de sa floraison et la couleur de ses feuilles. Elle a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois en 2008, à Watkinsville.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en récipients à l'extérieur, à l'été 2012, sur les terrains de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées dans des récipients de 13,5 litres en 2011. Les observations et mesures ont été faites le 15 août 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PIIHA-I'

	'PIIHA-I'	'NCHA1'*
Hauteur de l'inflorescence (cm)		
moyenne	7,8	6,1
écart-type	0,60	0,86
Couleur des sépales des fleurs stériles (RHS)		
principale	185C	55B
secondaire	se rapprochant de 4D	155A

Nombre de sépales par fleur stérile

5 à 6	4

*variété de référence

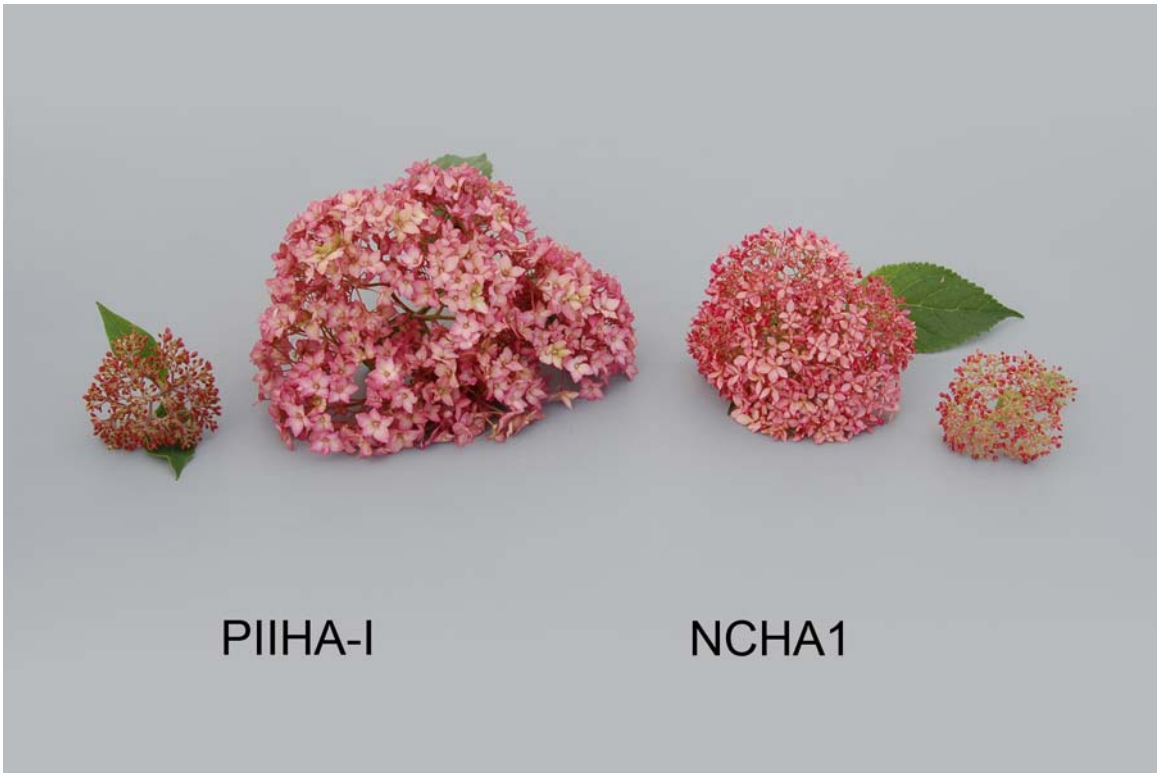

Hydrangée / Hortensia: 'PIIHA-I' (gauche) avec la variété de référence 'NCHA1' (droite)

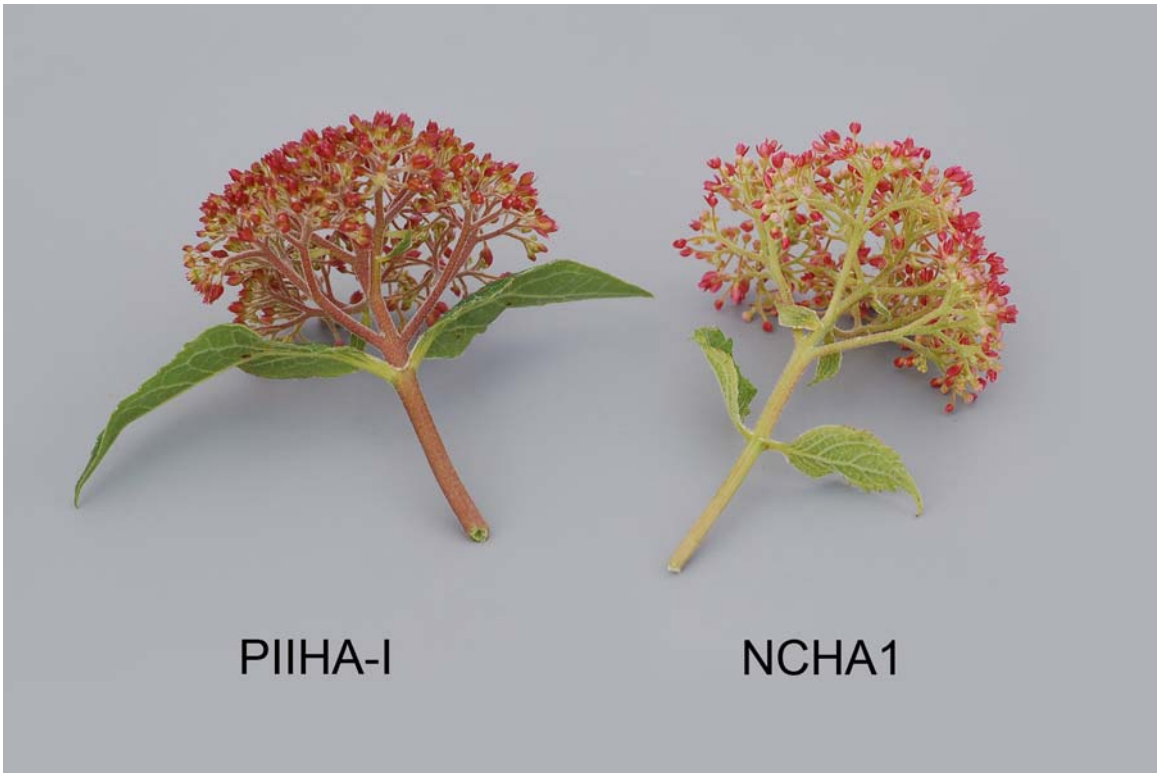

Hydrangée / Hortensia: 'PIIHA-I' (gauche) avec la variété de référence 'NCHA1' (droite)

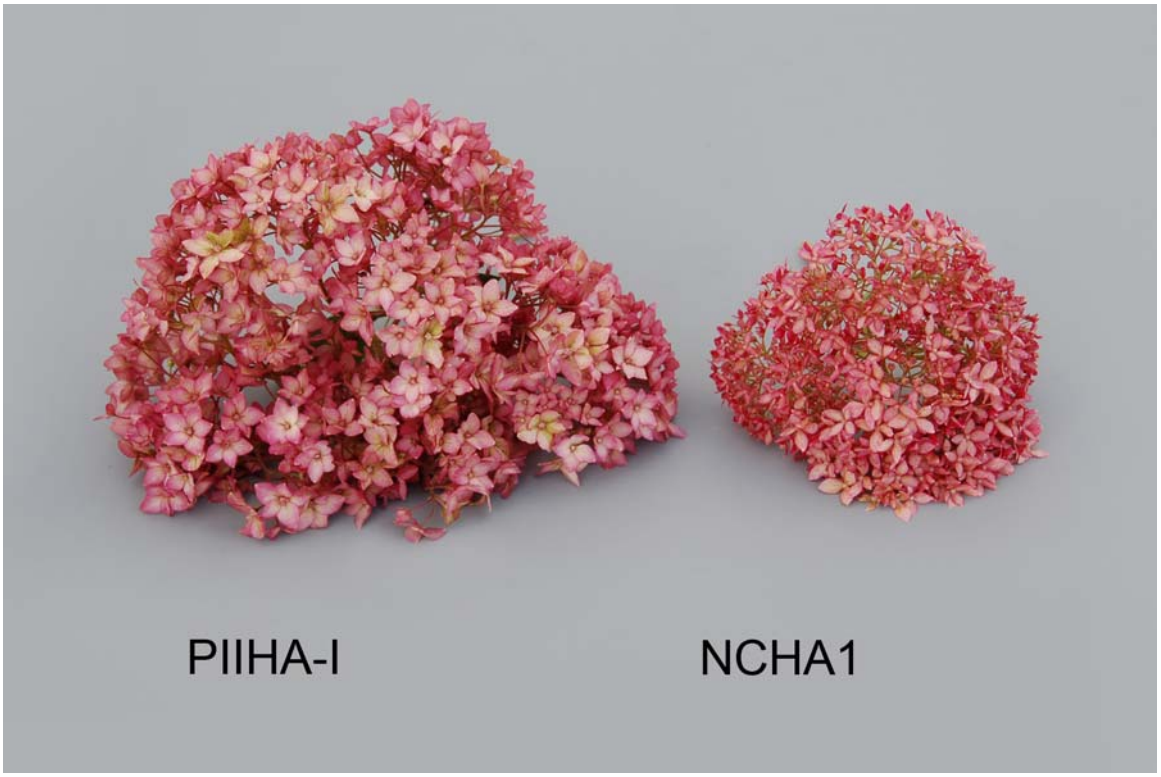

Hydrangée / Hortensia: 'PIIHA-I' (gauche) avec la variété de référence 'NCHA1' (droite)

MAUVE EN ARBRE
(Hibiscus syriacus)

Dénomination proposée: **'JWNWOOD4'**
Nom commercial: Pink Chiffon
Numéro de la demande: 11-7370
Date de la demande: 2011/09/16
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Roderick Woods, Kings Lynn (Royaume-Uni)

Variété de référence: 'Notwood1' (Lavender Chiffon)

Sommaire: *La marge du limbe des feuilles est modérément à fortement ondulée chez 'JWNWOOD4', tandis qu'elle est plate à faiblement ondulée chez 'Notwood1'. Les fleurs comportent un nombre élevé d'étamines pétaloïdes chez 'JWNWOOD4', tandis qu'elles en comportent un nombre moyen chez 'Notwood1'. La zone de l'œil des fleurs est rouge-violet foncé avec des lignes rayonnantes rouge-violet foncé à rouge-rose foncé chez 'JWNWOOD4', tandis qu'elle est rouge-violet foncé avec des lignes rayonnantes rouge-violet foncé à violettes chez 'Notwood1'. Les pétales sont plus courts et plus étroits chez 'JWNWOOD4' que chez 'Notwood1'. La face interne des pétales est principalement violet-bleu clair avec un lavis rose-bleu clair chez 'JWNWOOD4', tandis qu'elle est violette à violet-bleu clair avec du violet-bleu plus clair à la marge chez 'Notwood1'.*

Description:
PLANTE : dressée, faiblement à moyennement ramifiée; pousses de l'année verdâtres.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen, non panaché, moyennement à profondément lobé, à base obtuse à cunéiforme, à marge modérément à fortement ondulée, à incisions moyennement nombreuses, à rapport longueur/largeur faible.

FLEURS : semi-doubles, à étamines pétaloïdes nombreuses; pétales extérieurs modérément ascendants et modérément à fortement chevauchants; tube staminal de longueur moyenne.
ZONE DE L'ŒIL : de grandeur moyenne en comparaison des pétales, à prolongements de longueur moyenne, rouge-violet foncé (RHS 53A) avec des lignes rayonnantes rouge-violet foncé à rouge-rose foncé (RHS 53A-B-C).
PÉTALES : de forme légèrement allongée, à marge faiblement à moyennement ondulée, à incisions de profondeur moyenne; face interne principalement violet-bleu clair (RHS 69C-D) avec un lavis rose-bleu clair (RHS 69A-B) près de la zone de l'œil; étamines pétaloïdes rose-bleu clair (RHS 69A-B).

Origine génétique: 'JWNWOOD4' est issue d'un croisement contrôlé entre les semis exclusifs 3311 (parent femelle) et 4243 (parent mâle), réalisé en juillet 2003 à Norfolk, au Royaume-Uni. Le 4 septembre 2006, un sujet de la nouvelle variété a été sélectionné pour sa vigueur, pour la grandeur et la couleur de ses fleurs et pour l'aspect de dentelle de ses étamines pétaloïdes.

Épreuves et essais: Les essais de 'JWNWOOD4' ont été réalisés en serre de polyéthylène durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 7 juillet 2011 dans des récipients de 8,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 18 juillet 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'JWNWOOD4'

	'JWNWOOD4'	**'Notwood1'***
Couleur de la zone de l'œil (RHS)		
principale	53A avec lignes rayonnantes 53A-B-C	60A avec lignes rayonnantes 60A-B-C

Longueur des pétales (cm)		
moyenne	5,7	6,7
écart-type	0,22	0,29
Largeur des pétales (cm)		
moyenne	5,4	7,0
écart-type	0,38	0,35
Couleur de la face interne des pétales (RHS)		
principale	69C-D avec lavis 69A-B près de la zone de l'œil	84B-C avec du 84D à la marge

*variété de référence

Mauve en arbre: 'JWNWOOD4' (gauche) avec la variété de référence 'Notwood1' (droite)

Mauve en arbre: 'JWNWOOD4' (gauche) avec la variété de référence 'Notwood1' (droite)

Mauve en arbre: 'JWNWOOD4' (gauche) avec la variété de référence 'Notwood1' (droite)

ORGE
(Hordeum vulgare)

Dénomination proposée: **'AAC Synergy'**
Numéro de la demande: 12-7593
Date de la demande: 2012/04/20
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Bill Legge, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)

Variétés de référence: 'AC Metcalfe', 'Major', 'Newdale' et 'Cerveza'

Sommaire: *Au stade du gonflement, la fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est faible chez 'AAC Synergy', alors qu'elle est nulle ou très faible chez 'AC Metcalfe'. Les oreillettes sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'AAC Synergy', tandis qu'elles sont très faiblement à faiblement anthocyanées chez 'AC Metcalfe'. La dernière feuille est plus large chez 'AAC Synergy' que chez 'Major' et 'Newdale'. Le premier article du rachis est plus long chez 'AAC Synergy' que chez 'AC Metcalfe' et 'Cerveza'. Le poids de mille grains est plus élevé chez 'AAC Synergy' que chez 'AC Metcalfe', 'Major' et 'Newdale'. La teneur en protéines du grain est plus faible chez 'AAC Synergy' que chez 'AC Metcalfe', 'Major' et 'Newdale'. 'AAC Synergy' est modérément résistante à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*), tandis que 'Newdale' y est modérément résistante à modérément sensible, et 'AC Metcalfe' y est modérément sensible. 'AAC Synergy' est modérément résistante à la forme typique de la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), alors que 'Newdale' y est modérément résistante à modérément sensible, et 'AC Metcalfe' y est sensible. 'AAC Synergy' est résistante à la forme tachetée de la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), alors que 'Newdale' et 'Cerveza' y sont modérément résistantes, et 'AC Metcalfe' y est modérément sensible à sensible. 'AAC Synergy' est modérément résistante à modérément sensible au charbon vêtu (*Ustilago hordei*) et au faux charbon nu (*Ustilago nigra*), tandis que 'Cerveza' est résistante à ces deux maladies. 'AAC Synergy' est sensible au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*), alors que 'AC Metcalfe', 'Major' et 'Cerveza' y sont résistantes.*

Description:
PLANTE : orge brassicole de printemps à deux rangs, dressée à semi-dressée au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

LIMBE DE LA DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : glabre ou à pubescence très clairsemée; fréquence faible de sujets à dernière feuille recourbée.
OREILLETTES : faiblement à moyennement anthocyanées, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les bords.
GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : très fortement glauque, glabre ou à pubescence très clairsemée.

ÉPI : effilé à cylindrique, dressé à horizontal, de densité moyenne, moyennement à fortement glauque; collerette en forme de V; épillet stérile non divergent à faiblement divergent; épillet central à glumes (y compris l'arête) plus longues que le grain; nervures de la lemme du grain non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; époque d'épiaison intermédiaire.
PREMIER ARTICLE DU RACHIS : faiblement à fortement courbé.
ARÊTES DES LEMMES : dépassant de l'épi, à extrémité faiblement à fortement anthocyanée, rugueuses sur les bords.

GRAIN : vêtu; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures latérales internes de la face dorsale de la lemme moyennement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; dépression basale en forme de demi-cercle.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse; qualité brassicole très bonne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la forme tachetée de la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), modérément résistante à la tache helminthosporienne (*Cochliobolus sativus*) et à la forme typique de la rayure réticulée (*Pyrenophora teres*), modérément résistante à modérément sensible au piétin commun (*Cochliobolus sativus*), à la rouille des tiges (*Puccinia graminis*), au charbon vêtu (*Ustilago hordei*) et au faux charbon nu (*Ustilago nigra*), modérément sensible à

la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*) et sensible à la tache septorienne (*Septoria passerinii*), à la tache pâle (*Rhynchosporium secalis*), au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*) et au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (BYDV).

Origine génétique: 'AAC Synergy' (désignations expérimentales TR09208 et BM0215-189-1) est issue d'un croisement TR02267 / 'Newdale' (TR02267 = TR253 / AC Metcalfe) réalisé en 2002 à la station de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Brandon, au Manitoba. Les premières générations ont été soumises à une méthode modifiée de sélection généalogique différée. La génération F1 a consisté en un seul rang, cultivé en masse au champ, à Brandon. La F2 a été multipliée en masse en pépinière d'hiver, en Nouvelle-Zélande, à l'hiver 2002-2003. La F3 a été cultivée en masse, dans 2 parcelles, à Brandon en 2003; 525 épis ont été sélectionnés pour leurs caractères agronomiques et leur résistance aux maladies des feuilles, puis ont été récoltés et battus individuellement. Les graines de chaque épi ont été semées en un seul poquet F4 dans une pépinière à maladies foliaires (principalement la tache helminthosporienne) irriguée, à Brandon, en 2004. D'après leur résistance à la tache helminthosporienne et leurs caractères agronomiques, 52 lignées ont été sélectionnées, puis cultivées à Brandon, en 2005, de manière à obtenir des rangs F5; 13 de ces lignées ont été sélectionnées pour la hauteur et l'aspect général de la plante, la précocité de maturation, la résistance à la verse et la réaction aux maladies au champ. En 2006, les graines F6 des lignées sélectionnées, dont BM0215-189-1 faisait partie, ont été cultivées en parcelles distinctes dans le cadre d'essais avec parcelles témoins répétées, à Brandon. En 2007, BM0215-189-1 a été évaluée dans le cadre d'un essai préliminaire répété de rendement, à Brandon, où elle a été évaluée en fonction d'autres caractères. En 2008, elle a été évaluée dans le cadre d'essais avancés de rendement, réalisés dans 5 localités de l'Ouest canadien. En 2009 et 2010, elle a été inscrite aux Essais coopératifs d'enregistrement de l'orge à deux rangs de l'Ouest, sous la désignation TR09208. En 2010 et 2011, d'autres évaluations ont été menées lors des Essais conjoints de l'orge brassicole.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2011 et 2012, à Brandon, au Manitoba, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs de 4 mètres espacés de 18 cm. Les parcelles étaient espacées de 46 cm. Les caractères quantitatifs ont fait l'objet de 20 mesures chaque année.

Tableau de comparaison pour 'AAC Synergy'

	'AAC Synergy'	'AC Metcalfe'*	'Major'*	'Newdale'*	'Cerveza'*
Largeur de la dernière feuille (mm)					
moyenne 2011	8,9	9,1	7,5	7,6	11,7
écart-type	1,5	1,3	1,6	1,4	1,9
moyenne 2012	13,4	13,1	12,1	9,9	11,7
écart-type	1,6	1,8	1,8	1,7	2,1
Poids de mille grains (g)					
moyenne 2011	48,1	41,8	46,1	42,6	46,9
moyenne 2012	45,7	43,4	41,7	45,2	44,7
Teneur en protéines (%)					
moyenne 2011	10,6	11,5	11,8	11,4	10,7
moyenne 2012	11,5	12,6	12,9	12,3	11,7

*variétés de référence

Orge: 'ACC Synergy' (les deux plus à gauche) avec les variétés de référence 'Newdale' (centre gauche), 'AC Metcalfe' (centre droite), 'Major' (deuxième de la droite) et 'Cerveza' (plus droite)

Dénomination proposée: **'CDC Clear'**
Numéro de la demande: 12-7598
Date de la demande: 2012/04/20
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Aaron Beattie, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'AC Metcalfe' et 'CDC McGwire'

Sommaire: *Au stade du gonflement, la fréquence des sujets à dernière feuille recourbée est moyenne chez 'CDC Clear', tandis qu'elle est faible chez 'AC Metcalfe'. Au stade du gonflement, la dernière feuille est plus large chez 'CDC Clear' que chez les variétés de référence. Les nervures de la lemme sont faiblement anthocyanées chez 'CDC Clear', alors qu'elles sont non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées chez 'AC Metcalfe'. Au début du mûrissement du grain, la plante, y compris les arêtes, est plus haute chez 'CDC Clear' que chez 'AC Metcalfe'. L'épi, sans les arêtes, est plus long chez 'CDC Clear' que chez 'AC Metcalfe'. Le grain est nu chez 'CDC Clear', alors qu'il est vêtu chez 'AC Metcalfe'. Le poids de mille grains est plus élevé chez 'CDC Clear' que chez 'CDC McGwire'. La teneur en protéines du grain est plus faible chez 'CDC Clear' que chez les variétés de référence. 'CDC Clear' est résistante au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*), alors que 'CDC McGwire' y est sensible.*

Description:
PLANTE : orge brassicole de printemps à deux rangs, à port intermédiaire entre demi-dressé et demi-étalé au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

LIMBE DE LA DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : moyennement pubescent; fréquence moyenne de sujets à dernière feuille recourbée.
OREILLETTES : faiblement à moyennement anthocyanées, faiblement pubescentes sur les bords.
GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : fortement glauque, à pubescence très clairsemée à clairsemée.

ÉPI : cylindrique, semi-dressé, moyen à dense, moyennement glauque; collerette de forme variant d'une plate-forme à une coupe; épillet stérile non divergent à faiblement divergent; épillet central à glumes (y compris l'arête) de même longueur que le grain; nervures de la lemme du grain faiblement à moyennement anthocyanées; époque d'épiaison intermédiaire.

PREMIER ARTICLE DU RACHIS : de longueur moyenne, moyennement courbé.
ARÊTES DES LEMMES : dépassant de l'épi, à extrémité moyennement anthocyanée, demi-lisses à rugueuses sur les bords.

GRAIN : nu, moyen à long, de largeur moyenne; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures latérales internes de la face dorsale de la lemme très faiblement à moyennement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; forme de la dépression basale variant d'un sillon transversal à un demi-cercle incomplet.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse; bonne résistance à l'égrenage ; bonne tolérance à la rupture de la paille; tolérance passable à bonne à la sécheresse; qualité brassicole bonne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*).

Origine génétique: 'CDC Clear' (désignations expérimentales HB08304 et SH05161) a été mise au point par sélection généalogique au Crop Development Centre (CDC), à l'Université de Saskatchewan. Elle est issue d'un croisement HB365 / 'CDC Trey' (HB365 = 'CDC Freedom' / TR251, et 'CDC Trey' = TR333 / ND13167), réalisé en 2001. Les générations F1 à F4 ont été cultivées en mélange; dans le cas des F1 et F3, cette culture a été faite en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande. 'CDC Clear' a été obtenue par sélection au champ d'une parcelle F5 issue d'une sélection F4, à Saskatoon, en 2004. La lignée SH05161 a été obtenue par mise en mélange des graines de cette parcelle. Elle a été inscrite aux essais de rendement du CDC de 2005 à 2007, puis aux Essais coopératifs de l'orge à grain nu de l'Ouest canadien en 2008 et 2009, sous la désignation HB08304. La nouvelle variété a été sélectionnée pour sa performance agronomique, sa qualité brassicole (bon rendement en extrait et faible teneur en bêta-glucane) et sa résistance supérieure à la moyenne au charbon nu, aux charbons transmis par contact, à la forme tachetée de la rayure réticulée et à la rouille des tiges.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été effectués durant les saisons de culture 2011 et 2012 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 3,66 mètres, espacés de 20 cm. Les caractères quantitatifs ont fait l'objet de 20 mesures chaque année.

Tableau de comparaison pour 'CDC Clear'

	'CDC Clear'	**'AC Metcalfe'***	**'CDC McGwire'***
Largeur de la dernière feuille, au stade du gonflement (mm)			
moyenne 2011	9,45	8,50	8,40
écart-type	1,10	0,51	0,50
moyenne 2012	8,25	6,60	6,70
écart-type	1,21	1,57	1,22
Hauteur de la plante (y compris les arêtes), au début du mûrissement (cm)			
moyenne 2011	101,40	96,30	98,45
écart-type	4,48	3,88	3,55
moyenne 2012	75,3	72,0	76,7
écart-type	4,3	4,5	5,2
Longueur de l'épi (sans les arêtes), au début du mûrissement (cm)			
moyenne 2011	9,67	7,48	9,71
écart-type	0,89	0,57	1,01
moyenne 2012	10,84	7,83	9,38
écart-type	0,78	0,56	0,74
Poids de mille grains (g)			
moyenne 2011	49,7	48,4	41,3
moyenne 2012	47,8	43,1	38,2
Teneur en protéines (%)			
moyenne	11,3	11,6	12,4

*variétés de référence

Orge: 'CDC Clear' (centre) avec les variétés de référence 'CDC McGwire' (gauche) et 'AC Metcalfe' (droite)

Dénomination proposée: **'CDC Maverick'**
Numéro de la demande: 12-7476
Date de la demande: 2012/01/20
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Sélectionneur: Aaron Beattie, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Cowboy' et 'AC Metcalfe'

Sommaire: *Les oreillettes de la dernière feuille sont moyennement à fortement anthocyanées chez 'CDC Maverick', tandis qu'elles sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'AC Metcalfe'. La pubescence du limbe de la dernière feuille est clairsemée à moyenne chez 'CDC Maverick', alors qu'elle est moyenne à dense chez 'AC Metcalfe'. Au stade du gonflement, la dernière feuille de 'CDC Maverick' est plus longue que celle de 'AC Metcalfe' mais plus courte que celle de 'CDC Cowboy'. Les nervures de la lemme sont moyennement anthocyanées chez 'CDC Maverick', alors qu'elles sont non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées chez 'AC Metcalfe'. Au début du mûrissement du grain, la plante, y compris les arêtes, est plus haute chez 'CDC Maverick' que chez 'AC Metcalfe'. L'épi, sans les arêtes, est plus long chez 'CDC Maverick' que chez 'AC Metcalfe'. Les arêtes des lemmes sont lisses sur les bords chez 'CDC Maverick', alors qu'elles sont rugueuses chez les variétés de référence. Les poils de la baguette du grain sont courts chez 'CDC Maverick', tandis qu'ils sont longs chez 'AC Metcalfe'. Le poids de mille grains est plus élevé chez 'CDC Maverick' que chez 'AC Metcalfe'. 'CDC Maverick' est sensible au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*), alors que 'AC Metcalfe' y est résistante.*

Description:
PLANTE : orge fourragère tout usage de printemps à deux rangs, semi-dressée au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

LIMBE DE LA DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : à pubescence clairsemée à moyenne; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée faible à moyenne.
OREILLETTES : moyennement à fortement anthocyanées, faiblement pubescentes sur les bords.
GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : fortement glauque, à pubescence très clairsemée à clairsemée.

ÉPI : cylindrique, semi-dressé, de densité moyenne, moyennement glauque; collerette en plate-forme; épillet stérile divergent; épillet central à glumes (y compris l'arête) plus longues que le grain; nervures de la lemme moyennement anthocyanées; épiaison hâtive.
PREMIER ARTICLE DU RACHIS : court à moyen, faiblement à moyennement courbé.
ARÊTES DES LEMMES : de même longueur que l'épi ou le dépassant, à extrémité faiblement anthocyanée, lisses sur les bords.

GRAIN : vêtu, moyen à long, de largeur moyenne; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette courts; nervures latérales internes de la face dorsale de la lemme très faiblement à faiblement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; forme de la dépression basale variant d'un demi-cercle à un demi-cercle incomplet.

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse; bonne résistance à l'égrenage; bonne tolérance à la rupture de la paille; tolérance passable à bonne à la sécheresse.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante sensible au charbon nu véritable (*Ustilago nuda*).

Origine génétique: 'CDC Maverick' (désignations expérimentales FB205 et SB060176) a été mise au point au Crop Development Centre de l'Université de la Saskatchewan, selon un système de sélection généalogique. Elle est issue d'un croisement FB203 / 'CDC Cowboy' (FB203 = 'Falcon' / SB93964, et 'CDC Cowboy' = TR320 / SB91709) réalisé durant l'hiver 2001-2002. Les générations F1 à F5 ont été cultivées en mélange; dans le cas des F2 et F4, cette culture a été faite en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande. 'CDC Maverick' a été obtenue en 2004 par sélection au champ d'une parcelle F6 issue d'une sélection F5, à Saskatoon. La lignée SB060176 a été obtenue par mise en mélange des graines de cette parcelle. La nouvelle variété a ensuite été inscrite aux essais de rendement du CDC de 2006-2008, puis aux Essais coopératifs d'enregistrement de l'orge fourragère de l'Ouest canadien de 2009 et 2010, sous la désignation FB205. 'CDC Maverick' a été sélectionnée pour ses arêtes lisses, son rendement en fourrage élevé combiné à une bonne qualité fourragère, la qualité de son grain (poids spécifique élevé et grain bien rempli), sa maturation hâtive, sa paille résistante ainsi que sa résistance aux charbons transmis par contact et à la rouille des tiges.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2011 et 2012 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 3,66 mètres, espacés de 20 cm. Les caractères quantitatifs ont fait l'objet de 20 mesures chaque année.

Tableau de comparaison pour 'CDC Maverick'

	'CDC Maverick'	**'CDC Cowboy'***	**'AC Metcalfe'***
Longueur de la dernière feuille, au stade du gonflement (cm)			
moyenne 2011	13,46	14,61	10,84
écart-type	1,87	1,40	1,70
moyenne 2012	11,47	13,97	9,43
écart-type	1,84	1,90	1,83
Hauteur de la plante (y compris les arêtes), au début du mûrissement (cm)			
moyenne 2011	111,25	112,65	90,80
écart-type	3,65	4,55	3,47
moyenne 2012	92,9	97,4	72,8
écart-type	4,39	5,38	3,93
Poids de mille grains (g)			
moyenne 2011	56,8	52,3	45,1
moyenne 2012	56,7	55,0	43,1

*variétés de référence

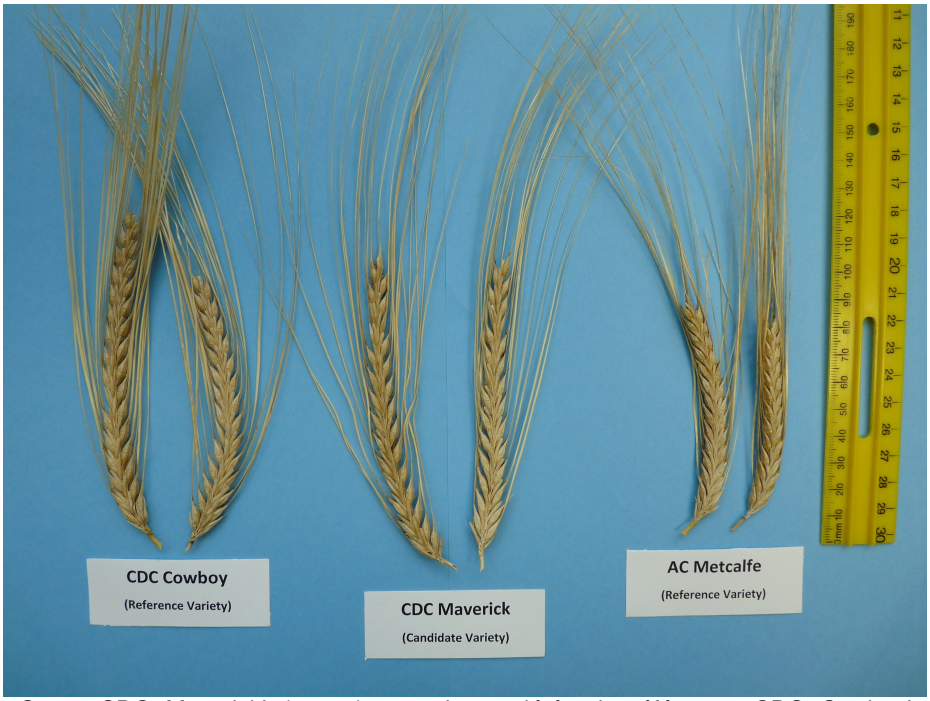

Orge: 'CDC Maverick' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Cowboy' (gauche) et 'AC Metcalfe' (droite)

Dénomination proposée: **'Muskwa'**
Numéro de la demande: 11-7294
Date de la demande: 2011/05/26
Requérant: Alberta Agriculture and Rural Development, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: James H. Helm, Alberta Agriculture and Rural Development, Lacombe (Alberta)

Variété de référence: 'Sundre'

Sommaire: *Au stade du gonflement, la fréquence des sujets à dernière feuille recourbée est nulle ou très faible chez 'Muskwa', alors qu'elle est moyenne chez 'Sundre'. Les oreillettes de la dernière feuille sont faiblement anthocyanées chez 'Muskwa', alors qu'elles sont non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées chez 'Sundre'. La dernière feuille est plus courte chez 'Muskwa' que chez 'Sundre'. 'Muskwa' donne une plante plus courte que 'Sundre'. L'épi est semi-dressé chez 'Muskwa', alors qu'il est horizontal chez 'Sundre'. La collerette est décurrente chez 'Muskwa', tandis qu'elle est en forme de V chez 'Sundre'. L'épi est de densité moyenne chez 'Muskwa', alors qu'il est lâche chez 'Sundre'. L'épi de 'Muskwa' est plus court que celui de 'Sundre'.*

Description:
PLANTE : orge fourragère de printemps à six rangs; port dressé au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

LIMBE DE LA DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : à pubescence clairsemée; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée nulle ou très faible.
OREILLETTES : faiblement anthocyanées, à pubescence clairsemée sur les bords.
GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : fortement glauque, faiblement pubescente.

ÉPI : effilé, semi-dressé, de densité moyenne, non glauque ou très faiblement glauque; collerette décurrente; épillet central à glumes (y compris l'arête) plus longues que le grain; époque d'épiaison intermédiaire.
PREMIER ARTICLE DU RACHIS : de longueur moyenne, faiblement courbé.
ARÊTES DES LEMMES : dépassant de l'épi, à extrémité non anthocyanée, lisses sur les bords.

GRAIN : vêtu, court, étroit; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures latérales internes de la face dorsale de la lemme non denticulées ou très faiblement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; dépression basale en forme de demi-cercle.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse et à l'égrenage; bonne tolérance à la rupture de la paille et à la sécheresse; qualité brassicole médiocre.

Origine génétique: 'Muskwa' (désignations expérimentales BT584, H97090012 et FB427) a été mise au point par une méthode modifiée de sélection généalogique différée au Field Crop Development Centre, à Lacombe, en Alberta. Elle est issue d'un croisement 'Tukwa' / SD513 réalisé en 1997. La génération F2 a été cultivée à Lacombe en 1998, et la F3, à El Centro, en Californie, durant l'hiver 1998-1999. Les générations F5 à F7 ont été cultivées en masse à Lacombe de 1999 à 2002. Deux cents épis F7 ont été sélectionnés, puis leurs graines ont été semées en lignes-épis F8 en 2003. La lignée H97090012 a été sélectionnée parmi ces lignes-épis, puis elle a été soumise à des essais de rendement de 2004 à 2010. À chaque niveau d'essai, la lignée a été épurée en serre, pour en éliminer les sujets variants, et on en a fait la description détaillée. En 2007, les graines de 200 épis provenant d'une parcelle de multiplication ont été semées en rangs individuels. Les épis sélectionnés ont été la source des lignes-épis de pépinière pré-sélectionneur de 2008 ainsi que des rangs et parcelles de semence du sélectionneur de 2009. Les graines provenant de ces parcelles ont été mises en mélange pour former la première semence du sélectionneur de la variété, ainsi issue de 200 lignées généalogiques F15. En 2009, la lignée a été inscrite aux Essais coopératifs de l'orge à six rangs de l'Ouest, sous la désignation BT584, et aux Essais coopératifs de l'orge fourragère de l'Ouest, sous la désignation FB427. L'enregistrement de 'Muskwa' a été recommandé par le Comité de recommandation des Prairies pour l'orge et l'avoine en 2011. Les critères de sélection étaient le rendement grainier, le poids spécifique, le poids de mille grains, la résistance à la verse, la résistance aux maladies et la précocité de maturation.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2011 et 2012 à Lacombe, en Alberta, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 8 rangs de 2,5 mètres espacés de 0,14 mètre. Les caractères quantitatifs ont fait l'objet de 20 mesures chaque année.

Tableau de comparaison pour 'Muskwa'

	'Muskwa'	**'Sundre'***
Longueur de la dernière feuille (cm)		
moyenne	17,8	23,1
écart-type	0,2	0,2
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	83,75	90,0
écart-type	2,7	3,5
Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)		
moyenne	6,4	9,0
écart-type	0,54	0,58

*variété de référence

Orge: 'Muskwa' (gauche) avec la variété de référence, 'Sundre' (droite)

OSTÉOSPERMUM
(Osteospermum x Dimorphotheca)

Dénomination proposée: **'KLEOE10178'**
Nom commercial: Zion Pink
Numéro de la demande: 10-6902
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrea Dohm, Pforzheim (Allemagne)

Variétés de référence: 'Balserpinkim' (Serenity Pink Improved) et 'KLEOE06151' (Zion Pink Sand)

Sommaire: *Les pousses de la variété 'KLEOE10178' sont plus longues que celles des variétés de référence. Les feuilles de 'KLEOE10178' sont plus longues et plus larges que les celles de 'Balserpinkim', mais plus courtes que celles de 'KLEOE06151'. Les indentations des feuilles sont peu profondes à moyennement profondes chez 'KLEOE10178', alors qu'elles sont très profondes chez 'KLEOE06151'. Le capitule de 'KLEOE10178' est d'un diamètre plus grand et comporte plus de rayons que le capitule de 'Balserpinkim'. Le dessus des rayons est rose-bleu avec du blanc chez 'KLEOE10178', alors qu'il est violet-brun avec du jaune chez 'KLEOE06151'. Les rayons de 'KLEOE10178' sont bicolores, alors que ceux de 'Balserpinkim' sont unicolores. Les fleurs du disque sont gris clair chez 'KLEOE10178', tandis qu'elles sont bleu clair chez 'Balserpinkim' et brunes chez 'KLEOE06151'.*

Description:
POUSSES : dressées.

FEUILLES : vert foncé sur le dessus, non panachées, à indentations peu profondes à moyennement profondes.

RAYONS : à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; dessus violet (RHS 75C) au sommet avec du blanc (RHS NN155D) à la base à l'ouverture, devenant rose-bleu (RHS N74C-D) avec du blanc (RHS NN155B) à la base au plein épanouissement; dessous jaune clair au centre.
DISQUE : gris clair, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: La variété 'KLEOE10178' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en août 2007 à Stuttgart, en Allemagne, entre les sélections exclusives 'OE2006175' (parent femelle) et 'OE2006180' (parent mâle). De décembre 2008 à mai 2009, les semis ont fait l'objet d'essais en serre visant à évaluer la précocité de la floraison, la couleur des fleurs et le port de la plante. Un sujet a été choisi aux fins de commercialisation en août 2009 et a été appelé 'KLEOE10178'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLEOE10178' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'automne 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 20 juillet dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 10 novembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEOE10178'

	'KLEOE10178'	'Balserpinkim'*	'KLEOE06151'*
Longueur des pousses (cm)			
moyenne	44,9	18,8	34,6
écart-type	1,67	0,86	2,22
Longueur des feuilles, pétiole compris (cm)			
moyenne	7,3	5,3	8,5
écart-type	0,38	0,52	0,43

Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	3,4	2,0	3,4
écart-type	0,25	0,38	0,48
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	6,5	5,2	6,6
écart-type	0,32	0,40	0,46
Nombre de rayons			
moyenne	23,0	19,7	26,3
écart-type	1,15	0,82	2,50
Couleur des rayons (RHS)			
zone basale	NN155B	N74C avec marge N82C	plus clair que 180D
dessus - couleur principale	N74C-D	N74C-D	185D au sommet
dessus - couleur secondaire	NN155B	S/O	8C

*variétés de référence

Ostéospermum: 'KLEOE10178' (gauche) avec les variétés de référence 'Balserpinkim' (centre) et 'KLEOE06151' (droite)

Ostéospermum: 'KLEOE10178' (gauche) avec les variétés de référence 'Balserpinkim' (centre) et 'KLEOE06151' (droite)

Ostéospermum: 'KLEOE10178' (gauche) avec les variétés de référence 'Balserpinkim' (centre) et 'KLEOE06151' (droite)

PÊCHER
(Prunus persica)

Dénomination proposée: **'V85384'**
Numéro de la demande: 10-7086
Date de la demande: 2010/10/12
Requérant: University of Guelph, Guelph (Ontario)
Sélectionneur: Jayasankar Subramanian, University of Guelph - Vineland Campus, Vineland Station (Ontario)

Variété de référence: 'Vollie'

Sommaire: *La face interne de la corolle est principalement rose moyen chez 'V85384', alors qu'elle est principalement rose foncé chez 'Vollie'. Les pétales de 'V85384' sont largement elliptiques, tandis que ceux de 'Vollie' sont étroitement elliptiques. En vue ventrale, le fruit est ové chez 'V85384', tandis qu'il est rond chez 'Vollie'. Vu de l'extrémité pistillaire, le fruit est asymétrique chez 'V85384', alors qu'il est symétrique chez 'Vollie'. La cavité pédonculaire est étroite à moyenne chez 'V85384', alors qu'elle est moyenne à large chez 'Vollie'.*

Description:
ARBRE : de taille moyenne, peu vigoureux à moyennement vigoureux, semi-dressé à étalé; époque de débourrement foliaire intermédiaire.

RAMEAUX FLORIFÈRES : faiblement à moyennement anthocyanés, d'épaisseur moyenne, à entre-nœuds de longueur moyenne; boutons floraux en densité faible à moyenne, répartis en groupes de 2 ou plus.

FLORAISON : courte, début de floraison intermédiaire à tardive.
FLEURS : campanulées; face interne du calice jaune verdâtre; face interne de la corolle principalement rose moyen.
PÉTALES : largement elliptiques, petits à moyens, au nombre de cinq.
ÉTAMINES : portées au-dessus des pétales; pollen présent sur les anthères.
PISTIL : à stigmate au même niveau que les anthères, à ovaire pubescent.

STIPULES DES JEUNES RAMEAUX : de longueur moyenne chez les feuilles complètement développées.
LIMBE DES FEUILLES : vert, à rapport longueur/largeur faible à moyen, plat en coupe transversale, à base obtuse; sommet recourbé, formant un petit angle.
PÉTIOLE : de longueur court à moyen.
NECTAIRES: présents, réniformes, comportant généralement plus de deux.

FRUIT : gros, ové en vue ventrale, asymétrique lorsque vu de l'extrémité pistillaire; extrémité pistillaire faiblement déprimée; suture moyennement marquée; faible tendance à la chute avant la récolte; maturité de consommation tardive.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : de profondeur moyenne, étroite à moyenne.
PEAU : jaune-orange avec lavis rouge moyen d'étendue moyenne réparti en rayures, mince à moyenne, adhérant fortement à la chair, à pubescence clairsemée à moyenne.
CHAIR : ferme, non fibreuse, moyennement à fortement sucrée, faiblement à moyennement acide, principalement jaune-orange, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée juste sous la peau et la partie centrale de la chair, très faiblement anthocyanée autour du noyau.
NOYAU : brun moyen, de grosseur moyenne par rapport au fruit, obové en vue latérale, faiblement adhérent à la chair; surface présentant des cavités et des sillons; tendance à fendre nulle ou très faible au moment de la récolte.

Origine génétique: 'V85384' est issue d'un sujet sélectionné parmi la descendance d'un croisement entre 'Harrow Beauty' et 'V75012', réalisé en 1985 à l'Institut de recherches horticoles de l'Ontario, à Vineland, en Ontario. La variété a été sélectionnée pour sa précocité de maturation, la grosseur et la fermeté de ses fruits ainsi que son aptitude à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2010 à 2012, au campus de Vineland du Département de phytotechnie de l'Université de Guelph. Les arbres, élevés sur porte-greffe 'Bailey', ont été plantés en 1995. Ils étaient espacés de 4 mètres sur le rang, et les rangs étaient espacés de 5,5 mètres.

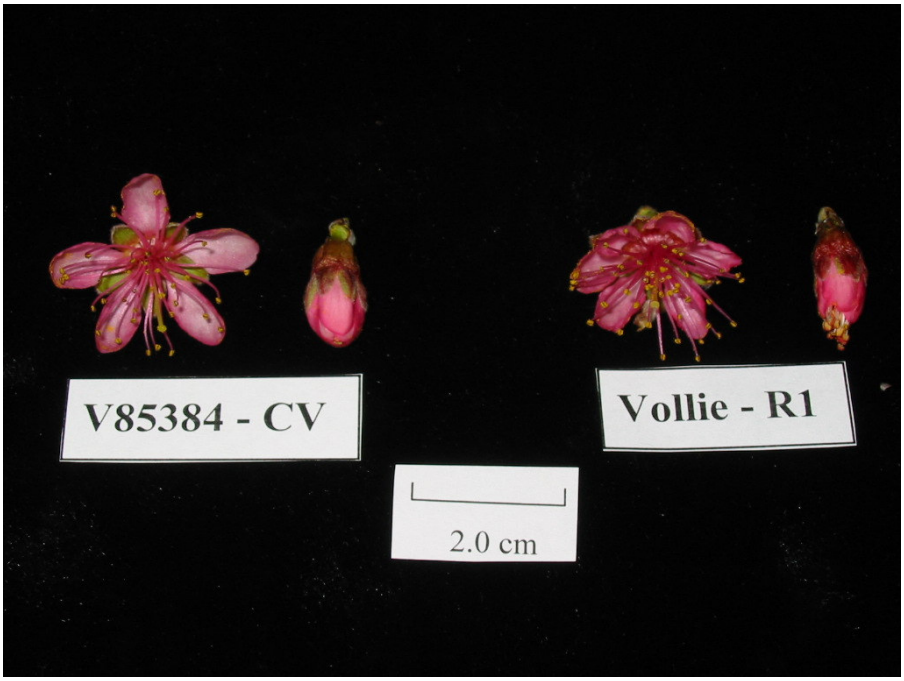

Pêcher: 'V85384' (gauche) avec la variété de référence 'Vollie' (droite)

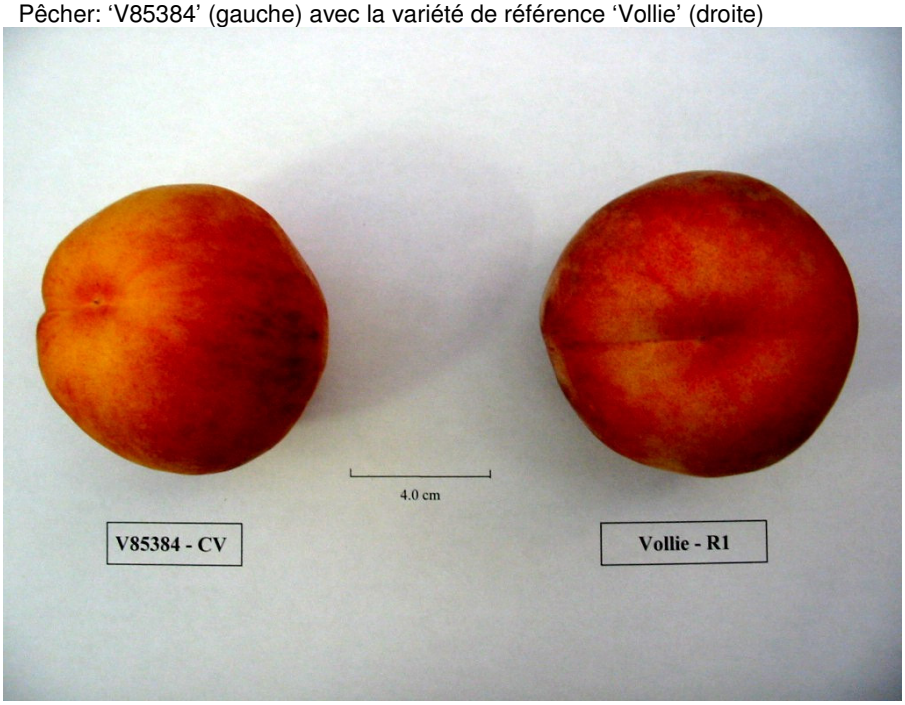

Pêcher: 'V85384' (gauche) avec la variété de référence 'Vollie' (droite)

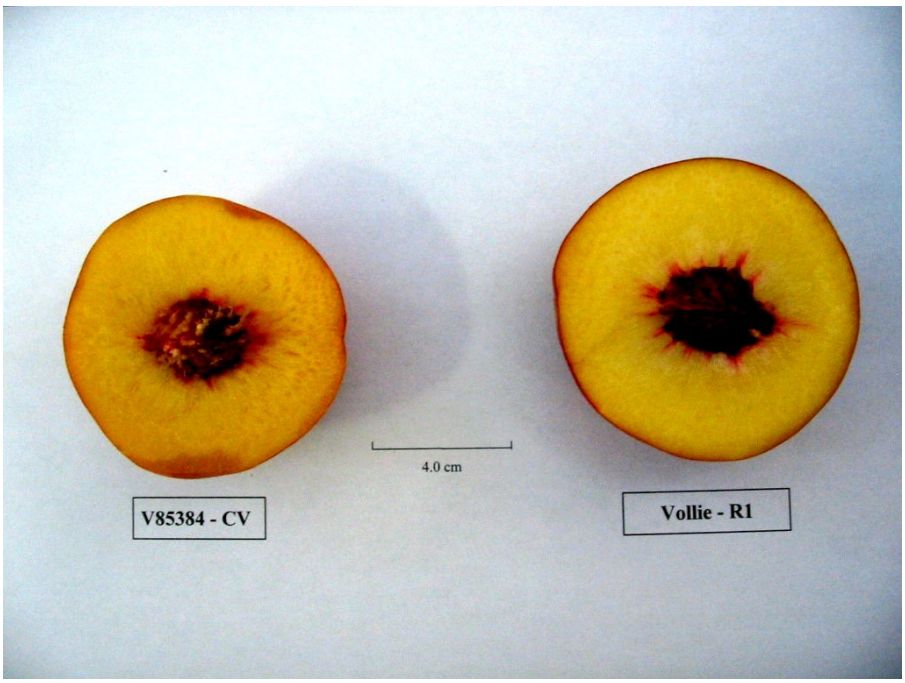

Pêcher: 'V85384' (gauche) avec la variété de référence 'Vollie' (droite)

Dénomination proposée: **'V92131'**
Numéro de la demande: 10-7087
Date de la demande: 2010/10/12
Requérant: University of Guelph, Guelph (Ontario)
Sélectionneur: Jayasankar Subramanian, University of Guelph - Vineland Campus, Vineland Station (Ontario)

Variété de référence: 'White Lady'

Sommaire: *Les fleurs de 'V92131' sont campanulées, alors que celles de 'White Lady' sont rosacées. Les pétales sont étroitement elliptiques et très petits à petits chez 'V92131', tandis qu'ils sont ronds et grands chez 'White Lady'. Les étamines sont portées au-dessus des pétales chez 'V92131', alors qu'elles sont portées au même niveau que les pétales chez 'White Lady'. En vue ventrale, le fruit est aplati chez 'V92131', alors qu'il est rond chez 'White Lady'. Vu de l'extrémité pistillaire, le fruit est symétrique chez 'V92131', tandis qu'il est asymétrique chez 'White Lady'. Le lavis de la peau du fruit est rouge-rose, d'étendue moyenne et réparti en marbrures chez 'V92131', alors qu'il est rouge foncé, de très grande étendue et réparti en plage uniforme chez 'White Lady'. La chair est ferme à très ferme chez 'V92131', tandis qu'elle est moyenne à ferme chez 'White Lady'. La chair est principalement blanc-crème chez 'V92131', alors qu'elle est principalement blanche chez 'White Lady'. Le noyau adhère fortement à la chair chez 'V92131', tandis qu'il adhère faiblement à la chair chez 'White Lady'.*

Description:
ARBRE : de taille moyenne, moyennement vigoureux, semi-dressé à étalé; époque de débourrement foliaire intermédiaire.

RAMEAUX FLORIFÈRES : moyennement anthocyanés, minces, à entre-nœuds longs; boutons floraux en densité moyenne, répartis en groupes de 2 ou plus.

FLORAISON : courte, début de floraison intermédiaire.
FLEURS : campanulées; face interne du calice jaune verdâtre; face interne de la corolle principalement rose foncé.
PÉTALES : étroitement elliptiques, très petits à petits, au nombre de cinq.
ÉTAMINES : portées au-dessus des pétales; pollen présent sur les anthères.
PISTIL : à stigmate porté plus haut que les anthères, à ovaire pubescent.

STIPULES DES JEUNES RAMEAUX : de longueur moyenne à la base des feuilles complètement développées.

LIMBE DES FEUILLES : vert, à rapport longueur/largeur faible à moyen, plat en coupe transversale, à base obtuse; sommet recourbé, formant un petit angle.
PÉTIOLE : de longueur moyenne.
NECTAIRES : présents, réniformes, comportant généralement plus de deux.

FRUIT : gros, aplati aux extrémités en vue ventrale, symétrique lorsque vu de l'extrémité pistillaire; extrémité pistillaire faiblement déprimée; suture moyennement marquée; faible tendance à la chute avant la récolte; maturité de consommation intermédiaire à tardive.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : peu profonde, de largeur moyenne.
PEAU : jaune-crème avec lavis rouge-rose d'étendue moyenne réparti en marbrures, mince à moyenne, adhérant moyennement à fortement à la chair, à pubescence clairsemée.
CHAIR : ferme à très ferme, non fibreuse, moyennement sucrée, faiblement acide, principalement blanc-crème, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée juste sous la peau, la partie centrale de la chair et autour du noyau.
NOYAU : brun moyen, petit à moyen par rapport au fruit, elliptique en vue latérale, fortement adhérent à la chair; surface présentant des cavités et des sillons; tendance à fendre nulle ou très faible au moment de la récolte.

Origine génétique: 'V92131' est issue d'un sujet sélectionné parmi la descendance d'un croisement entre 'V68051' et 'V790737', réalisé en 1992 à l'Institut de recherches horticoles de l'Ontario, à Vineland, en Ontario. La variété a été sélectionnée pour la grosseur de ses fruits, la couleur de sa chair et sa qualité gustative.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2010 à 2012, au campus de Vineland du Département de phytotechnie de l'Université de Guelph. Les arbres, élevés sur porte-greffe 'Bailey', ont été plantés en 1995. Ils étaient espacés de 4 mètres sur le rang, et les rangs étaient espacés de 5,5 mètres.

Pêcher: 'V92131' (gauche) avec variété de référence 'White Lady' (droite)

Pêcher: 'V92131' (gauche) avec variété de référence 'White Lady' (droite)

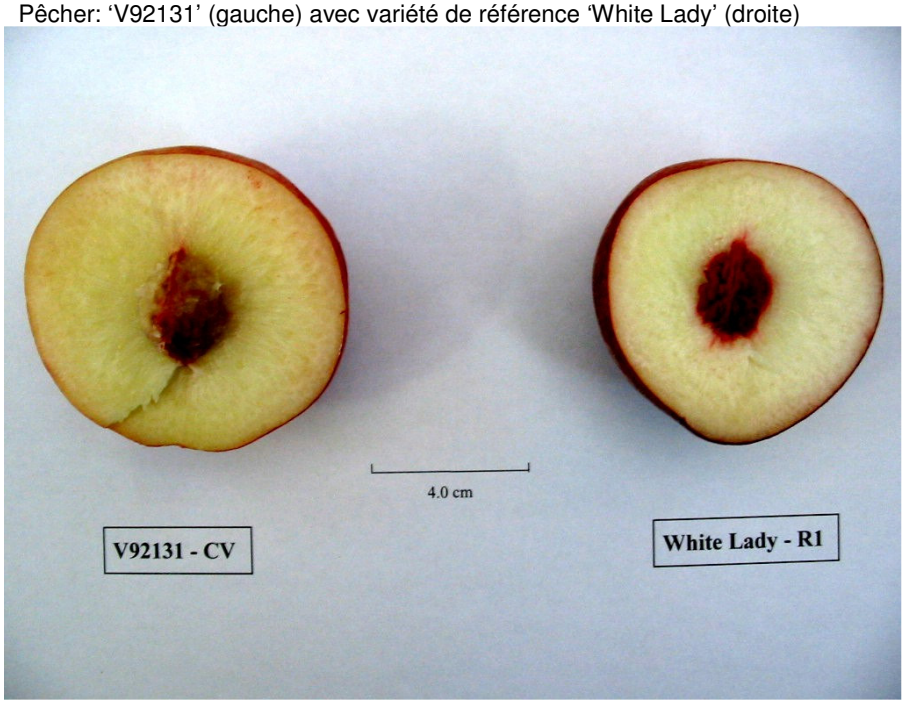

Pêcher: 'V92131' (gauche) avec variété de référence 'White Lady' (droite)

Dénomination proposée: **'V92301'**
Numéro de la demande: 10-7085
Date de la demande: 2010/10/12
Requérant: University of Guelph, Guelph (Ontario)
Sélectionneur: Jayasankar Subramanian, University of Guelph - Vineland Campus, Vineland Station (Ontario)

Variété de référence: 'Harrow Diamond'

Sommaire: *Les fleurs de 'V92301' sont campanulées, alors que celles de 'Harrow Diamond' sont rosacées. Les feuilles de 'V92301' sont plus longues et plus larges que celles de 'Harrow Diamond'. Le lavis de la peau du fruit est rouge moyen chez 'V92301', alors qu'il est rouge clair chez 'Harrow Diamond'. La tendance du noyau à fendre au moment de la récolte est nulle ou très faible chez 'V92301', tandis qu'elle est faible chez 'Harrow Diamond'.*

Description:
ARBRE : moyen à grand, moyennement vigoureux, semi-dressé à étalé; époque de débourrement foliaire intermédiaire.

RAMEAUX FLORIFÈRES : faiblement à moyennement anthocyanés, moyens à épais, à entre-nœuds de longueur moyenne; boutons floraux en densité moyenne, répartis en groupes de 2 ou plus.

FLORAISON : courte, début de floraison hâtive à intermédiaire.
FLEURS : campanulées; face interne du calice orange; face interne de la corolle principalement rose-violet.
PÉTALES : étroitement elliptiques, petits, au nombre de cinq.
ÉTAMINES : portées au-dessus des pétales; pollen présent sur les anthères.
PISTIL : à stigmate porté au même niveau que les anthères, à ovaire pubescent.

STIPULES DES JEUNES RAMEAUX : longues à la base des feuilles complètement développées.
LIMBE DES FEUILLES : vert, à rapport longueur/largeur moyen à élevé, plat en coupe transversale, à base obtuse; sommet recourbé, formant un petit angle.
PÉTIOLE : de longueur moyenne
NECTAIRES : présents, réniformes, comportant généralement plus de deux.

FRUIT : de grosseur moyenne, rond en vue ventrale, asymétrique lorsque vu de l'extrémité pistillaire; extrémité pistillaire faiblement déprimée; suture faiblement à moyennement marquée; faible tendance à la chute avant la récolte; maturité de consommation très hâtive à hâtive.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : de profondeur et de largeur moyennes.
PEAU : jaune-orange avec lavis rouge moyen d'étendue moyenne à grande réparti en rayures, mince à moyenne, adhérant moyennement à fortement à la chair, à pubescence clairsemée à moyenne.
CHAIR : ferme, non fibreuse, moyennement sucrée, moyennement acide, principalement jaune-orange, très faiblement anthocyanée juste sous la peau, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée de la partie centrale de la chair et autour du noyau .
NOYAU : brun clair, petit à moyen par rapport au fruit, elliptique en vue latérale, moyennement adhérent à la chair; surface présentant des cavités et des sillons; tendance à fendre nulle ou très faible au moment de la récolte.

Origine génétique: 'V92301' est issue d'un sujet sélectionné parmi la descendance d'un croisement entre 'Harrow Diamond' et 'V790638', réalisé en 1992 à l'Institut de recherches horticoles de l'Ontario, à Vineland, en Ontario. La variété a été sélectionnée pour son rendement, sa productivité, sa précocité de maturation, sa résistance aux maladies, les caractéristiques de ses fruits et son pourcentage très faible de noyaux fendus ou éclatés.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2010 à 2012, au campus de Vineland du Département de phytotechnie de l'Université de Guelph. Les arbres, élevés sur porte-greffe 'Bailey', ont été plantés en 2006. Ils étaient espacés de 4 mètres sur le rang, et les rangs étaient espacés de 5,5 mètres. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 25 mesures.

Tableau de comparaison pour 'V92301'

	'V92301'	**'Harrow Diamond'***
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	17,77	16,37
écart-type	1,68	1,02
Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	4,39	3,93
écart-type	0,321	0,320
Couleur principale de la corolle (RHS)		
face interne	70D avec du 70B sur la marge	62C

*variété de référence

Pêcher: 'V92301' (gauche) avec la variété de référence 'Harrow Diamond' (droite)

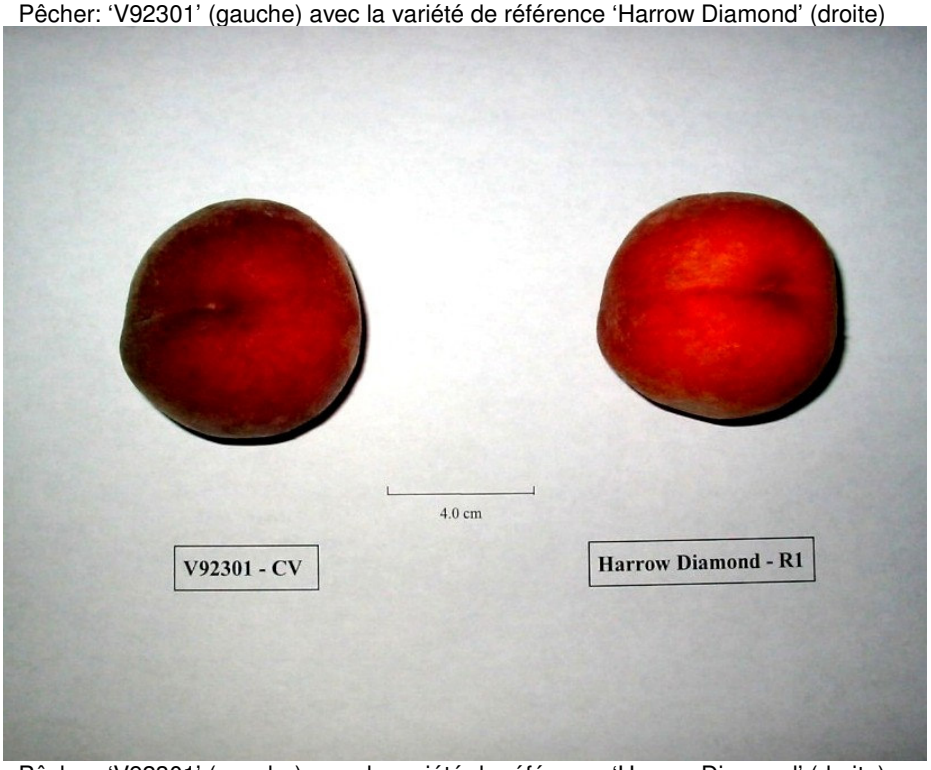

Pêcher: 'V92301' (gauche) avec la variété de référence 'Harrow Diamond' (droite)

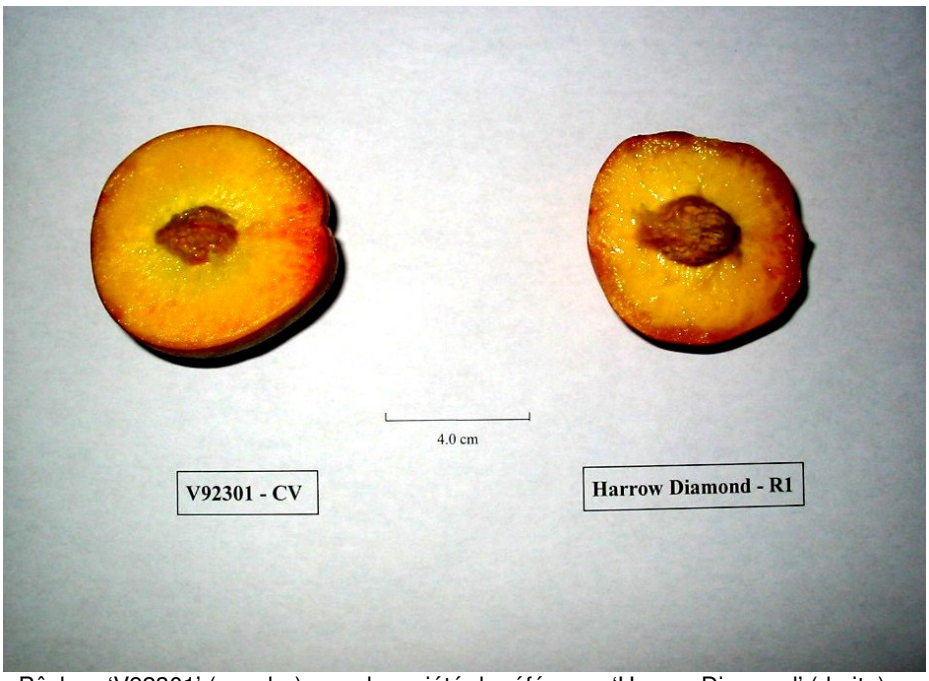

Pêcher: 'V92301' (gauche) avec la variété de référence 'Harrow Diamond' (droite)

PÉTUNIA
(Petunia ×hybrida)

Dénomination proposée: **'Kerivoryvein'**
Nom commercial: Supertunia White Russian
Numéro de la demande: 11-7267
Date de la demande: 2011/04/27
Requérant: P.G., D.W. & T.E. Kerley, Cambridge (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: David W. Kerley, Cambridge (Royaume-Uni)
Priscilla G. Kerley, Cambridge (Royaume-Uni)
Timothy E. Kerley, Cambridge (Royaume-Uni)

Variété de référence: 'Potunia Blackberry Ice'

Sommaire: *'Kerivoryvein' donne une plante rampante, tandis que 'Potunia Blackberry Ice' donne une plante dressée. La plante est en outre plus courte chez 'Kerivoryvein' que chez 'Potunia Blackberry Ice'. Les pousses sont minces à moyennes chez 'Kerivoryvein', alors qu'elles sont moyennes à épaisses chez 'Potunia Blackberry Ice'. Le sommet des feuilles est obtus chez 'Kerivoryvein', tandis qu'il est très aigu chez 'Potunia Blackberry Ice'. Les fleurs sont de plus grand diamètre chez 'Kerivoryvein' que chez 'Potunia Blackberry Ice'.*

Description:
PLANTE : rampante; pousses minces à moyennes sur le tiers inférieur.

FEUILLES : les unes ovées et les autres elliptiques, non panachées, non cloquées, à sommet obtus; dessus vert moyen.

SÉPALES : linéaires, non anthocyanés.
FLEURS : simples, hypocratériformes, à nervures violettes.
LOBES DE LA COROLLE : à marge moyennement à fortement ondulée; dessus unicolore, blanc (RHS NN155B), à nervures très fortement marquées, les principales violet foncé (RHS 79A-B), les secondaires d'un violet moins foncé (RHS 79C-D).
FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : blanche (RHS 155A), à nervures fortement marquées, les principales violet-brun (RHS N77A), les secondaires violet foncé (RHS N79A-B).
ANTHÈRES : jaunes avant la déhiscence.

Origine génétique: 'Kerivoryvein' est issue d'un croisement contrôlé entre les sélections exclusives '04-17-1' (parent femelle) et '04-19-4' (parent mâle), réalisé en août 2007 à Cambridge, au Royaume-Uni, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. La nouvelle variété a été sélectionnée en mai 2008 pour son port, pour la grandeur et la couleur et ses fleurs et pour la couleur de leurs nervures. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois en septembre 2008, au moyen de boutures apicales.

Épreuves et essais: Les essais de 'Kerivoryvein' ont été réalisés au cours de l'été 2012, dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 7 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Kerivoryvein'

	'Kerivoryvein'	**'Potunia Blackberry Ice'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	10,9	16,4
écart-type	1,09	1,00

Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	5,2	6,5
écart-type	0,18	0,21
Couleur du dessus des lobes de la corolle (RHS)		
principale	NN155B	NN155D
nervures principales	79A-B	N79A-B
nervures secondaires	79C-D	N79B

*variété de référence

Pétunia: 'Kerivoryvein' (gauche) avec la variété de référence 'Potunia Blackberry Ice' (droite)

Pétunia: 'Kerivoryvein' (gauche) avec la variété de référence 'Potunia Blackberry Ice' (droite)

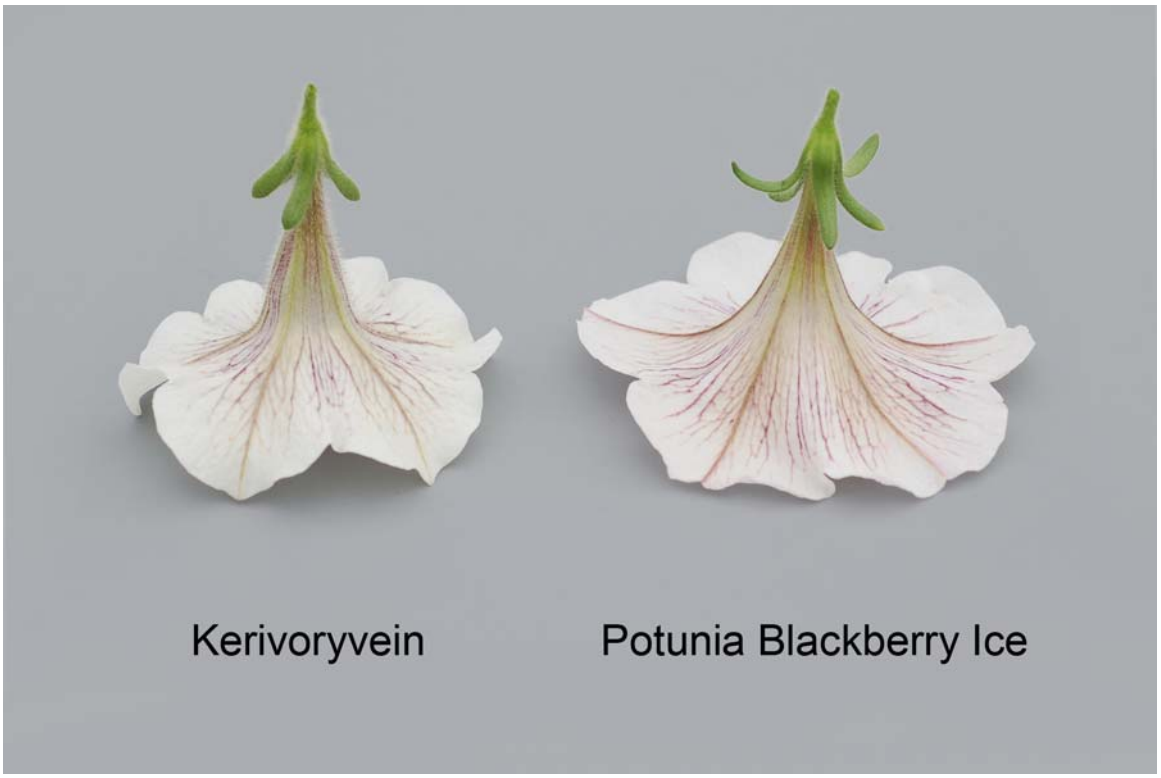

Pétunia: 'Kerivoryvein' (gauche) avec la variété de référence 'Potunia Blackberry Ice' (droite)

PHLOX
(Phlox drummondii)

Dénomination proposée: **'Sunphlocopapi'**
Nom commercial: Astoria Pink
Numéro de la demande: 10-6858
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Kiyoshi Miyazaki, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Sunphloconsa' (Astoria Peach)

Sommaire: *Le dessus du limbe des feuilles présente une pubescence dense et très longue chez 'Sunphlocopapi', tandis qu'il présente une pubescence moyenne chez 'Sunphloconsa'. Chez 'Sunphlocopapi', le dessus des pétales est rouge-violet à rose-bleu dans la portion apicale et rose-bleu avec des tons rose-bleu plus foncé dans la portion basale, tandis qu'il est rose-rouge chez 'Sunphloconsa'. Le dessus des pétales porte en outre une marque violette à zone violet-bleu clair chez 'Sunphlocopapi', tandis qu'il porte une marque rose-rouge chez 'Sunphloconsa'. Le dessous des pétales est violet-bleu clair chez 'Sunphlocopapi', tandis qu'il est rose-bleu clair dans sa portion apicale et blanc dans sa portion basale chez 'Sunphloconsa'.*

Description:
PLANTE : annuelle, buissonnante-arrondie.
TIGE : non anthocyanée.

LIMBE DES FEUILLES : oblong, non panaché, à sécrétion glandulaire collante; dessus vert moyen, à pubescence dense et très longue; dessous moyennement pubescent.

FLORAISON : hâtive.
FLEURS : simples, réunies en cymes en forme de dôme; pédicelle et calice non anthocyanés.
COROLLE : étoilée, tricolore, du groupe de couleurs rose.
PÉTALES : obovés, tangents à chevauchants, à sommet modérément aigu, à marge faiblement frangée; œil présent; dessus rouge-violet à rose-bleu (RHS N66B-C) dans la portion apicale, rose-bleu (RHS N66C) avec des tons rose-bleu plus foncé (RHS 67C) dans la portion basale, avec une marque étoilée violette (se rapprochant le plus de RHS 64A) à zone violet-bleu clair (RHS 76D); dessous violet-bleu clair (RHS 76D) dans les portions apicale et basale.

Origine génétique: 'Sunphlocopapi' est issue d'un croisement entre les variétés exclusives '2Ph-26c' (parent femelle) et '0Ph-18-M' (parent mâle), réalisé entre avril et août 2004 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. Un de ces semis a été sélectionné par le sélectionneur en mai 2005 et multiplié par bouturage. Ses caractères morphologiques ont ensuite été examinés dans le cadre d'un essai en pots d'avril 2006 à octobre 2007. Cette évaluation a révélé que la nouvelle variété était distincte des autres variétés et présentait des caractères homogènes et stables.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunphlocopapi' ont été réalisés en serre de polyéthylène au cours de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 7 août dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 28 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunphlocopapi'

	'Sunphlocopapi'	'Sunphloconsa'*
Couleur du dessus des pétales (RHS)		
portion apicale	N66B-C	plus rose que 48D
portion basale	N66C avec tons 67C	plus rose que 48D
marque	64A avec zone 76D	52B-C
Couleur du dessous des pétales (RHS)		
portion apicale	76D	56D
portion basale	76D	NN155B

*variété de référence

Phlox: 'Sunphlocopapi' (gauche) avec la variété de référence 'Sunphloconsa' (droite)

Phlox: 'Sunphlocopapi' (gauche) avec la variété de référence 'Sunphloconsa' (droite)

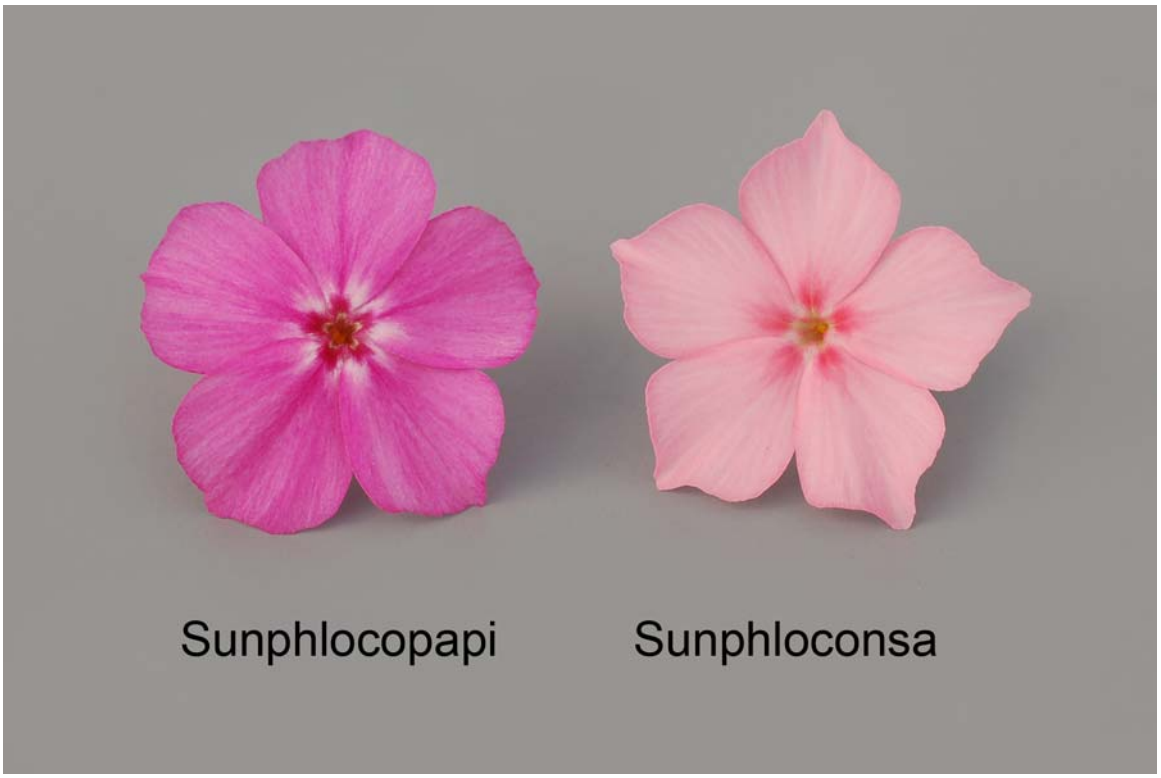

Phlox: 'Sunphlocopapi' (gauche) avec la variété de référence 'Sunphloconsa' (droite)

POINSETTIA
(Euphorbia pulcherrima)

Dénomination proposée: **'NPCW10158'**
Numéro de la demande: 10-6809
Date de la demande: 2010/01/25
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Guido von Tubeuf, Stuttgart (Allemagne)

Description:
PLANTE : courte à moyenne, étroite à moyenne, moyennement à fortement ramifiée.
TIGE : moyennement anthocyanée sur les tiers médian et supérieur; tiers médian à coloration verte nulle ou très faible.

FEUILLES : de longueur moyenne, étroites à moyennes, ovées, à base arrondie, à coloration verte de forte intensité; dessus unicolore, à nervure principale vert et rouge, non courbée à faiblement courbée; lobes absents à peu nombreux; sinus le plus profond très peu profond à peu profond.
PÉTIOLE : court à moyen, à coloration verte nulle à très faible sur le dessus, fortement anthocyané sur les deux côtés.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées; feuilles partiellement de la couleur des bractées peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées nombreuses, non courbées à faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : peu nombreuses à moyennement nombreuses, non pliées le long de la nervure principale, non tordues, faiblement à moyennement rugueuses entre les nervures; bractée la plus longue courte; bractée la plus grande de largeur moyenne, elliptique; dessus unicolore, rouge-violet foncé (RHS 46A), sans tache; dessous rouge-violet foncé (RHS 46A/53B).
CYME : étroite à moyenne.
CYATHES : s'ouvrant à une époque hâtive à intermédiaire; glandes grandes, jaunes, non déformées.

Origine génétique: 'NPCW10158' est issue d'un croisement entre P 359 (parent femelle) et la variété 'Christmas Star' (parent mâle), réalisé en novembre 2004 à Stuttgart, en Allemagne. Des semis ont été sélectionnés en octobre 2005 pour la forme, la grandeur et la couleur de leurs bractées et pour la qualité de leur tige et de leur feuillage. Au cours de l'automne 2006, leur vigueur, leur port et leur précocité de floraison forcée ainsi que les caractères susmentionnés ont été évalués dans le cadre d'un essai en serre. Un de ces semis a été sélectionné aux fins de commercialisation et désigné 'NPCW10158' en novembre 2008.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'NPCW10158' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/0053, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Poinsettia: 'NPCW10158'

Dénomination proposée: **'NPCW10187'**
Numéro de la demande: 10-6812
Date de la demande: 2010/01/25
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Guido von Tubeuf, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'Florasatur'

Sommaire: *Les feuilles sont longues et de largeur moyenne chez 'NPCW10187', alors qu'elles sont étroites et de longueur moyenne chez 'Florasatur'. Les feuilles entièrement de la couleur des bractées sont moyennement nombreuses chez 'NPCW10187', tandis qu'elles sont nombreuses chez 'Florasatur'. Les bractées sont peu nombreuses à moyennement nombreuses chez 'NPCW10187', tandis qu'elles sont moyennement nombreuses chez 'Florasatur'. La plus grande bractée est de longueur moyenne chez 'NPCW10187', alors qu'elle est courte chez 'Florasatur'. Le dessus des bractées est rouge chez 'NPCW10187', tandis qu'il est rouge-violet foncé à rouge chez 'Florasatur'. Le dessous des bractées est rouge-rose foncé chez 'NPCW10187', alors qu'il est rouge à rouge-rose foncé chez 'Florasatur'.*

Description:
PLANTE : haute, de largeur moyenne, faiblement à moyennement ramifiée.
TIGE : moyennement à fortement anthocyanée sur le tiers médian, moyennement anthocyanée sur le tiers supérieur; tiers médian à coloration verte nulle ou très faible.

FEUILLES : longues, de largeur moyenne, ovées, à base arrondie, à coloration verte de forte intensité; dessus unicolore, à nervure principale vert et rouge, non courbée à faiblement courbée; lobes absents à peu nombreux; sinus le plus profond peu profond.
PÉTIOLE : de longueur moyenne, dessus fortement anthocyané, à coloration verte nulle ou très faible; dessous moyennement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées; feuilles partiellement de la couleur des bractées très peu nombreuses à peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées moyennement nombreuses, non courbées à faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : peu nombreuses à moyennement nombreuses, non pliées le long de la nervure principale, tordues ou non tordues, faiblement rugueuses entre les nervures; bractée la plus grande de longueur moyenne, moyenne à large, elliptique; dessus unicolore, rouge (RHS 45B), sans tache; dessous rouge-rose foncé (RHS 53C).
CYME : large.
CYATHES : s'ouvrant à une époque très hâtive à hâtive; glandes grandes à très grandes, jaunes, non déformées.

Origine génétique: 'NPCW10187' est issue d'un croisement entre P 359 (parent femelle) et la variété 'Christmas Star' (parent mâle), réalisé en novembre 2004 à Stuttgart, en Allemagne. Des semis ont été sélectionnés en octobre 2005 pour la forme, la grandeur et la couleur de leurs bractées et pour la qualité de leur tige et de leur feuillage. Au cours de l'automne 2006, leur vigueur, leur port et leur précocité de floraison forcée ainsi que les caractères susmentionnés ont été évalués dans le cadre d'un essai en serre. Un de ces semis a été sélectionné aux fins de commercialisation et désigné 'NPCW10187' en novembre 2008.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'NPCW10187' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/2293, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'NPCW10187'

	'NPCW10187'	**'Florasatur'***
Couleur des bractées (RHS)		
dessus	45B	46A/B
dessous	53C	45A/53C

*variété de référence

Poinsettia: 'NPCW10187'

Dénomination proposée: **'SYEP0791'**
Numéro de la demande: 10-6880
Date de la demande: 2010/03/08
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Katharina Zerr, Syngenta Seeds GmbH, Hillscheid (Allemagne)

Variété de référence: 'Fismars'

Sommaire: *'SYEP0791' donne une plante de hauteur moyenne, tandis que 'Fismars' donne une plante très haute. Les tiges sont moyennement anthocyanées sur leurs tiers médian et supérieur chez 'SYEP0791', tandis qu'elles sont fortement anthocyanées chez 'Fismars'. Le limbe des feuilles comporte un nombre moyen de lobes chez 'SYEP0791', tandis qu'il n'est pas lobé ou compte un petit nombre de lobes chez 'Fismars'.*

Description:
PLANTE : de hauteur et de largeur moyennes, fortement à très fortement ramifiée.
TIGE : moyennement anthocyanée sur les tiers médian et supérieur; tiers médian à coloration verte nulle ou très faible.

FEUILLES : de longueur moyenne, étroites à moyennes, ovées, à base arrondie ou tronquée, à coloration verte moyenne à forte; dessus unicolore, à nervure principale vert et rouge, non courbée à faiblement courbée; lobes moyennement nombreux; sinus le plus profond peu profond à moyennement profond.
PÉTIOLE : court à moyen; dessus moyennement à fortement anthocyané, à coloration verte nulle ou très faible; dessous fortement anthocyané.
FEUILLES TRANSITOIRES : moyennement lobées; feuilles partiellement de la couleur des bractées peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées très nombreuses, non courbées à faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : très peu nombreuses à peu nombreuses, non pliées le long de la nervure principale, non tordues, lisses ou très faiblement rugueuses entre les nervures; bractée la plus longue très courte à courte; bractée la plus grande étroite, elliptique; dessus unicolore, rouge (RHS 45A), sans tache; dessous rouge à rouge-rose foncé (RHS 45B/53C).
CYME : étroite.
CYATHES : s'ouvrant à une époque hâtive; glandes grandes, jaunes, non déformées.

Origine génétique: 'SYEP0791' est issue d'une mutation naturelle découverte chez la variété 'Fismars' en novembre 2007, à Hanovre-Ahlem, en Allemagne. La nouvelle variété a été sélectionnée par le sélectionneur pour sa précocité de floraison, son port compact et la couleur de ses bractées et de son feuillage. 'SYEP0791' a été multipliée pour la première fois au printemps 2008, à Hillscheid, en Allemagne. Elle a été soumise à des essais en serre à Hillscheid ainsi qu'à Enkhuizein, aux Pays-Bas, et à Boulder, au Colorado, aux États-Unis.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'SYEP0791' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/2356, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Poinsettia: 'SYEP0791'

POMME DE TERRE
(Solanum tuberosum)

Dénomination proposée: **'AAC Alta Cloud'**
Numéro de la demande: 12-7520
Date de la demande: 2012/02/22
Requérant: Colorado State University Research Foundation, Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: David Holm, Colorado State University, Center, Colorado (États-Unis)
Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Russet Burbank' et 'Ranger Russet'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique de la base du germe est très forte et comporte une proportion élevée de bleu chez 'AAC Alta Cloud', tandis qu'elle est d'intensité moyenne et comporte aucune proportion de bleu chez les variétés de référence. 'AAC Alta Cloud' donne une plante plus courte que les variétés de référence. Les feuilles de 'AAC Alta Cloud' sont petites à moyennes, alors que celles de 'Russet Burbank' sont moyennes à grandes. La pigmentation anthocyanique du bouton floral est absente chez 'AAC Alta Cloud', alors qu'elle est d'étendue moyenne chez 'Russet Burbank' et de grande étendue chez 'Ranger Russet'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est absente chez 'AAC Alta Cloud', alors qu'elle est moyenne chez 'Ranger Russet'. La pigmentation anthocyanique sur le pédoncule est de plus petite étendue chez 'AAC Alta Cloud' que chez 'Ranger Russet'.*

Description:
GERME : de grosseur moyenne, conique, à fréquence moyenne à élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence moyenne à dense.
SOMMET : petit à moyen par rapport à la base, à port fermé, pigmentation anthocyanique absente, à pubescence intermédiaire entre moyenne et dense.

PLANTE : semi-dressée, de type feuillu (feuillage dense cachant entièrement ou presque entièrement les tiges); maturation tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique absente.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé sur le dessus, petites à moyennes, à silhouette ouverte; dessus de la nervure médiane non anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen à élevé.
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus longues que larges.
FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus mat; fréquence absente de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, moyennes à grandes; pédoncule non anthocyané.
BOUTONS FLORAUX : étendue de la pigmentation anthocyanique absente.
COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique absente de la face interne.

TUBERCULE : ovale-allongé; peau brun rougeâtre; yeux peu profonds, blanche à la base des yeux; chair blanche.

Origine génétique: 'AAC Alta Cloud' (désignation expérimentale CV98112-3) est issue d'une pollinisation entre le parent femelle 'AC91014-2' et le parent mâle 'Canela Russet' réalisée en 1998 à la ferme expérimentale de San Luis Valley de l'Université d'État du Colorado, aux États-Unis, aux termes d'une entente entre le Centre de recherches de Lethbridge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Université d'État du Colorado sur l'échange de semis F1 non sélectionnés. En 1999, des graines ont été semées en serre à l'Université d'État du Colorado, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés à des fins de sélection en 2000 à la sous-station de recherche de Vauxhall d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le clone CV98112-3 a été sélectionné en 2000, puis a fait l'objet de sélections et d'évaluations sur 3 générations (4 buttes en 2001, 10

buttes en 2002 et 50 buttes en 2003), à Vauxhall. Les critères de sélection au champ, à Vauxhall, et en laboratoire, à Lethbridge, étaient la grosseur et la forme des tubercules, leur densité, leur qualité culinaire, la fréquence de leurs défauts, la couleur des frites obtenues après la récolte et après l'entreposage à long terme à 5 et à 10 °C, la précocité de maturation ainsi que la réaction à la gale commune, au mildiou, à la pourriture sèche fusarienne et à la verticilliose.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en 2012 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition, disposés sur une longueur de 7,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre, et les sujets étaient espacés de 0,25 mètre sur le rang.

Tableau de comparaison pour 'AAC Alta Cloud'

	'AAC Alta Cloud'	'Russet Burbank'*	'Ranger Russet'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	44,9	57,1	56,5
écart-type	3,8	1,8	3,2

*variétés de référence

Pomme de terre: 'AAC Alta Cloud' (gauche) avec les variétés de référence 'Russet Burbank' (centre) et 'Ranger Russet' (droite)

Pomme de terre: 'AAC Alta Cloud' (gauche) avec les variétés de référence 'Russet Burbank' (centre) et 'Ranger Russet' (droite)

Dénomination proposée: **'AAC Alta Strong'**
Numéro de la demande: 12-7469
Date de la demande: 2012/01/03
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody' et 'Russet Burbank'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique de la base du germe est très forte et comporte une proportion élevée de bleu chez 'AAC Alta Strong', tandis qu'elle est d'intensité moyenne et comporte aucune proportion de bleu chez les variétés de référence. La pubescence du sommet du germe est intermédiaire entre moyenne et dense chez 'AAC Alta Strong', tandis qu'elle est dense chez les variétés de référence. 'AAC Alta Strong' donne une plante dressée, alors que les variétés de référence donnent des plantes semi-dressées. Les feuilles sont plus petites chez 'AAC Alta Strong' que chez les variétés de référence. Les nervures des folioles sont plus enfoncées chez 'AAC Alta Strong' que chez les variétés de référence. Le dessus des folioles est plus mat chez 'AAC Alta Strong' que chez les variétés de référence. La corolle de 'AAC Alta Strong' est plus grande que celle des variétés de référence. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est plus forte chez 'AAC Alta Strong' que chez les variétés de référence.*

Description:
GERME : de grosseur moyenne, conique, à fréquence moyenne à élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence intermédiaire entre moyenne et dense.
SOMMET : petit par rapport à la base, à port fermé, faiblement anthocyané, à pubescence intermédiaire entre moyenne et dense.

PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu (feuillage de densité moyenne cachant partiellement les tiges); époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

FEUILLES : vert moyen sur le dessus, petites, à silhouette intermédiaire à ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique faible et de petite étendue; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.
FOLIOLES : à marge moyennement ondulée, à nervures enfoncées; dessus mat; faible fréquence de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : nombreuses, grandes; pédoncule à pigmentation anthocyanique de petite étendue.
BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.
COROLLE : grande; pigmentation anthocyanique de la face interne moyenne à forte et d'étendue moyenne à grande, comportant une proportion nulle à faible de bleu.

TUBERCULE : ovale-allongé; peau beige clair; yeux peu profonds, blanche à la base de yeux; chair de couleur crème.

Origine génétique: 'AAC Alta Strong' (désignation expérimentale V1270-1) est issue d'une pollinisation entre le parent femelle 'Glacier Fryer', variété provenant du Centre de recherches de Lethbridge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et le parent mâle 'Century Russet', variété provenant du Service de recherche agricole du département de l'Agriculture des États-Unis, situé à Aberdeen, en Idaho. Le croisement a été réalisé en 1999, au Centre de recherches de Lethbridge, en Alberta. En 2000, des graines ont été semées en serre à Lethbridge, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés à des fins de sélection en 2001 à la sous-station de recherche de Vauxhall d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le clone V1270-1 a été sélectionné en 2001, puis a fait l'objet de sélections et d'évaluations sur 3 générations (4 buttes en 2002, 10 buttes en 2003 et 50 buttes en 2004), à Vauxhall. Les critères de sélection au champ, à Vauxhall, et en laboratoire, à Lethbridge, étaient la grosseur et la forme des tubercules, leur densité, leur qualité culinaire, la fréquence de leurs défauts, la couleur des frites obtenues après la récolte et après l'entreposage à long terme à 5 et à 10 °C, la précocité de maturation ainsi que la réaction à la gale commune, au mildiou, à la pourriture sèche fusarienne et à la verticilliose.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en 2012 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition, disposés sur une longueur de 7,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre, et les sujets étaient espacés de 0,25 mètre sur le rang.

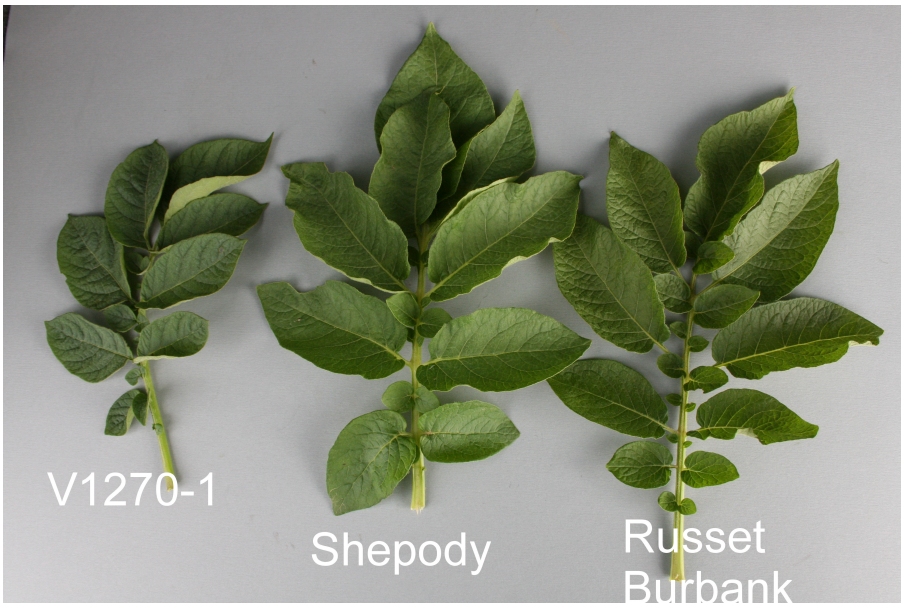

Pomme de terre: 'AAC Alta Strong' (gauche) avec les variétés de référence 'Shepody' (centre) et 'Russet Burbank' (droite)

Pomme de terre: 'AAC Alta Strong' (gauche) avec les variétés de référence 'Shepody' (centre) et 'Russet Burbank' (droite)

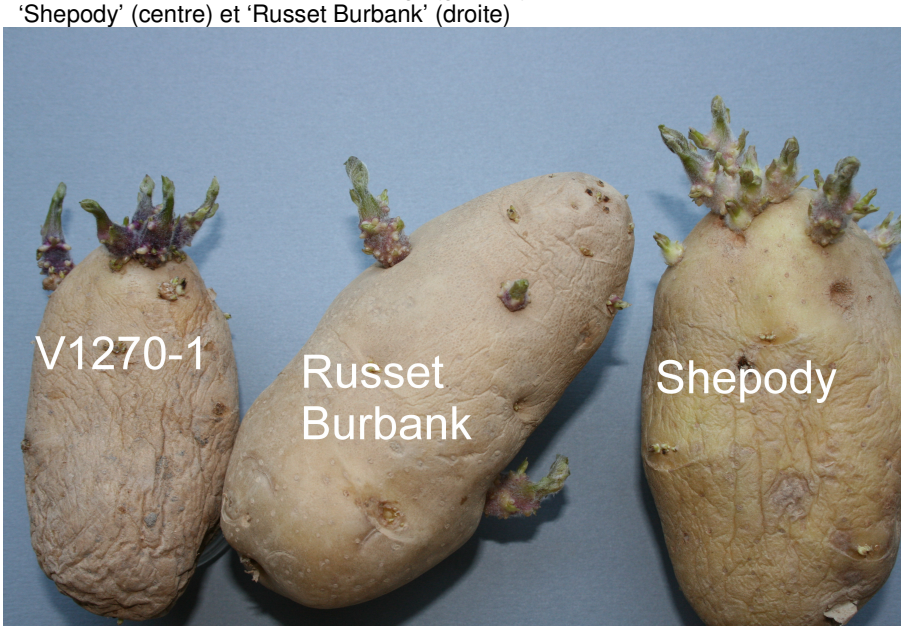

Pomme de terre: 'AAC Alta Strong' (gauche) avec les variétés de référence 'Russet Burbank' (centre) et 'Shepody' (droite)

Dénomination proposée: **'BelJade'**
Numéro de la demande: 11-7409
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody' et 'Russet Burbank'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'BelJade', alors qu'elle est d'intensité moyenne chez 'Shepody' et 'Russet Burbank'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'BelJade', tandis qu'elle est dense chez 'Shepody' et modérément dense chez 'Russet Burbank'. Les folioles secondaires sont en nombre faible*

chez 'BelJade', alors qu'elles sont en nombre moyen à élevé chez 'Shepody' et en nombre moyen chez 'Russet Burbank'. La pigmentation anthocyanique du bouton floral est absente chez 'BelJade', alors qu'elle est d'étendue moyenne chez 'Russet Burbank'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est absente ou très faible chez 'BelJade', alors qu'elle est faible à moyenne et d'étendue petite à moyenne chez 'Shepody'. La maturation survient à une époque intermédiaire chez 'BelJade', alors qu'elle est tardive chez 'Russet Burbank'. Le tubercule est ovale-allongé chez 'BelJade', alors qu'il est allongé chez 'Russet Burbank'. La peau du tubercule est beige clair chez 'BelJade', tandis qu'elle est brun rougeâtre chez 'Russet Burbank'.

Description:
GERME : de grosseur moyenne, sphérique, à fréquence élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion faible de bleu, à pubescence clairsemée.
SOMMET : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique faible, à pubescence clairsemée.

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu (feuillage de densité moyenne cachant partiellement les tiges); époque de maturation intermédiaire.

TIGES : pigmentation anthocyanique absente.

FEUILLES : vert moyen sur le dessus, de grandeur moyenne, à silhouette fermée à intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané; folioles secondaires en nombre faible;
FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.
FOLIOLES : à marge moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus mat; fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.
LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses à nombreuses, de grandeur moyenne; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.
BOUTONS FLORAUX : étendue de la pigmentation anthocyanique absente.
COROLLE : moyenne à grande; pigmentation anthocyanique de la face interne absente ou très faible et de très petite étendue, comportant une proportion absente à faible de bleu.

TUBERCULE : ovale-allongé; peau beige clair; yeux peu profonds, blanche à la base des yeux; chair de couleur crème.

Origine génétique: 'BelJade' (désignation expérimentales F93038, AR98-1) est issue d'un croisement entre les clones expérimentaux 'CS74109-8' (parent femelle) et 'F66011' (parent mâle), réalisé en 1991 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. En 1991, des graines ont été semées en serre à Fredericton, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés à des fins de sélection en 1992 à la sous-station de recherche de Benton d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le clone F93038 a été sélectionné en 1992, puis a fait l'objet de sélections et d'évaluations sur 2 générations (4 buttes en 1993 et 20 buttes en 1994), à Benton. La désignation F93038 a été renommée AR98-1 en 1998. Les critères de sélection au champ, à Benton, et en laboratoire, à Fredericton, étaient la grosseur et la forme des tubercules, leur densité, leur qualité culinaire, la fréquence de leurs défauts, la couleur des frites, la précocité de maturation, la vigueur de la plante ainsi que la réaction aux maladies, notamment la gale commune.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en 2012 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition, disposés sur une longueur de 7,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre, et les sujets étaient espacés de 0,25 mètre sur le rang.

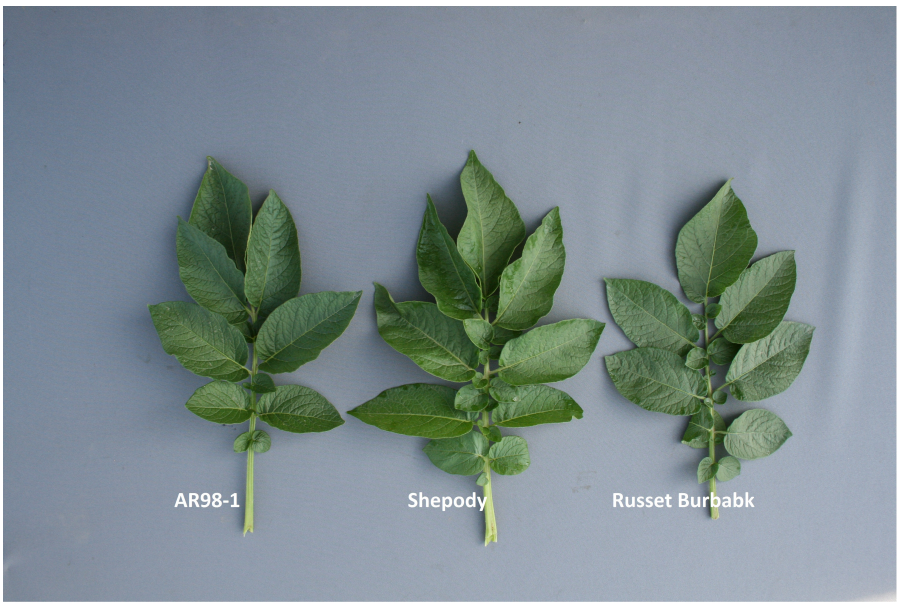

Pomme de terre: 'BelJade' (gauche) avec les variétés de référence 'Shepody' (centre) et 'Russet Burbank' (droite)

Pomme de terre: 'BelJade' (gauche) avec les variétés de référence 'Shepody' (centre) et 'Russet Burbank' (droite)

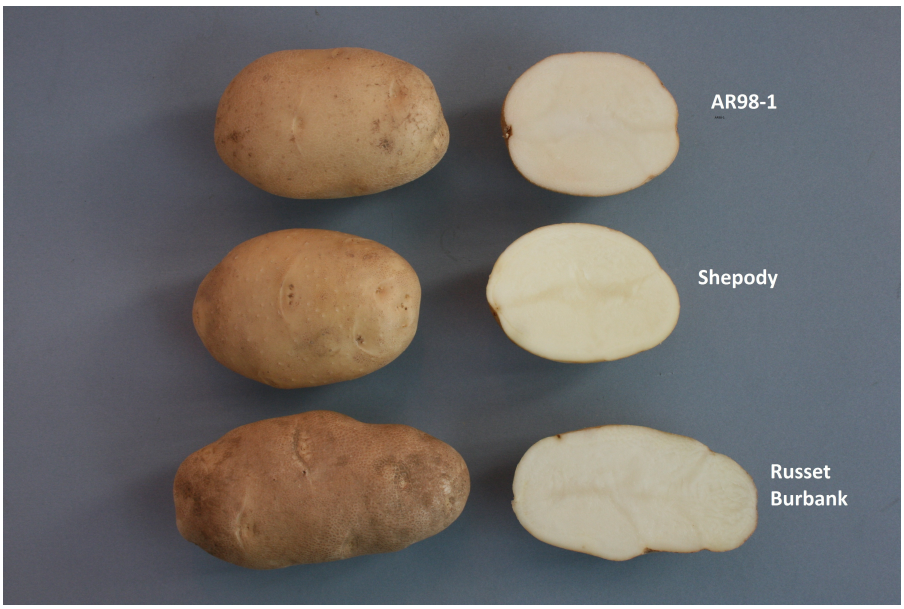

Pomme de terre: 'BelJade' (en haut) avec les variétés de référence 'Shepody' (centre) et 'Russet Burbank' (en bas)

POMMIER
(Malus)

Dénomination proposée:	**'Civni'**
Nom commercial:	Rubens
Numéro de la demande:	02-2990
Date de la demande:	2002/02/11
Requérant:	C.I.V. Consorzio Italiano Vivaisti Societa Consortile A.R.L., Ferrara (Italie)
Mandataire au Canada:	Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Sélectionneur:	Gianfranco Castagnoli, Quingetole MN (Italie) Michelangelo Leis, Ferrara (Italie) Alessio Martinelli, Gaibanella, FE (Italie)

Variétés de référence: 'Royal Gala' et 'Elstar'

Sommaire: *Les rameaux de un an sont minces chez 'Civni', tandis qu'ils sont d'épaisseur moyenne chez 'Elstar'. Les entre-nœuds des rameaux de un an sont plus courts chez 'Civni' que chez les variétés de référence. La marge des feuilles est dentée en scie de type 2 chez 'Civni', alors qu'elle est dentée en scie de type 1 chez les variétés de référence. Le fruit de 'Civni' est plus court et plus étroit que celui des variétés de référence. L'œil est petit chez 'Civni', tandis qu'il est de grandeur moyenne chez les variétés de référence. Les lenticelles du fruit sont petites et peu nombreuses chez 'Civni', tandis qu'elles sont de grandeur moyenne et moyennement nombreuses chez 'Elstar'. La cavité pédonculaire et la cuvette de l'œil sont moyennement profondes à profondes chez 'Civni', alors qu'elles sont peu profondes à moyennement profondes chez 'Elstar'.*

Description:
ARBRE : étalé, ramifié, peu vigoureux.
RAMEAUX DE UN AN : minces, à pubescence de densité moyenne dans la moitié distale; lenticelles moyennement nombreuses à nombreuses; face ensoleillée brun rougeâtre.

FEUILLES : vert moyen, perpendiculaires au rameau, à rapport longueur/largeur moyen, à marge dentée en scie de type 2.

FLEURS : de diamètre moyen lorsque les pétales sont aplatis; pétales intermédiaires entre espacés et chevauchants; stigmates portés plus haut que les anthères; boutons rose foncé juste avant l'ouverture; époque de floraison intermédiaire à tardive.

FRUIT : de grosseur moyenne, à rapport hauteur/diamètre faible à moyen, conique, non côtelé à modérément côtelé, fortement couronné au pôle distal; sépales de longueur moyenne; œil petit; maturités de récolte et de consommation survenant à une époque intermédiaire.
PEAU DU FRUIT : non pruinée à faiblement pruinée, modérément huileuse, vert-jaune avec un fort lavis rouge moyen réparti en plage peu distincte et en rayures étroites à moyennes fortement marquées; liège en quantité nulle à faible autour du pédoncule et de la cuvette de l'œil et sur les joues; lenticelles petites, en faible nombre.
PÉDONCULE : moyen à épais, de longueur moyenne.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : moyenne à profonde, de largeur moyenne.
CUVETTE DE L'ŒIL : moyenne à profonde, étroite à moyenne.
CHAIR DU FRUIT : ferme, de couleur crème; loges carpellaires modérément ouvertes à complètement ouvertes.

Origine génétique: 'Civni' est issue d'une pollinisation de 'Gala' par 'Elstar', réalisée en 1988 dans la région de Ferrare, dans le nord de l'Italie. La première sélection a été effectuée en 1991 et se fondait sur le port de l'arbre, la précocité de maturation ainsi que le goût sucré et la forme du fruit.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2010 à 2012 par l'okanagan Plant Improvement Co. Ltd. (PICO), à Summerland, en Colombie-Britannique. Ils ont porté sur 11 pommiers 'Civni' élevés sur porte-greffe M9, plantés en 2007. Les sujets étaient espacés de 1 mètre sur le rang, et les rangs étaient espacés de 3 mètres. Les pommiers 'Elstar' et 'Gala' avaient été plantés en 1996.

Tableau de comparaison pour 'Civni'

	'Civni'	'Royal Gala'*	'Elstar'*
Longueur des entre-nœuds des rameaux de un an (mm)			
moyenne	28,35	34,14	30,10
écart-type	6,28	8,49	5,15
Longueur du limbe des feuilles (mm)			
moyenne	95,21	98,55	92,33
écart-type	8,59	12,22	8,4
Hauteur du fruit (mm)			
moyenne	62,98	66,42	71,15
écart-type	3,18	2,47	4,00
Diamètre du fruit (mm)			
moyenne	72,08	74,75	84,10
écart-type	2,74	2,86	3,78

*variétés de référence

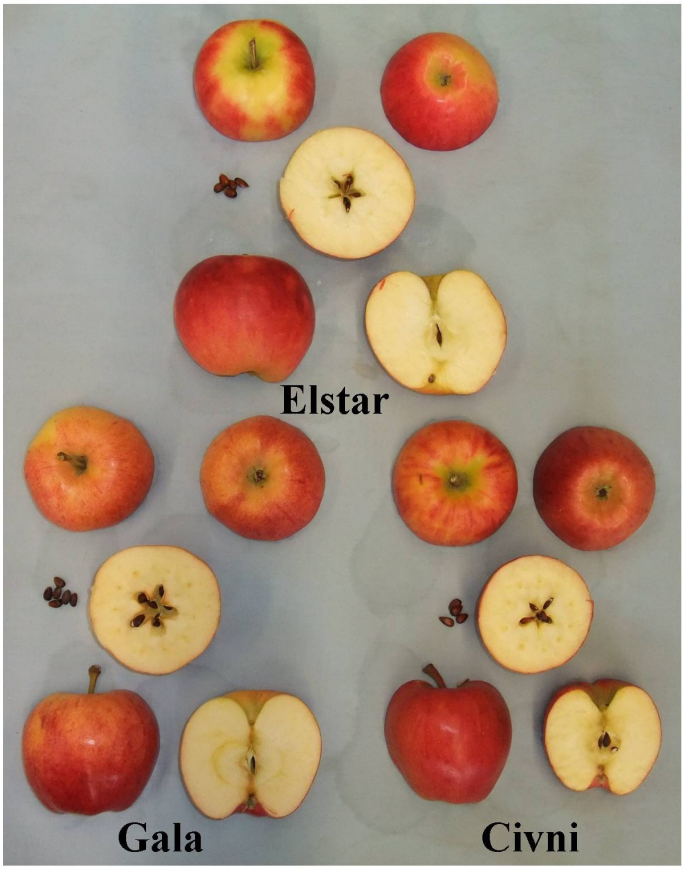

Pommier: 'Civni' (bas droite) avec les variétés de référence 'Gala' (bas gauche) et 'Elstar' (haut)

ROSIER
(Rosa)

Dénomination proposée: **'Chewperadventure'**
Nom commercial: Oso Easy Mango Salsa
Numéro de la demande: 10-7056
Date de la demande: 2010/08/12
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Christopher Hugh Warner, Newport, Shropshire (Royaume-Uni)

Variété de référence: 'Hormeteoric' (Oso Easy Strawberry Crush)

Sommaire: *Les feuilles sont plus courtes chez 'Chewperadventure' que chez 'Hormeteoric'. Les rameaux florifères comportent un plus grand nombre de fleurs chez 'Chewperadventure' que chez 'Hormeteoric'. Chez 'Chewperadventure', les fleurs sont de plus petit diamètre que chez 'Hormeteoric', et les pétales sont plus petits. La face interne des pétales est principalement rouge-orange avec du rose-rouge devenant rose-rouge plus clair avec le temps chez 'Chewperadventure', tandis qu'elle est rose-rouge devenant rose-rouge plus clair avec le temps chez 'Hormeteoric'. La tache basale de la face interne des pétales est petite à moyenne et blanche chez 'Chewperadventure', alors qu'elle est grande à très grande et jaune moyen chez 'Hormeteoric'.*

Description:
PLANTE : rosier arbustif compact, en coussin à modérément étalé, destiné à l'aménagement paysager.
JEUNES POUSSES : moyennement à fortement anthocyanées.
AIGUILLONS : moyennement nombreux, principalement rougeâtres.

FEUILLES : anthocyanées sur la marge; dessus vert clair à vert moyen, moyennement luisant.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement elliptique, à base obtuse, à sommet acuminé, à marge plate ou très faiblement ondulée.

POUSSES FLORIFÈRES : à rameaux moyennement nombreux, comportant chacun un nombre moyen à élevé de fleurs.
SÉPALES : faiblement appendiculés.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
FLEURS : semi-doubles, du groupe de couleur mélange de rouge, moyennement parfumées, irrégulièrement arrondies lorsque vues du dessus, à dessus convexe-aplati et à dessous concave lorsque vues de côté; centre rose.
PÉTALES : obovés, en densité intermédiaire, s'ouvrant simultanément; marge entière ou très faiblement incisée, faiblement ondulée, droite ou très faiblement réfléchie; face interne unicolore, principalement d'un rouge-orange (RHS 41B) uniforme avec du rose-rouge (RHS 52B) virant avec le temps au rose-rouge (RHS 52C) et au rouge-orange (RHS 41C), avec une tache basale blanche, petite à moyenne; face externe principalement rose-rouge (RHS 52C).
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet principalement jaune moyen.

Origine génétique: 'Chewperadventure' a été créée et mise au point par le sélectionneur à Newport, dans le comté de Shropshire, au Royaume-Uni. Elle est issue d'un croisement contrôlé réalisé en 1995 entre la variété 'Pathfinder' (parent femelle) et un semis exclusif (parent mâle). 'Chewperadventure' a été sélectionnée pour ses fleurs attrayantes rose-orange, son feuillage abondant, son port étalé, ses épines peu nombreuses et sa floraison multiple. La multiplication asexuée de la nouvelle variété a débuté en 1998.

Épreuves et essais: Les essais de 'Chewperadventure' ont été effectués au champ au cours de l'été 2012, dans les installations de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées en juillet 2011 dans des récipients de 9 litres puis transplantées au champ à l'automne de la même année en vue des essais à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 27 juillet 2012 chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Chewperadventure'

	'Chewperadventure'	'Hormeteoric'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	7,2	9,1
écart-type	0,58	0,61
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	4,3	5,2
écart-type	0,27	0,18
Longueur des pétales (cm)		
moyenne	1,9	2,4
écart-type	0,26	0,11
Largeur des pétales (cm)		
moyenne	1,7	2,2
écart-type	0,12	0,16
Couleur principale des pétales (RHS)		
face interne	41B avec du 52B, virant au 52C et au 41C avec le temps	52B-C, virant au 52D avec le temps, se rapprochant le plus de 11D
face externe	52C	

*variété de référence

Rosier: 'Chewperadventure' (gauche) avec la variété de référence 'Hormeteoric' (droite)

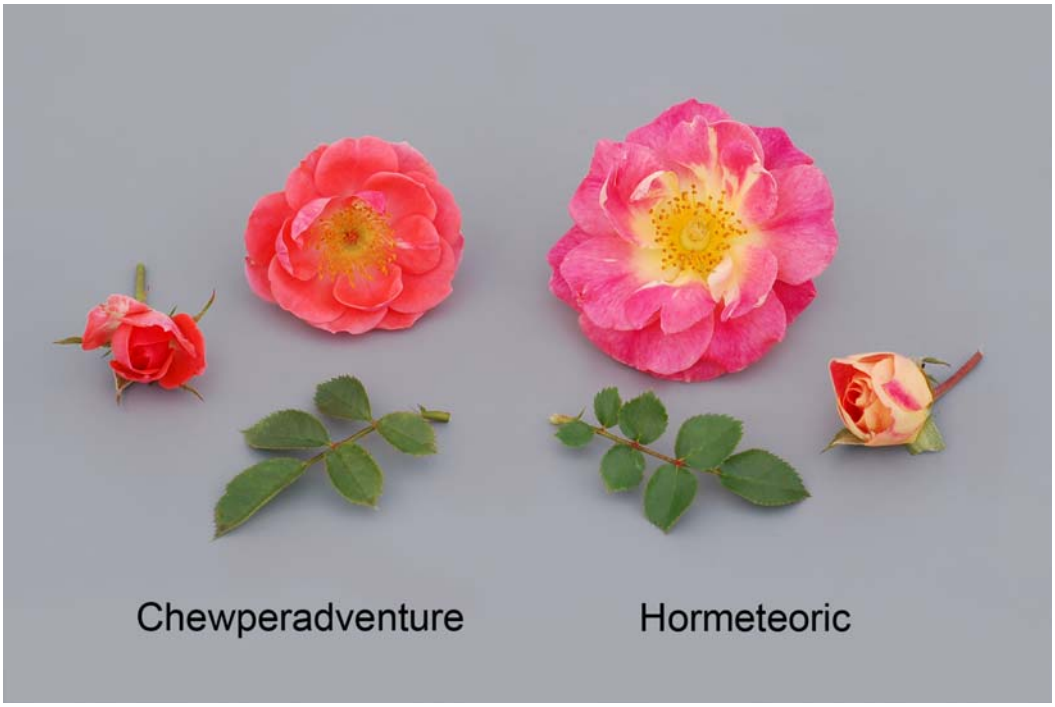

Rosier: 'Chewperadventure' (gauche) avec la variété de référence 'Hormeteoric' (droite)

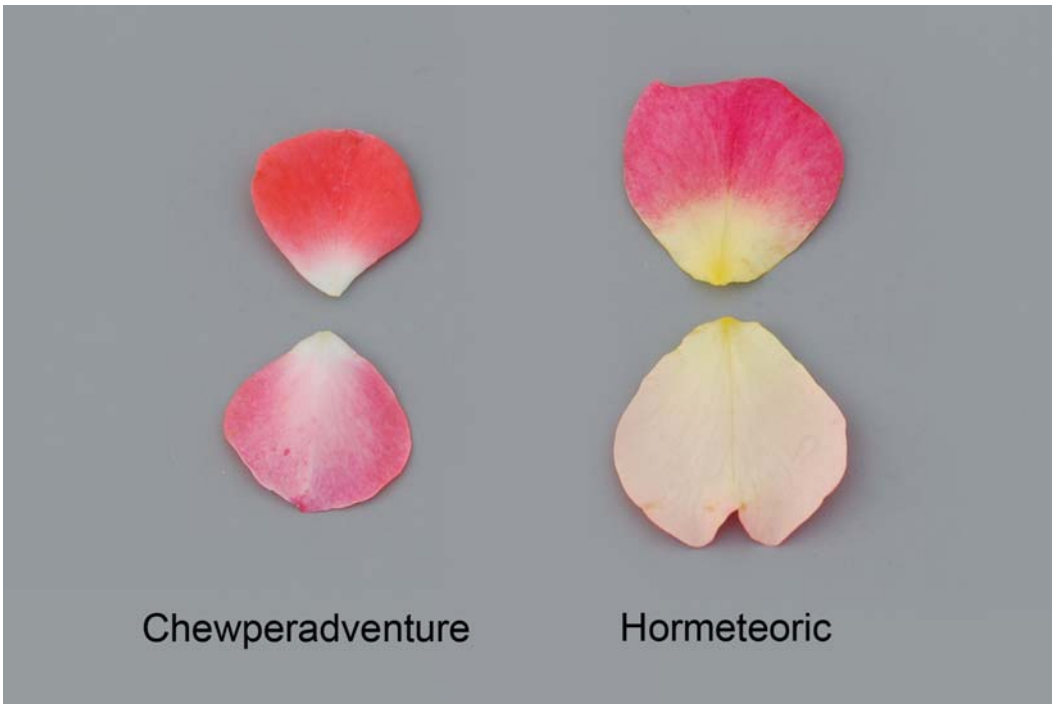

Rosier: 'Chewperadventure' (gauche) avec la variété de référence 'Hormeteoric' (droite)

Dénomination proposée: **'KORpolare'**
Nom commercial: Daniela Kordana
Numéro de la demande: 06-5248
Date de la demande: 2006/02/23
Requérant: W. Kordes' Söhne Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Tim Hermann Kordes, W. Kordes' Söhne Rosenschulen GmbH & Co. KG, Klein Offenseth-Sparrieshoop (Allemagne)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'KORkeesky' (Dark Mandy Kordana) et 'KORpot003' (Apache Kordana)

Sommaire: *Chez 'KORpolare', les feuilles sont plus grandes, moins luisantes et d'un vert plus foncé que chez 'KORkeesky'. En coupe transversale, la foliole terminale est plate chez 'KORpolare', tandis qu'elle est concave chez 'KORpot003'. Les fleurs comportent un plus grand nombre de pétales chez 'KORpolare' que chez 'KORkeesky'. Elles sont en outre de plus grand diamètre chez 'KORpolare' que chez 'KORkeesky'. Les pétales sont plus grands et d'un rouge plus foncé chez 'KORpolare' que chez 'KORkeesky'. Vu de côté, le dessous des fleurs est convexe chez 'KORpolare', tandis qu'il est plat chez 'KORkeesky' et concave chez 'KORpot003'. La marge des pétales est modérément réfléchie chez 'KORpolare', alors qu'elle est fortement réfléchie chez 'KORpot003'. La tache basale de la face interne des pétales est blanche chez 'KORpolare', tandis qu'elle est jaune moyen chez 'KORkeesky'. Les étamines extérieures sont jaune clair chez 'KORpolare', tandis qu'elles sont jaune moyen chez 'KORkeesky' et roses chez 'KORpot003'.*

Description:
PLANTE : rosier miniature à port dressé.
JEUNES POUSSES : non anthocyanées.
AIGUILLONS : peu nombreux, principalement verdâtres et rougeâtres.

FEUILLES : moyennes à grandes, non anthocyanées; dessus vert foncé, faiblement à moyennement luisant.
FOLIOLE TERMINALE : ovée, à marge plate ou très faiblement ondulée, à base arrondie, à sommet acuminé à aigu.

POUSSES FLORIFÈRES : non ramifiées, comportant un très petit nombre de fleurs.
SÉPALES : moyennement appendiculés.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
FLEURS : doubles, du groupe de couleur rouge, rondes à irrégulièrement arrondies lorsque vues du dessus, non parfumées, à dessus plat et à dessous convexe lorsque vues de côté.
PÉTALES : de grandeur moyenne, transversalement elliptiques, en densité intermédiaire, s'ouvrant simultanément; marge entière ou très faiblement incisée, modérément réfléchie, faiblement ondulée; face interne unicolore, principalement rouge-violet foncé (RHS 53A/60A) devenant plus clair vers le sommet, avec une tache basale blanche, petite; face externe principalement violette (RHS 60C).
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet principalement jaune clair.
RÉCEPTACLE : petit à moyen à la chute des pétales.
FRUIT : en forme d'urne.

Origine génétique: 'KORpolare' est issue d'un croisement classique réalisé en 1999. Les graines ainsi obtenues ont été récoltées et mises en terre. Au printemps suivant, les graines ont germé, et les premières sélections ont été effectuées. Tous les croisements et toutes les sélections ont été effectués en serre vitrée, à Klein Offenseth-Sparrieshoop, en Allemagne. 'KORpolare' a été sélectionnée pour sa résistance aux maladies supérieure à la moyenne, la couleur améliorée et l'excellente durée de conservation de ses fleurs et son aptitude au bouturage en pot aux fins de forçage en serre, en particulier durant la production hivernale.

Épreuves et essais: Les essais de 'KORpolare' ont été réalisés en 2013 à l'établissement serricole no 3 de la Westbrook Floral Ltd., à Beamsville, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 pots de 10 cm de chacune des variétés. Les pots étaient espacés d'environ 1 cm et contenaient chacun 4 sujets espacés de 2 à 3 cm. Les mesures ont été faites chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'KORpolare'

	'KORpolare'	'KORkeesky'*	'KORpot003'*
Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	5,22	4,17	5,57
écart-type	0,19	0,31	0,16
Nombre de pétales par fleur			
moyenne	61,00	34,86	56,86
écart-type	3,46	1,39	4,78
Longueur des pétales (cm)			
moyenne	2,29	1,87	2,57
écart-type	0,11	0,14	0,15
Largeur des pétales (cm)			
moyenne	2,40	1,85	2,51
écart-type	0,14	0,10	0,12
Couleur principale des pétales (RHS)			
face interne	53A/60A	45A	53A
face externe	60C	60B	53B

*variétés de référence

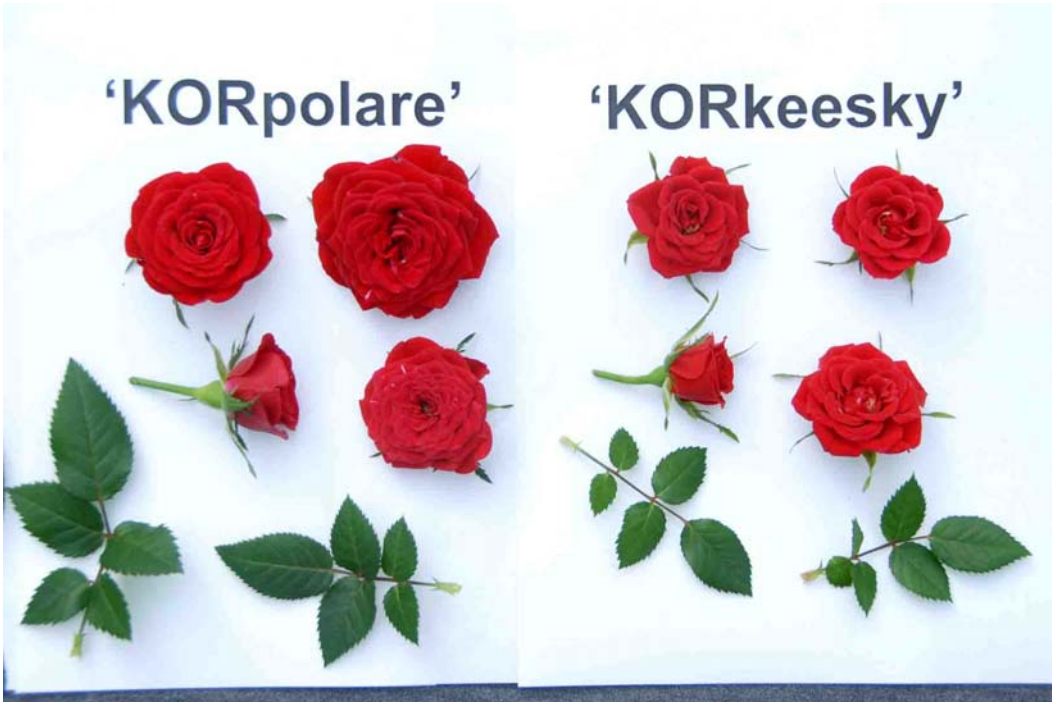

Rosier: 'KORpolare' (gauche) avec la variété de référence 'KORkeesky' (droite)

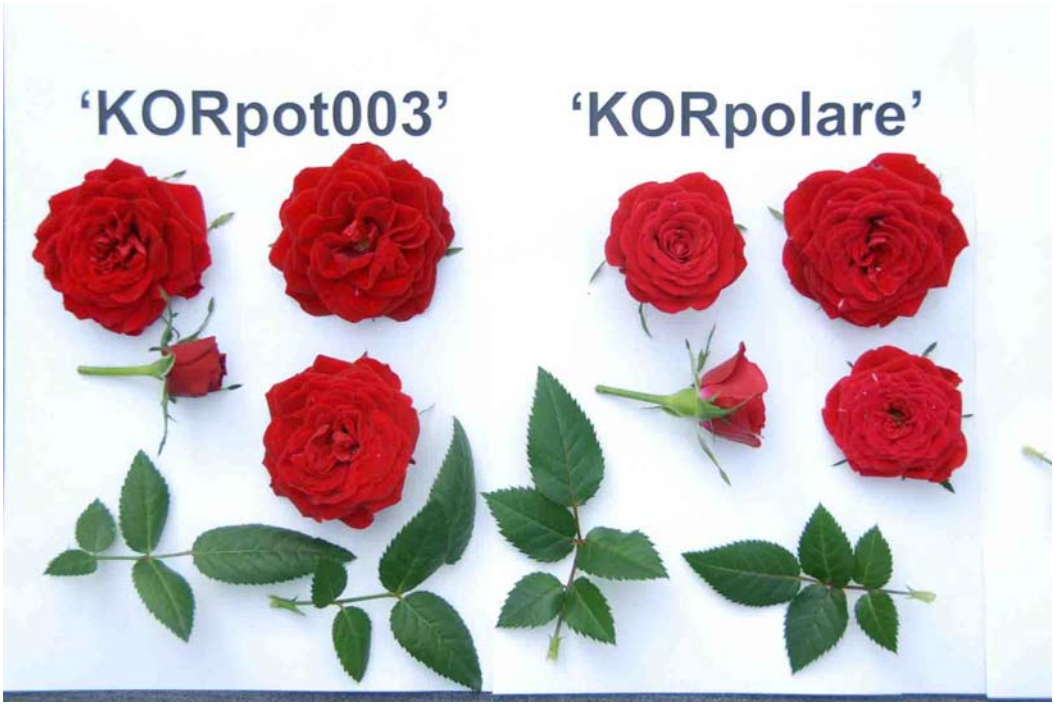

Rosier: 'KORpolare' (droite) avec la variété de référence 'KORpot003' (gauche)

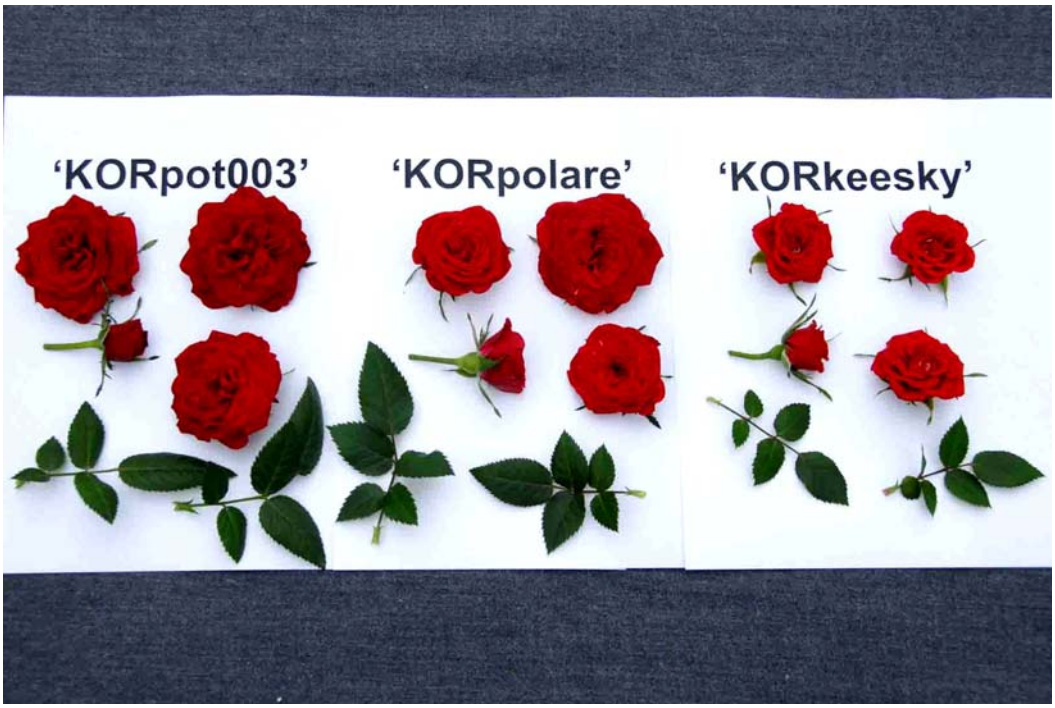

Rosier: 'KORpolare' (centre) avec les variétés de référence 'KORpot003' (gauche) et 'KORkeesky' (droite)

SOJA
(Glycine max)

Dénomination proposée: **'900Y61'**
Numéro de la demande: 11-7200
Date de la demande: 2011/02/24
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Nadia Krasheninnik, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Moorhead, Minnesota (États-Unis)

Variétés de référence: '900Y71', 'Prius RR' et '900Y81'

Sommaire: *'900Y61' fleurit plus tôt que '900Y81'. Lorsque 50 % des gousses sont mûres, la plante est plus courte chez '900Y61' que chez 'Prius RR' et '900Y81'. La gousse est brune chez '900Y61', alors qu'elle est havane chez 'Prius RR'. Les graines sont sphériques chez '900Y61' alors qu'elles sont allongées chez '900Y71' et '900Y81', et sphériques-aplaties chez 'Prius RR'. Le hile est brun foncé chez '900Y61', alors qu'il est jaune imparfait chez '900Y71'. '900Y61' arrive à maturité plus tôt que '900Y81'. La teneur en protéines des graines est plus faible chez '900Y61' que chez 'Prius RR'.*

Description:
HYPOCOTYLE : fortement anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port dressé à semi-dressé, à croissance indéterminée, pourvue d'une pubescence fauve.

FEUILLES : vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : sphériques, à tégument jaune et mat; poids de 100 graines à une humidité de 13 à 15 % = 18,9 g.
HILE : brun foncé, à assise de séparation normale.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : 2 425 unités thermiques requises.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 40,3 %; teneur en huile de 20,8 %.

Origine génétique: '900Y61' (codes expérimentaux XB005C10 et PH10001) est issue d'un croisement entre 'XB01C03' et '90M60' réalisé en 2002, au Chili. La variété a été mise au point selon une technique modifiée de filiation unipare et par sélection généalogique. Les générations F1 et F2 ont été cultivées à Porto Rico. La génération F3 a été cultivée au Canada, et la génération F4, au Chili. La génération F5 et les générations subséquentes ont été cultivées au Minnesota et sélectionnées selon le rendement de chaque sujet ou descendance. L'épuration a été réalisée par un examen individuel des sujets en 2007, au Chili. Les essais se sont poursuivis de 2008 à 2010, aux États-Unis et au Canada, sur de grandes superficies. Les critères de sélection comprenaient le rendement, la précocité de maturation ainsi que la résistance aux herbicides Roundup et au *Phytophthora megasperma*.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant la saison de culture 2011 à Monkton, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 4 mètres espacés de 76 cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 201000571, acheté du Plant Variety Protection Office à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '900Y61'

	'900Y61'	'900Y71'*	'Prius RR'*	'900Y81'*
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	55	56	56	58

Hauteur de la plante, lorsque 50 % des gousses sont mûres (cm)				
moyenne	53,3	52,1	59,2	60,5
écart-type	3,92	3,04	3,94	4,80
Précocité de maturation (jours)				
moyenne	107	107	107	112
Teneur en protéines (%)				
moyenne	40,3	39,7	45,0	39,4

*variétés de référence

Soja: '900Y61' (centre gauche) avec les variétés de réference '900Y71' (plus gauche), '900Y81' (centre droite) et 'Prius RR' (plus droite)

Dénomination proposée: **'900Y81'**
Numéro de la demande: 11-7199
Date de la demande: 2011/02/24
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Nadia Krasheninnik, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Moorhead, Minnesota (États-Unis)

Variétés de référence: '900Y61', '900Y71' et 'Prius RR'

Sommaire: *'900Y81' fleurit plus tard que les variétés de référence. Lorsque 50 % des gousses sont mûres, la plante est plus haute chez '900Y81' que chez '900Y61' et '900Y71'. La gousse est brune chez '900Y81', alors qu'elle est havane chez 'Prius RR'. Les graines sont allongées chez '900Y81', alors qu'elles sont sphériques chez '900Y61' et sphériques-aplaties chez 'Prius RR'. Le hile est brun foncé chez '900Y81', alors qu'il est jaune imparfait chez '900Y71'. '900Y81' arrive à maturité plus tard que les variétés de référence. La teneur en protéines des graines est plus faible chez '900Y81' que chez 'Prius RR'.*

Description:
HYPOCOTYLE : fortement anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port dressé à semi-dressé, à croissance indéterminée, pourvue d'une pubescence fauve.

FEUILLES : vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : allongées, à tégument jaune et mat; poids de 100 graines à une humidité de 13 à 15 % =19,5 g.
HILE : brun foncé, à assise de séparation normale.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : 2 475 unités thermiques requises.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 39,4 %; teneur en huile de 20,9 %.

Origine génétique: '900Y81' (codes expérimentaux XB007F1 et PH10002) est issue d'un croisement entre 'XB01C03' et '90M60' réalisé en 2003, au Minnesota. La variété a été mise au point selon une technique modifiée de filiation unipare et par sélection généalogique. La génération F2 a été cultivée à Porto Rico, et la génération F3, au Canada. La génération F4 a été cultivée au Chili. La génération F5 et les générations subséquentes ont été cultivées au Minnesota et sélectionnées selon le rendement de chaque sujet ou descendance. L'épuration a été réalisée par un examen individuel des sujets en 2007 2008 au Chili. Les essais se sont poursuivis de 2008 à 2010, aux États-Unis et au Canada, sur de grandes superficies. Les critères de sélection comprenaient le rendement, la précocité de maturation ainsi que la résistance aux herbicides Roundup, au *Phytophthora megasperma* et à la chlorose ferrique associée aux sols calcaires.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant la saison de culture 2011 à Monkton, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 4 mètres espacés de 76 cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 201000570, acheté du Plant Variety Protection Office à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '900Y81'

	'900Y81'	**'900Y61'***	**'900Y71'***	**'Prius RR'***
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	58	55	56	56
Hauteur de la plante, lorsque 50 % des gousses sont mûres (cm)				
moyenne	60,5	53,3	52,1	59,2
écart-type	4,80	3,92	3,04	3,94
Précocité de maturation (jours)				
moyenne	112	107	107	107
Teneur en protéines (%)				
moyenne	39,4	40,3	39,7	45,0

*variétés de référence

Soja: '900Y81' (centre droite) avec les variétés de réference '900Y71' (gauche), '900Y61' (centre gauche) et 'Prius RR' (droite)

Dénomination proposée: **'90Y21'**
Numéro de la demande: 11-7198
Date de la demande: 2011/02/24
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Nadia Krasheninnik, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Moorhead, Minnesota (États-Unis)

Variétés de référence: '90M01', '90Y30' et '26-10RY'

Sommaire: *'90Y21' fleurit plus tôt que '90M01' et '26-10RY'. La pubescence de la partie médiane de la tige est grise chez '90Y21', alors qu'elle est fauve chez '90Y30'. Lorsque 50 % des gousses sont mûres, la plante est plus courte chez '90Y21' que chez '26-10RY'. Les graines sont allongées chez '90Y21', alors qu'elles sont sphériques chez '90Y30' et sphériques-aplaties chez '90M01' et '26-10RY'. Le hile est jaune chez '90Y21', alors qu'il est jaune imparfait chez '90Y30' et gris chez '26-10RY'. '90Y21' arrive à maturité plus tôt que '26-10RY', mais plus tard que '90Y30'.*

Description:
HYPOCOTYLE : fortement anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port dressé à semi-dressé, à croissance indéterminée, pourvue d'une pubescence grise.

FEUILLES : vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : allongées, à tégument jaune et mat; poids de 100 graines à une humidité de 13 à 15 % = 19,7 g.
HILE : jaune, à assise de séparation normale.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : 2 575 unités thermiques requises.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 41,0 %; teneur en huile de 21,6 %.

Origine génétique: '90Y21' (codes expérimentaux XB02U10 et PH10005) est issue d'un croisement entre 'YB01D05' et '90M01' réalisé en 2003-2004 au Chili. La variété a été mise au point selon une technique modifiée de filiation unipare et par

sélection généalogique. Les générations F1 et F2 ont été cultivées à Porto Rico. La génération F3 a été cultivée au Chili. La génération F3:4 et les générations subséquentes ont été cultivées au Minnesota et sélectionnées selon le rendement de chaque sujet ou descendance. L'épuration a été réalisée par un examen individuel des sujets en 2007-2008, au Chili. Les essais se sont poursuivis de 2008 à 2010, aux États-Unis et au Canada, sur de grandes superficies. Les critères de sélection comprenaient le rendement, la précocité de maturation ainsi que la résistance aux herbicides Roundup, au *Phytophthora megasperma* et à la chlorose ferrique associée aux les sols calcaires.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant la saison de culture 2011 à Monkton, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 4 mètres espacés de 76 cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 201000567, acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '90Y21'

	'90Y21'	**'90M01'***	**'90Y30'***	**'26-10RY'***
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	62	64	61	67
Hauteur de la plante, lorsque 50 % des gousses sont mûres (cm)				
moyenne	58,2	56,9	58,7	63,8
écart-type	4,62	2,54	5,89	5,43
Précocité de maturation (jours)				
moyenne	116	117	114	122

*variétés de référence

Soja: '90Y21' (centre gauche) avec les variétés de réference '90M01' (plus gauche), '90Y30' (centre droite) et '26-10RY' (plus droite)

VERVEINE
(Verbena ×hybrida)

Dénomination proposée: **'VEAZ0006'**
Nom commercial: Lanai Upright Rose with Eye
Numéro de la demande: 10-7146
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Lan Upbriro' (Lanai Upright Bright Rose) et 'Empress Hot Pink Charme'

Sommaire: *'VEAZ0006' donne une plante dressée, tandis que 'Empress Hot Pink Charme' donne une plante rampante. Chez 'VEAZ0006', la plante est en outre plus haute que chez 'Empress Hot Pink Charme' et plus étroite que chez les deux variétés de référence. La corolle est de plus grand diamètre chez 'VEAZ0006' que chez les variétés de référence. La marge des lobes de la corolle est faiblement ondulée chez 'VEAZ0006', tandis qu'elle est moyennement à fortement ondulée chez 'Empress Hot Pink Charme'. L'extrémité des poils dépassant du tube de la corolle est blanc jaunâtre chez 'VEAZ0006', tandis qu'elle est violet-gris chez 'Lan Upbriro'. Au plein épanouissement, le dessus de la corolle est rouge-violet mêlé de stries violettes vers la base chez 'VEAZ0006', alors qu'il est violet avec du violet plus foncé à la base chez 'Lan Upbriro' et rouge-violet chez 'Empress Hot Pink Charme'. L'œil de la corolle est jaune blanchâtre et de diamètre moyen chez 'VEAZ0006', tandis qu'il est rose blanchâtre et de très petit diamètre chez 'Lan Upbriro'. Le dessus de la corolle perd peu de son éclat avec le temps chez 'VEAZ0006', tandis qu'il en perd fortement chez 'Lan Upbriro'.*

Description:
PLANTE : dressée.
TIGES EN PLEINE CROISSANCE : faiblement anthocyanées sur leur tiers médian.

LIMBE DES FEUILLES : ové, non découpé, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : non anthocyané.
LOBES DE LA COROLLE : espacés à tangents, à axe longitudinal faiblement incurvé, à marge faiblement à moyennement ondulée; dessus unicolore, mêlé d'une couleur plus claire vers le sommet, rouge-violet (RHS N57B) strié de violet (RHS N82B) vers la base au plein épanouissement, devenant plus violet que rouge-violet (RHS N57C) et perdant peu de son éclat avec le temps.
ŒIL DE LA COROLLE : jaune blanchâtre, de diamètre moyen.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanc jaunâtre.

Origine génétique: 'VEAZ0006' est issue d'une pollinisation de la lignée exclusive '2043-1' par la variété 'Lan Upbriro', réalisée par le sélectionneur en juillet 2007 à Gilroy, en Californie, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy, en janvier 2008. En avril de la même année, la nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0006' ont été réalisés au cours de l'été et de l'automne 2012 dans une serre en polyéthylène de BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 24 juillet dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 18 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0006'

	'VEAZ0006'	'Lan Upbriro'*	'Empress Hot Pink Charme'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	24,3	26,0	13,4
écart-type	2,43	3,10	2,45
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	36,0	44,6	59,9
écart-type	1,76	1,36	5,00
Diamètre de la corolle (cm)			
moyenne	2,6	2,1	2,4
écart-type	0,10	0,12	0,15
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)			
au plein épanouissement	N57B avec stries N82B vers la base	N74B avec couleur se rapprochant de 72A à la base	N66A-B
avec le temps	plus violet que N57C	N74C-D	67C

*variétés de référence

Verveine: 'VEAZ0006' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Upbriro' (centre) et 'Empress Hot Pink Charme' (droite)

Verveine: 'VEAZ0006' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Upbriro' (centre) et 'Empress Hot Pink Charme' (droite)

Verveine: 'VEAZ0006' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Upbriro' (centre) et 'Empress Hot Pink Charme' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0007'**
Nom commercial: Lanai Upright Blue with Eye
Numéro de la demande: 10-7147
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Lan Upbriro' (Lanai Upright Bright Rose) et 'Obsession Blue with Eye'

Sommaire: *'VEAZ0007' donne une plante dressée, tandis que 'Obsession Blue with Eye' donne une plante rampante. Chez 'VEAZ0007', la plante est en outre plus courte que chez 'Lan Upbriro' et plus haute que chez 'Obsession Blue with Eye'. Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'VEAZ0007' que chez 'Lan Upbriro'. L'inflorescence et la corolle sont de plus grand diamètre chez 'VEAZ0007' que chez les deux variétés de référence. L'extrémité des poils dépassant du tube de la corolle est blanche chez 'VEAZ0007', tandis qu'elle est violet-gris chez 'Lan Upbriro'. Au plein épanouissement, le dessus de la corolle est violet lavé de violet plus foncé chez 'VEAZ0007', tandis qu'il est violet avec du violet plus foncé à la base chez 'Lan Upbriro' et violet foncé au sommet devenant violet plus clair à la base chez 'Obsession Blue with Eye'. L'œil de la corolle est de grand diamètre chez 'VEAZ0007', alors qu'il est de très petit diamètre chez 'Lan Upbriro'. Le dessus de la corolle perd beaucoup de son éclat avec le temps chez 'VEAZ0007', tandis qu'il en perd peu chez 'Obsession Blue with Eye'.*

Description:
PLANTE : dressée.
TIGES EN PLEINE CROISSANCE : non anthocyanées sur leur tiers médian.

LIMBE DES FEUILLES : lancéolé, non découpé, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : non anthocyané.
LOBES DE LA COROLLE : espacés à tangents, à axe longitudinal droit, à marge faiblement ondulée; dessus unicolore, violet (plus foncé que RHS N78A) à l'ouverture, violet (RHS N81B) lavé de violet plus foncé (RHS N78A) au plein épanouissement, virant au violet (RHS N82B-C) et perdant beaucoup de son éclat avec le temps.
ŒIL DE LA COROLLE : blanc, de grand diamètre.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.

Origine génétique: 'VEAZ0007' est issue d'une pollinisation de la lignée exclusive '2046-1' par la variété 'Lan Upbriro', réalisée par le sélectionneur en juillet 2007 à Gilroy, en Californie, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy, en janvier 2008. En avril de la même année, la nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0007' ont été réalisés au cours de l'été et de l'automne 2012 dans une serre en polyéthylène de BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 24 juillet dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 18 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0007'

	'VEAZ0007'	'Lan Upbriro'*	'Obsession Blue with Eye'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	20,8	26,0	12,6
écart-type	1,09	3,10	1,15
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	2,1	3,2	1,7
écart-type	0,32	0,48	0,37

Diamètre des inflorescences (cm)			
moyenne	7,2	5,9	5,5
écart-type	0,38	0,58	0,37
Diamètre de la corolle (cm)			
moyenne	2,4	2,1	1,8
écart-type	0,11	0,12	0,20
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)			
à l'ouverture	plus foncé que N78A	se rapprochant de N74A	S/O
au plein épanouissement	N81B lavé de N78A	N74B avec couleur se rapprochant de 72A à la base	plus violet que 83A au sommet, virant au N82A à la base
avec le temps	N82B-C	N74C-D	S/O

*variétés de référence

Verveine: 'VEAZ0007' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Upbriro' (centre) et 'Obsession Blue with Eye' (droite)

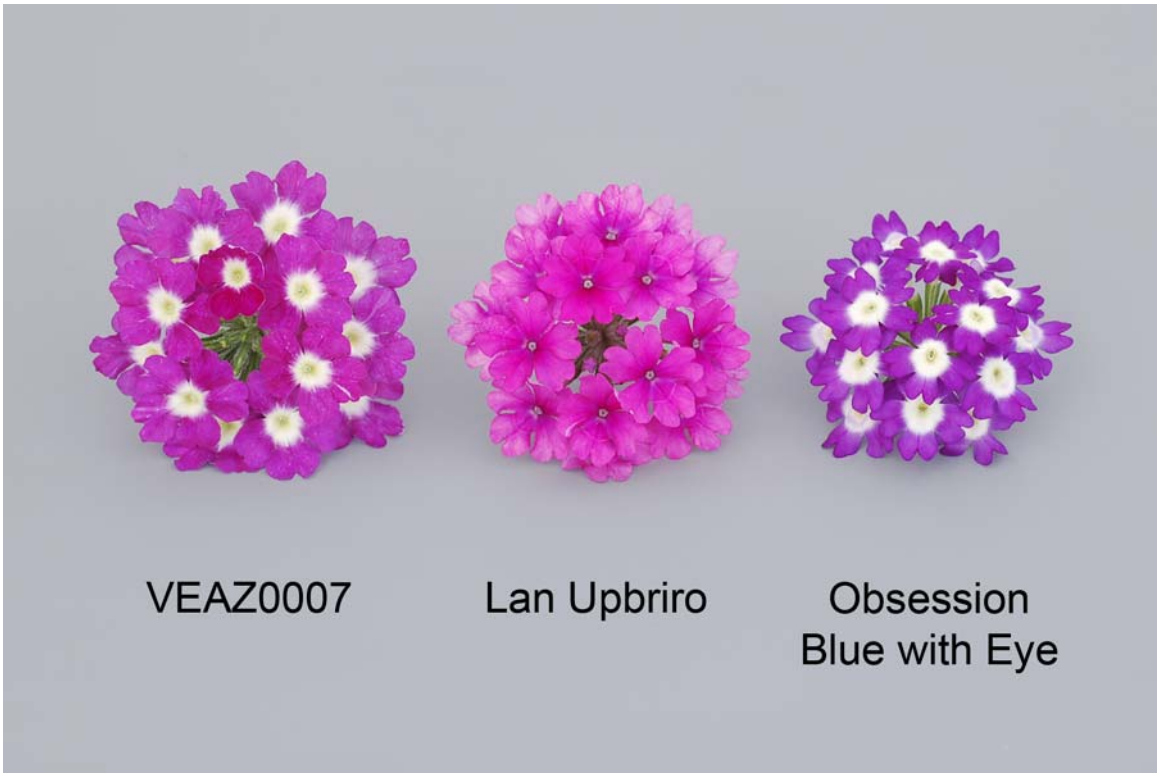

Verveine: 'VEAZ0007' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Upbriro' (centre) et 'Obsession Blue with Eye' (droite)

Verveine: 'VEAZ0007' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Upbriro' (centre) et 'Obsession Blue with Eye' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0009'**
Nom commercial: Twister Red
Numéro de la demande: 11-7316
Date de la demande: 2011/06/23
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Flagdena' (Lanai Twister Pink)

Sommaire: *Au plein épanouissement, le dessus des lobes supérieurs est rouge-violet avec des tons rouge-rose foncé chez 'VEAZ0009', tandis qu'il est rouge-violet strié de violet-bleu clair chez 'Flagdena'. Au plein épanouissement, le dessus des lobes inférieurs est rouge-violet avec des tons rose-bleu clair et du blanc à la base chez 'VEAZ0009', alors qu'il est blanc avec du rose-bleu le long de la marge chez 'Flagdena'.*

Description:
PLANTE : rampante.
TIGES EN PLEINE CROISSANCE : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées sur leur tiers médian.

LIMBE DES FEUILLES : ové, non découpé, à marge crénelée à dentée; dessus vert foncé, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : non anthocyané.
LOBES DE LA COROLLE : espacés à tangents, droits mais à axe longitudinal faiblement incurvé, à marge faiblement ondulée; dessus bicolore; dessus des lobes supérieurs principalement rouge-violet foncé (RHS N46A) avec du rouge-violet foncé (RHS 53B) le long de la marge à l'ouverture, rouge-violet (RHS N57B) avec des tons rouge-rose foncé (RHS 53C) au plein épanouissement, virant au rouge-violet (RHS N57B) et perdant peu de son éclat avec le temps; dessus des lobes inférieurs présentant à l'ouverture une couleur secondaire rouge-violet (RHS N57B) avec du blanc à la base et virant au rouge-violet (RHS N57C) avec des tons rose-bleu clair (RHS 62C) et du blanc (RHS NN155D) à la base au plein épanouissement.
ŒIL DE LA COROLLE : vert blanchâtre, de très petit diamètre.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.

Origine génétique: 'VEAZ0009' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive 'K0400-5' par un parent mâle inconnu, réalisée par le sélectionneur en août 2007 dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Enkhuizen, en février 2008. En août de la même année, la nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs et pour son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0009' ont été réalisés au cours de l'été et de l'automne 2012 dans une serre en polyéthylène de BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 24 juillet dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 18 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0009'

	'VEAZ0009'	**'Flagdena'***
Couleur du dessus de la corolle (RHS)		
lobes supérieurs - à l'ouverture	46A avec du 53A le long de la marge	S/O
lobes supérieurs - au plein épanouissement	N57B avec tons 53C	57B-C strié de tons 69D
lobes inférieurs - à l'ouverture	N57B avec du blanc à la base	S/O
lobes inférieurs - au plein épanouissement	N57C avec tons 62C et du NN155D à la base	NN155D avec du 65A le long de la marge

*variété de référence

Verveine: 'VEAZ0009' (gauche) avec la variété de référence 'Flagdena' (droite)

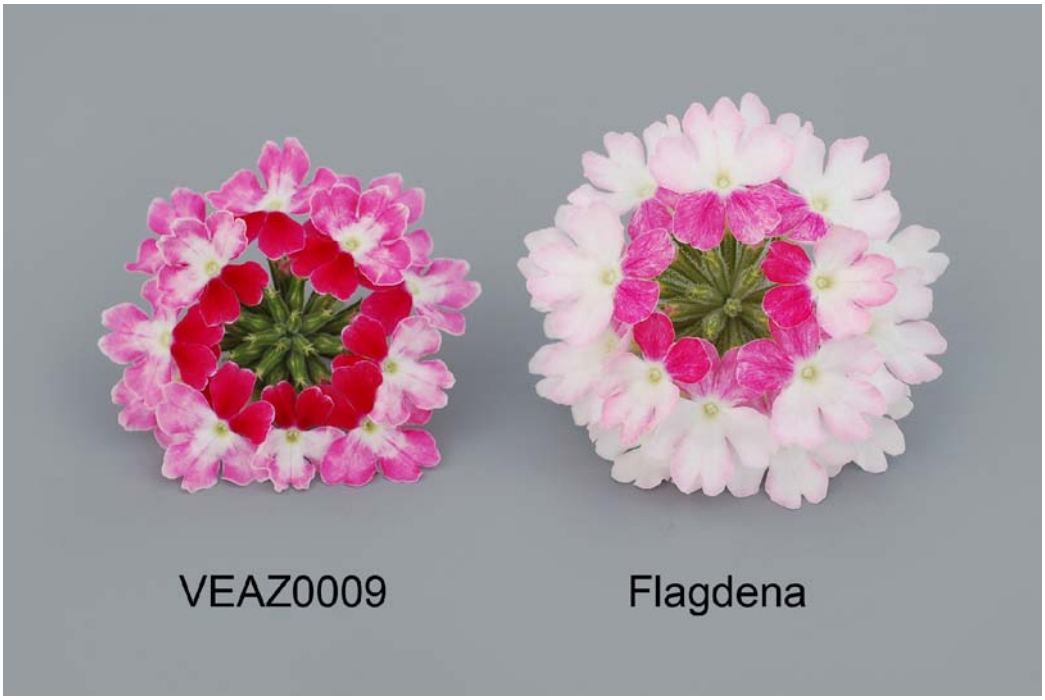

Verveine: 'VEAZ0009' (gauche) avec la variété de référence 'Flagdena' (droite)

Verveine: 'VEAZ0009' (gauche) avec la variété de référence 'Flagdena' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0014'**
Nom commercial: Lanai Magenta Imp
Numéro de la demande: 11-7418
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Sunmaricomu' (Temari Magenta)

Sommaire: *La corolle est de plus grand diamètre chez 'VEAZ0014' que chez 'Sunmaricomu'. L'extrémité des poils dépassant du tube de la corolle est blanche avec une portion violet clair chez 'VEAZ0014', tandis qu'elle est jaune-vert clair chez 'Sunmaricomu'. Au plein épanouissement, le dessus de la corolle est rouge-violet foncé chez 'VEAZ0014', alors qu'il est violet chez 'Sunmaricomu'. La zone de l'œil n'est pas différenciée chez 'VEAZ0014', tandis qu'elle l'est chez 'Sunmaricomu'.*

Description:
PLANTE : rampante.
TIGES EN PLEINE CROISSANCE : marquées de rayures longitudinales moyennement anthocyanées sur leur tiers médian.

LIMBE DES FEUILLES : ové, non découpé, à marge crénelée; dessus vert foncé, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : anthocyané sur l'extrémité des dents seulement.
LOBES DE LA COROLLE : espacés à tangents chez la majorité des lobes, à axe longitudinal droit ou incurvé, à marge faiblement ondulée; dessus unicolore, à couleur en dégradé devenant plus claire vers le sommet, rouge-violet foncé (RHS N60A) à l'ouverture, violet (RHS 64A-B) au plein épanouissement, ne perdant pas son éclat avec le temps.
ZONE DE L'ŒIL : non différenciée.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche, avec une portion violet clair.

Origine génétique: 'VEAZ0014' est issue d'une pollinisation de la lignée exclusive '05-1892-1' par la lignée exclusive '07-1985-1', réalisée par le sélectionneur en août 2007 à Gilroy, en Californie, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy, en février 2008. En mai de la même année, la nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs et pour son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0014' ont été réalisés au cours de l'été et de l'automne 2012 dans une serre en polyéthylène de BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 24 juillet dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 17 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0014'

	'VEAZ0014'	**'Sunmaricomu'***
Diamètre de la corolle (cm)		
moyenne	2,7	2,4
écart-type	0,10	0,08
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)		
au plein épanouissement	entre 64A et 64B	72A

*variété de référence

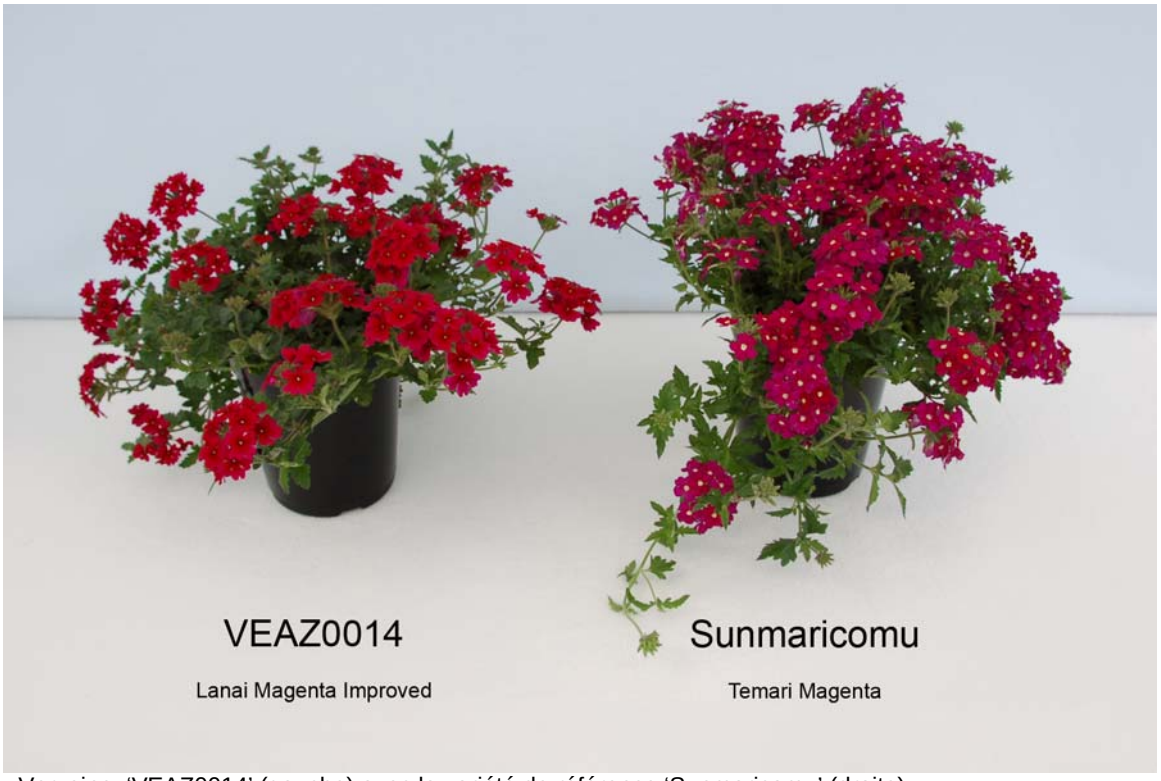

Verveine: 'VEAZ0014' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaricomu' (droite)

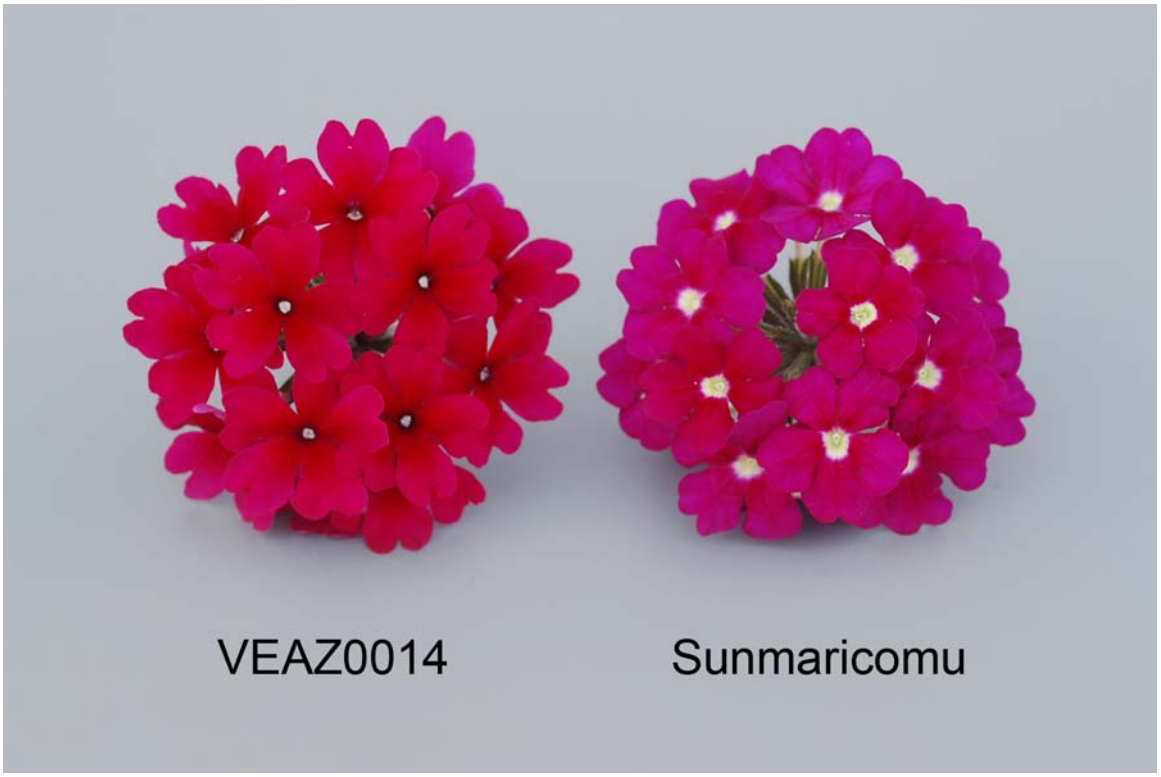

Verveine: 'VEAZ0014' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaricomu' (droite)

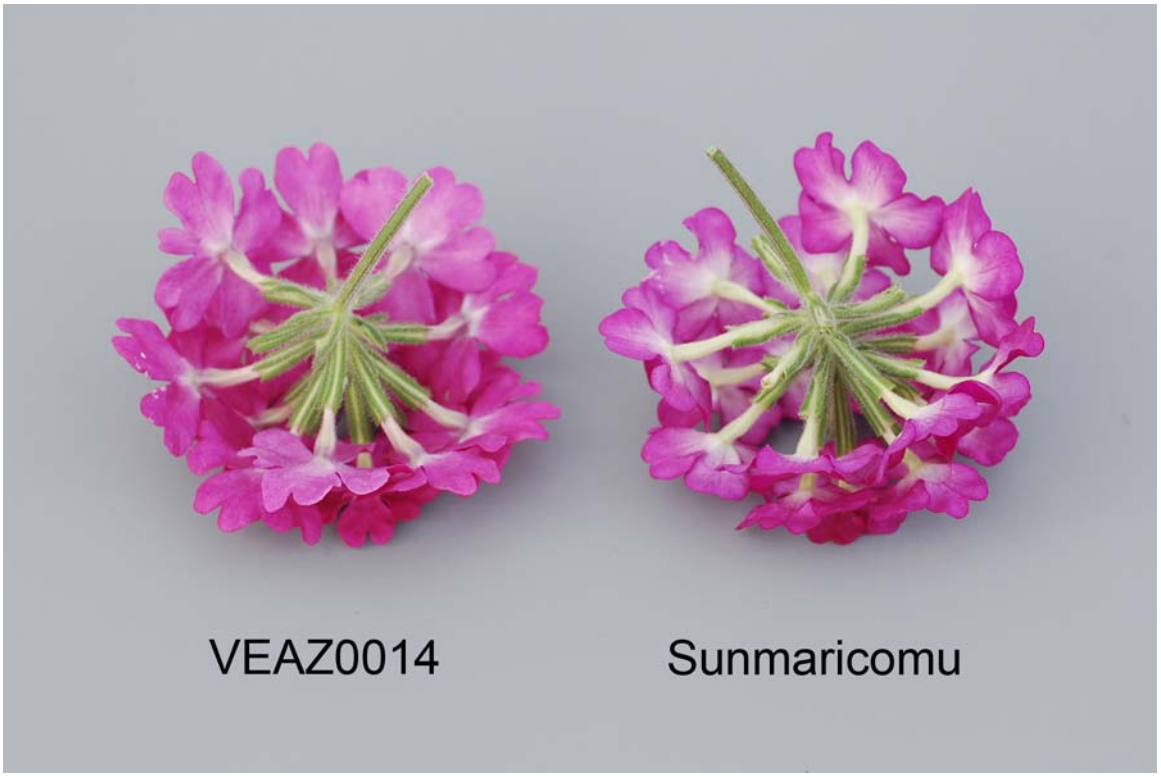

Verveine: 'VEAZ0014' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaricomu' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0015'**
Nom commercial: Lanai Vintage Rose
Numéro de la demande: 11-7419
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'VEAZ0013' (Lanai Limegreen) et 'Flagdena' (Lanai Twister Pink)

Sommaire: *'VEAZ0015' donne une plante rampante, tandis que 'VEAZ0013' donne une plante dressée. Chez 'VEAZ0015', la plante est en outre plus courte et plus large que chez 'VEAZ0013' et plus haute que chez 'Flagdena'. Les feuilles sont plus longues chez 'VEAZ0015' que chez 'VEAZ0013'. L'inflorescence et la corolle sont de plus petit diamètre chez 'VEAZ0015' que chez les deux variétés de référence. La corolle comporte un ou deux pétaloïdes chez 'VEAZ0015', tandis qu'elle n'en comporte aucun chez 'Flagdena'. La marge des lobes de la corolle est fortement ondulée chez 'VEAZ0015', alors qu'elle est faiblement à moyennement ondulée chez 'Flagdena'. Le dessus de la corolle est bicolore chez 'VEAZ0015', tandis qu'il est unicolore chez 'VEAZ0013'. Au plein épanouissement, le dessus des lobes supérieurs de la corolle est rouge-violet foncé virant avec le temps au violet avec du blanc à la marge chez 'VEAZ0015', tandis qu'il est gris chez 'VEAZ0013' et rouge-violet strié de tons violet-bleu clair chez 'Flagdena'. Au plein épanouissement, le dessus des lobes inférieurs de la corolle est blanc chez 'VEAZ0015', tandis qu'il est blanc avec du rose-bleu le long de la marge chez 'Flagdena'.*

Description:
PLANTE : rampante
TIGES EN PLEINE CROISSANCE : non anthocyanées sur leur tiers médian.

LIMBE DES FEUILLES : ové, non découpé, à marge crénelée à dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : non anthocyané.
COROLLE : comportant 1 ou 2 pétaloïdes.
LOBES DE LA COROLLE : espacés à chevauchants, à axe longitudinal fortement incurvé, à marge fortement ondulée; dessus bicolore, devenant plus clair vers le sommet des lobes, ne perdant pas son éclat avec le temps; dessus des lobes supérieurs rouge-violet foncé (RHS N60B) virant au violet (RHS 58A) avec du blanc (RHS 157D) à la marge au plein épanouissement; dessus des lobes inférieurs blanc (RHS 157D) au plein épanouissement.
ZONE DE L'ŒIL : non différenciée.
DES POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.

Origine génétique: 'VEAZ0015' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive 'KO515-2' par un parent mâle inconnu, réalisée par le sélectionneur en août 2007, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Enkhuizen, en février 2008. En août de la même année, la nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs et pour son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0015' ont été réalisés au cours de l'été et de l'automne 2012 dans une serre en polyéthylène de BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 24 juillet dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 18 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0015'

	'VEAZ0015'	**'VEAZ0013'***	**'Flagdena'***
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	13,0	14,0	11,7
écart-type	1,08	1,14	1,34
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	49,2	33,4	56,2
écart-type	3,19	1,49	5,12

Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	4,8	3,4	5,0
écart-type	0,37	0,25	0,34
Diamètre des inflorescences (cm)			
moyenne	5,8	6,3	6,6
écart-type	0,18	0,18	0,37
Diamètre de la corolle (cm)			
moyenne	1,7	1,9	2,5
écart-type	0,06	0,09	0,08
Couleur du dessus de la corolle au plein épanouissement (RHS)			
lobes supérieurs	60B virant au 58A, avec du 157D à la marge	157A	57B-C strié de tons 69D
lobes inférieurs	157D	S/O	NN155D avec du 65A le long de la marge

*variétés de référence

Verveine: 'VEAZ0015' (gauche) avec les variétés de référence 'VEAZ0013' (centre) et 'Flagdena' (droite)

Verveine: 'VEAZ0015' (gauche) avec les variétés de référence 'VEAZ0013' (centre) et 'Flagdena' (droite)

Verveine: 'VEAZ0015' (gauche) avec les variétés de référence 'VEAZ0013' (centre) et 'Flagdena' (droite)

WEIGÉLIA
(Weigela)

Dénomination proposée: **'Bokraspiwi'**
Nom commercial: Spilled Wine
Numéro de la demande: 10-7055
Date de la demande: 2010/08/11
Requérant: Boot & Co Boomkwekerijen BV, Boskoop (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Kees Jan Kraan, Boot & Co. Boomkwekerijen BV, Boskoop (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Alexandra' (Wine & Roses)

Sommaire: *'Bokraspiwi' donne un arbuste étalé à pleureur, tandis que 'Alexandra' donne un arbuste dressé à étalé. L'arbuste est en outre plus court chez 'Bokraspiwi' que chez 'Alexandra'. Les feuilles sont plus étroites chez 'Bokraspiwi' que chez 'Alexandra'. Les boutons floraux sont violet-brun chez 'Bokraspiwi', alors qu'ils sont rouge-violet foncé chez 'Alexandra'. La face interne de la corolle est violet-brun chez 'Bokraspiwi', tandis qu'elle est rose-bleu avec du rose-bleu plus foncé à la marge chez 'Alexandra'. La face externe du tube de la corolle est violet-brun chez 'Bokraspiwi', alors qu'elle est rouge-violet foncé chez 'Alexandra'.*

Description:
PLANTE : arbuste étalé à pleureur, de vigueur moyenne; pousses de un an havane à brun-rouge.

FEUILLES : elliptiques faiblement cloquées, non panachées; marge faiblement à moyennement ondulée, comportant un nombre moyen d'incisions; dessus vert foncé (RHS N137A-B) et brun foncé (RHS 200A); dessous glabre.

BOUTONS FLORAUX : violet-brun (RHS 187A).
SÉPALES : rouges.
COROLLE : unicolore, petite à moyenne, en forme d'entonnoir; lobes à sommet arrondi; face interne violet-brun (plus clair que RHS 186B); face externe du tube violet-brun (RHS 186A).
PISTIL : de même longueur que la corolle.

Origine génétique: 'Bokraspiwi' est issue d'une pollinisation libre du semis exclusif 93115 par un semis non identifié, réalisée durant l'été 2000 à Boskoop, aux Pays-Bas. En juin 2007, un des semis ainsi obtenus a été sélectionné pour son port compact et dense, son feuillage noir-violet et ses fleurs violettes. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois au cours de l'été 2007, par boutures semi-ligneuses, à Boskoop.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bokraspiwi' ont été réalisés à l'extérieur en récipients, à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants racinés de 11 cm mis en terre le 7 juillet 2011 dans des récipients de 8,8 litres. Les sujets ont été retournés à l'extérieur à la fin d'avril après avoir passé l'hiver dans une serre en polyéthylène. Les premières observations et mesures ont été faites le 15 août 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les observations relatives aux caractères des fleurs ont été effectuées en septembre. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bokraspiwi'

	'Bokraspiwi'	'Alexandra'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	39,4	65,8
écart-type	3,15	5,81
Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	4,1	5,5
écart-type	0,39	0,31

Couleur des fleurs (RHS)

bouton	187A	185A
face interne des lobes	plus clair que 186B	68B avec du 63B à la marge
face externe du tube	186A	53B

*variété de référence

Weigélia: 'Bokraspiwi' (gauche) avec la variété de référence 'Alexandra' (droite)

Weigélia: 'Bokraspiwi' (gauche) avec la variété de référence 'Alexandra' (droite)

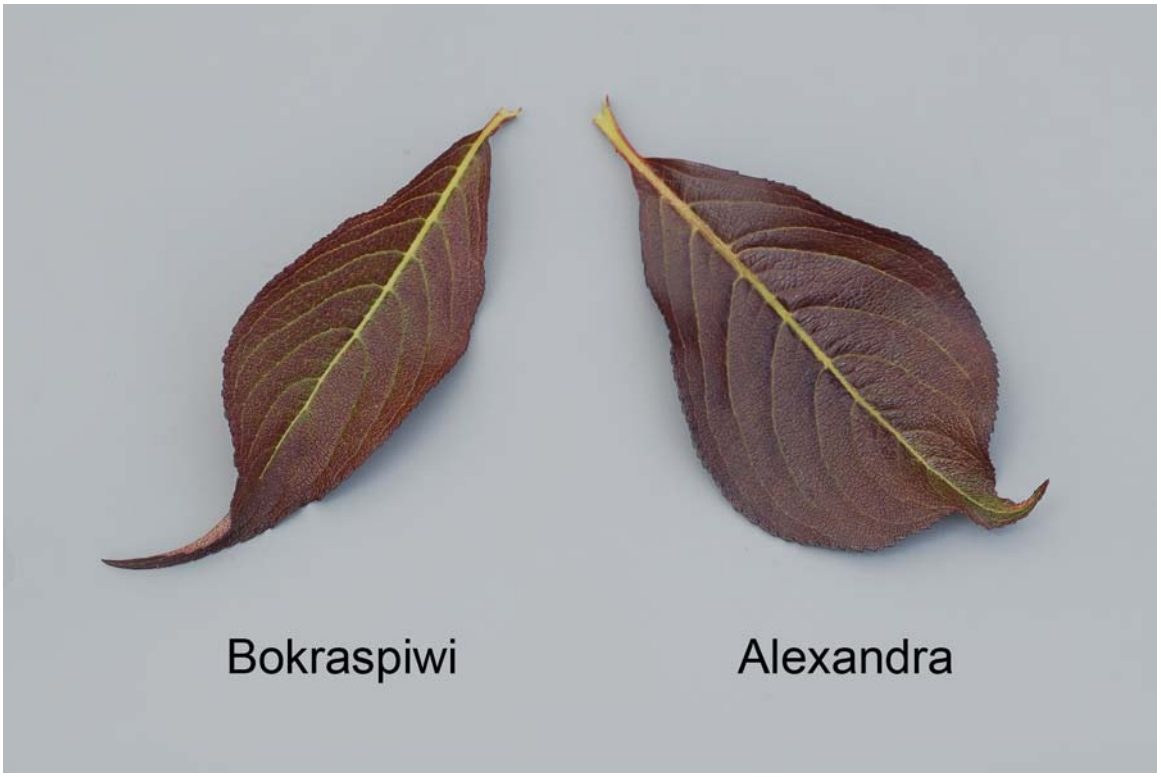

Weigélia: 'Bokraspiwi' (gauche) avec la variété de référence 'Alexandra' (droite)